



Référence :

Contrat de Subvention ENI/2022/432-935

Administration contractante :

**Commissariat Général au Développement Régional**

***SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES***

***IRADA4YOUTH***

**RAPPORT NARRATIF**

**REALISATIONS (Juin 2022- Décembre 2023)**

Mars 2024

# Table de matière

I- Identification du projet

II- Introduction

III- Résumé de l'action :

IV- Activités au deuxième semestre 2022

V- Activités au cours de l'année 2023

5-1 Activités programmées

5-2 Activités réalisées

5-3 Appréciations des réalisations en rapport avec les prévisions

VI- Activités réalisées localement dans les régions ciblées

V- Annexes

## I- Introduction

Le présent rapport décrit les actions entreprises depuis le mois de Juin 2022, date de signature du Contrat de Subvention jusqu'à la fin de l'année 2023, entre le CGDR et la DUE en Tunisie. Il couvre donc, exceptionnellement les 7 premiers mois de l'année 2022 et toute l'année 2023 de l'implémentation du Projet « IRADA4YOUTH ».

Ce rapport passe en revue les principales actions tant exécutées qu'engagées par le CGDR, demandeur principal, et ses partenaires en régions-cibles (ODNO, ODCO et ODS) et ce relativement à celles prévues selon le calendrier prévisionnel annuel du Projet.

Il s'inscrit dans les exigences des Annexes du Contrat de Subvention CGDR-DUE en Tunisie, en l'occurrence le chapitre sur les dispositions générales et administratives, et précisément l'article 2 portant sur les obligations de présentation de rapports narratifs et financiers, selon le modèle de l'Annexe VI.

Ce rapport fournit dans un premier chapitre une description globale du Projet, et dans un second chapitre, un descriptif des actions réalisées, en rapport à celles programmées. L'introduction du cadre logique du Projet y est présentée à titre indicatif des objectifs à atteindre. Les activités réalisées dans les régions ciblées feront ressortir les efforts consentis des groupes de travail et des comités régionaux, la collaboration avec les acteurs régionaux, nos partenaires sur le terrain, mobilisés pour la concrétisation de ce projet.

Enfin, nous annexons à ce rapport les illustrations du cheminement des activités réalisées ou engagées relatives au premier appel à proposition lancé officiellement le 30 Mai 2023, à travers les procès-verbaux des comités régionaux et centraux, les décisions de la direction générale du CGDR portant création de ces comités, les conventions signées retraçant chronologiquement les activités réalisées pour la deuxième étape de sélection.

A noter aussi que d'autres actions de visibilité et de communication sur le projet ont été effectuées, la participation régulière aux réunions des comités de suivi semestriel du programme EU4YOUTH au ministère de l'économie et du plan, ainsi que les réunions de concertation au siège de la délégation de l'union européenne ont été des occasions bénéfiques pour les échanges et partages des réalisations et des bonnes pratiques, et pour renforcer la synergie entre les 6 projets composant le programme EU4YOUTH.

Il est à noter aussi que la période ayant suivie la ratification du contrat de subvention, a été consacrée en grande partie à l'organisation administrative et la constitution des équipes au niveau du CGDR, ainsi que les autres offices de développement (codemandeurs). Ce qui explique le nombre de décisions citées dans ce rapport.

## II- Identification du projet :

<b>Intitulé du programme :</b>	<i>Ref : ENI/2018/41-42</i> <b>PROGRAMME D'APPUI A LA JEUNESSE – EU4YOUTH</b>
<b>Intitulé du projet :</b>	<i>Ref : ENI/2022/432-935</i> <b>SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES</b>  <b>« IRADA4YOUTH »</b>
<b>Date de signature de la Convention de Financement :</b>	02 Juin 2022
<b>Durée contractuelle du projet</b>	60 mois (5 ans)
<b>Contribution de l'UE :</b>	5 000 000 €
<b>Document :</b>	Note d'avancement du projet (Juin 2022-Décembre 2023)
<b>Période couverte par le Rapport :</b>	Juin 2022- Décembre 2023
<b>Signataires de la Convention de Financement :</b>	Commission Européenne Commissariat Général au Développement Régional (demandeur principal) Office de Développement du Nord-ouest (codemandeur) Office de Développement du Centre Ouest (codemandeur) Office de Développement du Sud (codemandeur)
<b>Directeur Général du CGDR</b>	Faouzi Ghrab
<b>Mode de gestion et de financement :</b>	Gestion directe
<b>Auteur du rapport :</b>	Mohamed Abdessalem
<b>Date du rapport :</b>	Janvier 2024

### **III- Résumé de l'action**

Le Projet « IRADA4YOUTH » s'inscrit dans le cadre de la mise en œuvre du Programme de coopération entre la Tunisie et l'UE signé en 2018 - EU4YOUTH - programme d'appui à la jeunesse en Tunisie et du Programme "IRADA", Initiative régionale d'appui au développement économique durable. Les objectifs des deux programmes convergent en vue de soutenir la création d'emplois durables au niveau local. L'objectif global consiste à contribuer à l'amélioration de l'inclusion économique des jeunes, à travers une approche conçue localement visant :

- La création des emplois durables et décents en faveur des jeunes notamment issues des catégories fragilisées.
- La promotion des potentialités locales, à travers des idées de projets économiques émanant des jeunes, exploitant les filières économiques spécifiques, soutenus financièrement par ce projet.

Le Projet « IRADA4YOUTH » couvre 6 régions, retenues sur la base de critères se rapportant à l'Indice faible de Développement Régional (IDR), au taux de chômage élevé des jeunes, ainsi qu'au rythme limité de création d'entreprises en régions tunisiennes tout en assurant une répartition spatiale garantissant l'intégration d'un gouvernorat par région économique. Ces régions sont : Gouvernorat de Mahdia (région du CE), Gouvernorat de Zaghuan (région du NE), Gouvernorat de Kairouan (région du CE), Gouvernorat du Kef (région du NO), Gouvernorat de Kébili et Gouvernorat de Tozeur (région du Sud).

La logique d'intervention comprend les trois volets suivants :

- Procéder à des appels à propositions selon des thèmes spécifiques (filières économiques prioritaires) et des catégories de bénéficiaires finaux visés, mobilisant une logistique de communication et diffusion d'information dans les régions ciblées.
- Procéder à des sélections en cascades des candidats à la subvention, selon les pratiques de l'union européenne, moyennant le recours aux accompagnements et sélections des candidats tout au long de ce processus par une expertise appropriée.
- Le renforcement de capacités des acteurs de l'environnement de création d'entreprises dans les régions qui fourniront un support important pour la mise en œuvre de ce projet.

Les résultats attendus de ce projet sont :

- Au moins 1000 jeunes sont sensibilisés et identifiés, dont 75% portés par des jeunes de moins de 35ans.
- Au moins 600 jeunes, porteurs d'idées de projets sont accompagnés lors de la première phase de sélection sur la base des notes succinctes.
- Au moins 300 jeunes porteurs d'idées projets, ayant passé la première sélection sont accompagnés pour le dépôt de leur demande complète
- Au moins 200 projets sont sélectionnés et ayant bénéficié d'une subvention directe du projet dont 75% sont des jeunes de moins de 35ans.

### **IV- Activités au deuxième semestre 2022**

Suite à la signature du Contrat de subvention ( le 2 Juin 2022), des actions ont été menées, en guise de préparation au démarrage officiel du Projet dans les meilleures conditions à partir du mois de Janvier 2023. Ces actions ont porté essentiellement sur la diffusion de l'information et sur la communication en interne (CGDR, ODRs et DDRs) du contenu du Projet et auprès des partenaires en régions-cibles dont les autorités publiques régionales et les autres acteurs régionaux, partenaires potentiels lors de l'implémentation des actions prévues. Des actions engagées ont porté aussi sur

l'aspect organisationnel en interne (CGDR, ODRs et DDRs) pour un échange structuré d'information et un cadrage pertinent des actions futures. A cet effet, des décisions de la direction générale du CGDR ont porté sur la constitution du comité de pilotage du projet, ainsi que les comités régionaux qui seront chargés du suivi de l'implémentation du projet dans les 6 gouvernorats concernés (voir annexes). Des groupes de travail, animés chacun par un responsable de la DDR, et composés des représentants des acteurs de l'environnement entrepreneurial dans les régions ont assuré des rencontres avec les jeunes au niveau local. Ces rencontres ont été des occasions pour présenter le projet et sensibiliser les jeunes à participer aux appels à proposition.

Les plus importantes actions menées sont ainsi énumérées selon la chronologie suivante :

- 8 Juin 2022 : Une lettre officielle du CGDR est adressée à la DGI (Direction Générale des Impôts) pour demander l'exonération des achats à effectuer de la TVA.
- 10 Juin 2022 : Une réunion d'information fut tenue au siège du CGDR rassemblant tout le personnel du CGDR, ayant permis la sélection des cadres à dédier au Projet. Elle porta sur la sensibilisation quant à l'importance de cette initiative de coopération avec l'UE ainsi qu'à l'engagement à concourir à sa réussite en vue de consolider les capacités professionnelles de chacun et du CGDR en matière de gestion directe de projet de coopération, dans la mesure où cette action est considérée une première pour le CGDR en matière de gestion directe de projet avec les procédures de l'union européenne.
- 22 Juin 2022 : Des courriers officiels ont été adressés aux responsables régionaux, les informant du contenu du Projet en sollicitant leur concours à encadrer les DDRs et les partenaires locaux chargés de l'investissement privé à associer et les soutenir dans les actions ultérieures ; des courriers similaires ont été aussi adressés aux responsables centraux des partenaires de l'environnement entrepreneurial, les sensibilisant et sollicitant le recours à leurs services décentralisés dans les régions ciblées dans l'implémentation du projet
- 4 Juillet 2022 : Création du Groupe de travail central dédié à l'implémentation et au suivi du Projet ainsi que les Comités homologues auprès des ODRs.
- 26 Octobre 2022 : Réunion du Groupe de travail central au CGDR avec les Comités homologues en régions-cibles (ODRs et DDRs) pour établir un plan de travail prévisionnel au démarrage officiel du Projet. Elle était consacrée à l'appel aux DDRs à établir des contacts informels avec les partenaires régionaux de l'écosystème entrepreneurial, les inciter à préparer le terrain par le diagnostic des filières économiques prioritaires et à développer des idées de projets types à mettre à la disposition des jeunes ultérieurement.
- 2 Novembre 2022 : Des préparatifs pour un Plan de communication et visibilité du projet ont fait l'objet de réunion CGDR - « AISE », mobilisé par la DUE pour soutenir le CGDR à cette étape de pré-démarrage officiel du Projet. Elle a abouti à l'identification de la Charte graphique spécifique au projet et des outils de visibilité.(voir annexes)

En termes d'appréciation des activités conduites durant le deuxième semestre de l'année 2022, nous relevons que des actions programmées pour cette étape ont été bien planifiées et abouties. D'autres ont accusé un retard dont le recrutement de l'Assistance Technique, le recrutement d'Agent Technique et Agent de Communication, l'identification de filières prioritaires et l'établissement de fiches projets types, etc. Des initiatives au niveau central pour ces actions ont été effectuées, mais une lente réactivité des directions régionales de développement (DDR), ainsi que celle des services administratifs d'appui au siège du CGDR, a contraint le bon préparatif de ces actions. Cette lacune ayant impacté le processus de lancement

officiel du projet, en particulier le lancement du premier appel à proposition dans des conditions meilleures.

Cependant, des démarches et des contacts avec les responsables de l'UGP « IRADA », ainsi que les responsables du projet au niveau de la DUE, ont été effectuées en vue de commencer les préparatifs des documents nécessaires, en prévoyance du lancement du premier appel à proposition. C'est ainsi qu'une série de rencontres ont été organisées, dans ce sens et ont abouti à la préparation des lignes directrices et les grilles d'évaluation qui ont permis le lancement de ce premier appel à proposition, avec un certain retard par rapport à la programmation initiale ( 1 Janvier 2023), et ce en relation avec le retard accusé pour le recrutement de l'assistance technique en particulier.

## **v- Activités au cours de l'année 2023**

### **5-1 Activités programmées :**

Sur le plan programmation prévisionnelle, l'année 2023 fut consacrée, aux trois principaux thèmes suivants :

- Communication officielle sur le projet
- Renforcement des capacités des acteurs régionaux à impliquer à l'implémentation du Projet, moyennant des sessions de Formation sur les procédures UE en matière de gestion des subventions à la création des projets d'investissement pour les jeunes.
- Lancement et suivi du 1er AàPs,  
Ces activités programmées durant l'année 2023 sont indiquées selon le planning prévisionnel du projet pour l'année 2023 comme suit :

<b>Activités programmées 2023</b>													
	Semestre 1						Semestre 2						
Activité	M 1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12	Organisme(s) chargé de la mise en œuvre
Lancement de 1er AàPs Renforcement des capacités des structures régionales d'appui	X												CGDR/ODRs AT
Accompagnement des porteurs de projets Soumission des NS		X	x										Structures régionales d'appui+ bénéficiaires
Evaluation (NS) par les Asseseurs				X									AT (Asseseurs)
COE : Pré-sélection de projets (NS) Publication de résultat et communication					x								CGDR/ODRs
Accompagnement des porteurs de projets + Soumission des DC de projets pré-retenus						X	x						AT Structures régionales d'appui Bénéficiaires
Evaluation des DC par les Asseseurs								x					AT (Asseseurs)
COE : Pré-sélection de projets (DC)									x	x			
Approbation de la liste finale par la DUE Publication de résultat et communication											x		CGDR/ODRs DUE
Signature des contrats												X	CGDR/ODRs

## 5-2 Activités réalisées :

Sur le plan concrétisation, les activités réalisées sont énumérées comme suit :

<b>Activités réalisées 2023</b>													
	<b>Semestre 1</b>						<b>Semestre 2</b>						
<b>Activité</b>	<b>M 1</b>	<b>2</b>	<b>3</b>	<b>4</b>	<b>5</b>	<b>6</b>	<b>7</b>	<b>8</b>	<b>9</b>	<b>10</b>	<b>11</b>	<b>12</b>	<b>Observations</b>
Lancement de 1er AàPs Renforcement des capacités des structures régionales d'appui					X								Décalage assumé suite au blocage du recrutement de l'assistance technique
Accompagnement des porteurs de projets Soumission des NS													Sélection directe (candidats diplômés du supérieur)
Evaluation (NS) par les Asseseurs							X	X					Des acteurs régionaux ont joué le rôle d'assesseurs (BTS+BFPME)
COE : Pré-sélection de projets (NS) Publication de résultat et communication								X					Les comités régionaux ont assuré la présélection
Accompagnement des porteurs de projets + Soumission des DC de projets pré-retenus											X	X	Finalisation de l'action prévue en Janvier 2024
Evaluation des DC par les Asseseurs													Reporté pour 2024
COE : Pré-sélection de projets (DC)													Reporté pour 2024
Approbation de la liste finale par la DUE Publication de résultat et communication													CGDR/ODRs DUE
Signature des contrats													

## 5-2-1 Communication autour du projet :

### • Organisations des journées d'information

Des journées d'information dans les 6 gouvernorats ciblés ont été organisées, au mois de Janvier 2023 selon le calendrier suivant :

Gouvernorat	Date	Participants
Kairouan	10/Janvier 2023	50
Tozeur	17 Janvier 2023	53
Kebili	18 Janvier 2023	57
Mahdia	24 Janvier 2023	58
Le Kef	27 Janvier 2023	59
Zaghouan	31 Janvier 2023	38

Au total 315 participants ont participé à ces rencontres régionales. Ces rencontres se sont poursuivies à l'échelle locale dans les délégations, animées par les groupes de travail, avec la participation active des représentants des partenaires de l'environnement entrepreneurial, menés par les DDRs, au profit des jeunes dans les différentes délégations. Ces rencontres ont été orientées vers la diffusion de l'information générale sur le projet, et inviter les jeunes à se préparer aux appels à candidature qui suivront sur toute la période d'implémentation du projet.

Ces journées avec les officiels dans les régions ont été conduites avec des présentations assorties de discussions avec les responsables régionaux, des représentants d'administration publique régionale et des ONGs sur les objectifs du Projet ainsi que sur le mode organisationnel de sélection des porteurs de projets candidats à la subvention. Elles furent un lancement officiel du Projet en régions.

### • Visibilité du projet :

Avec le concours de l'agent de communication « AISE », mobilisé dans le cadre du programme EU4YOUTH par la DUE, Les actions de visibilité sur le projet ont porté sur l'établissement de la Charte graphique et de logo au projet. Ceci a constitué un matériel de visualisation du projet, indispensable à la réussite des étapes ultérieures, notamment la communication avec les jeunes. Ce travail a été réalisé au mois de Février-Mars 2023.

En outre, la collaboration avec « AISE » a permis de confectionner des roll up (charte graphique) pour une meilleure visibilité du projet lors des manifestations se rapportant au projet et le travail des comités régionaux et les journées d'accompagnement des jeunes dans le cadre du premier appel à proposition.

## 5-2-2 Renforcement des capacités des acteurs régionaux :

Cette action, prévue au démarrage officiel du projet pour un rapprochement avec les acteurs partenaires dans les régions, n'a pas été concrétisée. L'intégration de cette activité dans le processus du recrutement de l'assistance technique a contraint à la retarder du fait que la conclusion de l'appel d'offres lancé pour le recrutement de cette assistance n'a pas abouti. Le lancement de l'appel concernant le recrutement de cette assistance a regroupé les actions de formation des acteurs régionaux, ainsi que les actions d'accompagnement des jeunes et l'évaluation des demandes des candidats tout au long du processus du lancement et suivi de

l'appel à proposition, couvrant toute la période d'implémentation du projet. Les TDRs formulées, l'Appel d'Offres national fut lancé (6 Février 2023). L'opération de l'évaluation des candidatures remises par des prestataires de service ayant participé à cet appel s'est poursuivie jusqu'au mois de mai 2023. Les résultats de cet Appel d'Offres remis à la HAICOP pour validation n'ont pas obtenu l'aval de cette commission et l'Appel d'Offres est déclaré infructueux. Pour cette raison, l'action de renforcement de capacités des acteurs régionaux n'a pu être menée comme prévu et le CGDR se trouve contraint à sa remise à une date ultérieure.

### 5-2-3 Lancement et suivi du 1er AàPs

#### • Lancement de l'appel :

Le premier appel à proposition est officiellement lancé le 31 Mai 2023, avec la publication de l'affiche en langue française et arabe. Les groupes de travail dans les régions se sont mobilisés pour contacter les jeunes à y participer. Les autres moyens de communication, via les radios locales, la presse électronique, le réseau de l'Assistance Technique à la Société Civile en Tunisie (ATSC-Tunisie) ont tous contribué à la communication sur cet appel.

Toujours faut-il rappeler que cette action était programmée en concomitance avec le recrutement de l'AT, les premières lignes directrices (LDs) sur les notes succinctes ont été formulées avec le concours et l'orientation de la DUE, mais le recrutement de l'AT n'a pas suivi. Ceci a contraint le CGDR à revoir la procédure comme suit :

Démarrer la première étape de sélection sur la base des notes succinctes (NS), avec des LDs lancées dès le 31 mai 2023. Le dépôt des candidatures se poursuit au 10 Juillet 2023. Ceci est considéré cohérent avec le public cible de ce 1er AàPs qui concerne les jeunes diplômés de l'Université et des CPF ( niveau BTS). L'AT étant jugé non contraignant à cette étape.

Confier l'évaluation des NS aux Comités régionaux avec le concours des services centraux du CGDR, tout en veillant à l'impartialité des assesseurs par l'attribution de "code" pour chaque dossier avant sa transmission anonyme à ces Comités régionaux.

#### • Résultats de la première étape de sélection

Les résultats obtenus lors de cette première étape de sélection sont les suivants (les détails sont mentionnés dans les différents procès -verbaux annexés à ce rapport) :

Vérification administrative par le comité central des demandes de notes succinctes

Gouvernorat	Candidature	
	Reçues	Administrativement éligibles
Zaghuan	65	52
Mahdia	59	44
Kebili	128	71
Tozeur	56	46
Kairouan	90	55
LeKef	47	38
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>306</b>

Approbation du comité central après vérification des PVS des comités régionaux

Gouvernorat	Candidature	
	Proposition régionale	Décisions du comité central
Zaghuan	52	15
Mahdia	44	16

Kebili	71	25
Tozeur	46	15
Kairouan	55	17
LeKef	38	20
<b>Total</b>	<b>306</b>	<b>108</b>

En comparant ces résultats obtenus aux objectifs fixés initialement par le projet, nous trouvons que le nombre des jeunes sensibilisés a atteint 445 individus, représentant 44% du total de l'objectif du projet (1000 jeunes à sensibiliser), de même le nombre des accompagnés est 306 jeunes, représentant 51% des objectifs (600 jeunes à accompagner). Pour ce premier appel, les résultats sont jusqu'ici satisfaisant, en attendant les résultats de la deuxième étape de sélection

• **Deuxième étape de sélection :**

Le démarrage de cette étape a coïncidé avec la ratification des conventions avec les centres d'affaires dans les 6 régions (des copies en annexes).

Le recours à cette alternative a été adopté suite à la consultation des différents services des acteurs publics que les autorités publiques ont mis à la disposition des jeunes pour les soutenir dans leurs démarches pour monter leurs projets d'investissement. A cet effet, le choix été soit le recours aux espaces entreprendre, sous la tutelle du ministère de l'emploi et de la formation professionnelle, ou bien les centres d'affaires, sous la tutelle du ministère de l'industrie.

En comparant les services fournis, et notamment l'accompagnement personnalisé des jeunes avec les experts mandatés par les centres d'affaires, nous avons opté pour cette dernière option. A cet effet, nous mentionnons les principales spécificités des centres d'affaires en matière d'accompagnement des jeunes promoteurs :

- L'autonomie Administrative (voir le texte de loi)
- L'autonomie financière, selon leur statut type, avec flexibilité de gestion des fonds
- L'autonomie juridique (loi N°57 du 18 Juillet 2005)
- Structure régionale autonome dans la sphère entrepreneuriale, regroupant dans son conseil d'administration la majorité des structures publiques et institutions professionnelles et personnes physiques incontournables dans le monde d'affaires.
- L'accompagnement personnalisée est strictement fournie par les centres d'affaires avec des experts multidisciplinaires vu que l'accompagnement chez les autres structure se fait soit groupé / soit avec des administrateurs internes des administrations précitées.
- Les centres d'affaires publics sont sous la tutelle du ministère de l'industrie, énergie et mines, ils opèrent dans tous les secteurs d'activité des projets des clients / les pépinières d'entreprises sont aussi sous la tutelle du ministère de l'industrie mais n'opèrent que dans les secteurs d'industrie et de services liés à l'industrie.

Cette deuxième étape de sélection a commencé avec la signature des conventions avec les centres d'affaires dans les 6 gouvernorats,

SIGNATURE DES CONVENTIONS AVEC LES CENTRES D'AFFAIRES

	<b>DATE DE SIGNATURE</b>
<b>Centre d'affaires Mahdia</b>	14/11/2023
<b>Centre d'affaires Kairouan</b>	07/11/2023
<b>Centre d'affaires Kef</b>	10/11/2023
<b>Centre d'affaires Tozeur</b>	20/11/2023
<b>Centre d'affaires Kebili</b>	13/11/2023
<b>Centre d'affaires Zaghouan</b>	13/11/2023

Ceci a été négocié avec la disponibilité des directions de ces centres à la signature des conventions. Le choix a été fixé sur la base des prestations habituellement effectuées par ces centres pour l'accompagnement des jeunes promoteurs. Il s'est avéré que des séances d'accompagnement en individuel sont assurés par les experts recrutés par les centres lors de leurs activités normales. Ce qui a nous a incités à saisir cette opportunité. En comparaison avec les accompagnements effectués par les experts recrutés par les espaces entreprendre, relevant de l'ATFP (Agence Tunisienne de la Formation Professionnelle), où des séances d'accompagnement collectives sont assurées uniquement. C'est ainsi que dans les conventions nous avons mentionné que Le recrutement des accompagnateurs des jeunes, puis des assesseurs pour évaluer leurs demandes complètes soit à la charge des directeurs de ces centres. Des rencontres en présentiels (6 séances en rapport aux chapitres indiqués dans le formulaire de rédaction des demandes complètes, soit un thème par séance). Ces rencontres sont suivies par des échanges virtuels entre les accompagnateurs et les jeunes candidats pour compléter les questions spécifiques à chaque candidat. Le CGDR a pu participer à une rencontre en présentiel dans les 6 gouvernorats, pour superviser le déroulement, et apporter certaines clarifications à certaines questions des jeunes et des experts accompagnateurs sur certains points soulevés.

#### CALENDRIER RENCONTRES EN PRESENTIEL

	SEANCE 1	SEANCE2	SEANCE3	SEANCE4	SEANCE5	SEANCE6
Centre d'affaires Mahdia	01/12/2023	08/12/2023	15/12/2023	22/12/2023	29/12/2023	05/01/2024
Centre d'affaires Kairouan	29/11/2023	05/12/2023	07/12/2023	14/12/2023	18/12/2023	20/12/2023
Centre d'affaires Kef	24/11/2023	25/11/2023	01/12/2023	02/12/2023	09/12/2023	16/12/2023
Centre d'affaires Tozeur	02/01/2024	09/01/2024	16/01/2024	23/01/2024	06/02/2024	13/02/2024
Centre d'affaires Kebili	15/12/2023	22/12/2023	29/12/2023	05/01/2024	12/01/2023	19/01/2023
Centre d'affaires Zaghouan	05/12/2023	12/12/2023	13/12/2023	14/12/2023	19/12/2023	21/12/2023

La sélection se poursuivra au début de l'année 2024, pour clôturer la réception des demandes complètes, issus de l'accompagnement pour être remis aux comités régionaux pour assurer l'évaluation avec le concours des assesseurs qui seront recrutés par les centres d'affaires.

#### **5-2-4 Logistique du projet :**

Les activités réalisées dans cette rubrique a porté sur l'acquisition de 14 PC portables remis aux partenaires (ODRs, CGDR et DDRs) en régions concernées pour soutenir leur capacité d'assurer leurs missions. L'acquisition des consommables (première tranche) a suivi, au courant de l'année 2023 et a porté sur la distribution entre ODRs et DDRs selon les besoins exprimés.

#### **5-3 Appréciation des réalisations en rapport aux programmations :**

L'attribution de la réalisation directe du Projet « IRADA4YOUTH » au CGDR, en tant que demandeur principal constitue une première dans les missions de développement confiées à cette institution. Les circonstances qui ont marqué ce premier semestre, avec le non recrutement de l'AT a constitué un handicap à une gestion opportune du 1er AàPs. Toutefois, des solutions de recours sont envisagées et sont même identifiées.

Ainsi, hormis l'action de renforcement des capacités des acteurs régionaux, le CGDR estime que les résultats obtenus jusque-là sont relativement conformes aux attentes dans le processus de déroulement d'implémentation du Projet. La formation des acteurs régionaux sera remise à une date ultérieure et ce sans impacter la mise en œuvre du projet.

Les solutions trouvées pour surmonter les contraintes liées au recrutement de l'assistance technique, ont occasionné des acquis de taille pour la notoriété du CGDR, le renforcement des capacités de ses cadres, les économies sur le budget alloué tout au long de la sélection des candidats à la subvention. A ce titre nous notons :

**Renforcement de la capacité des cadres du CGDR :**

L'exercice effectué pour les rédactions des lignes directrices standards, avec les orientations sur les filières prioritaires ainsi que les profils des jeunes à contacter, a été une première pour les cadres du CGDR et a constitué une occasion pour eux de s'initier à la démarche de la sélection en cascades et les outils de sélection dans le cadre de la coopération de ce genre avec l'union européenne.

**Renforcement de la notoriété du CGDR**

Cet exercice a constitué aussi une occasion de renforcer les liens de coopération et d'échanges des représentations régionales du CGDR et les ODRs, avec les acteurs de l'environnement régional des affaires. Cette occasion a permis de renforcer la mobilisation collective et le leadership des DDRs pour bien mener le processus d'implémentation du projet IRADA4YOUTH, et le renforcement de ces liens dans des actions communes futures.

**Des économies sur le budget :**

Le recours à la mobilisation des acteurs régionaux, pour le processus d'accompagnement et de sélection des jeunes candidats, notamment les centres d'affaires dans les 6 gouvernorats ciblés a permis aussi une importante économie sur le budget alloué à ces activités. Les montants inclus dans les conventions signées avec les centres d'affaires sont largement avantageuses sur la consommation du budget. Les catégories des jeunes candidats (les diplômés du supérieur) ciblées ont contribué aussi à ces économies. Le recours à l'accompagnement n'a été jugé inévitable que pour la deuxième étape de la sélection (rédaction des demandes complètes).

#### **V- Activités réalisées dans les régions ciblées :**

Les activités dans les six régions concernées ont porté sur les trois niveaux suivant :

##### **Niveau 1 : Campagne de Sensibilisation dans les délégations**

Dans la foulée du lancement officiel du Projet dans les 6 gouvernorats (Janvier 2023), des rencontres locales entre les acteurs régionaux chargés de l'investissement privé et des jeunes ont été organisées. Des supports numériques et des présentations ont été élaborés et remis aux DDRs pour les orienter et faciliter l'organisation de ces rencontres régionales. L'apport des partenaires de l'environnement entrepreneurial ont été bénéfiques pour la complémentarité et l'appui au drainage des jeunes et les inciter à participer au processus de sélection durant les prochains appels à proposition. Ces activités sont illustrées par gouvernorat dans les rapports suivants :

##### **➤ Gouvernorat de Zaghouan :**

Suite au démarrage officiel du projet, le groupe de travail, chargé de la sensibilisation-animation locale a établi un planning de communication locale avec les jeunes a été établi durant la période (13/02/2023 au 20/02/2023) afin d'assurer une bonne compréhension de l'objet, des objectifs, les cibles et les activités prioritaires du projet.

En effet, pour mener à bien cette mission, des réunions locales associant nos partenaires régionaux (Centre d'Affaires régional, APIA, APII, Conseillers à l'emploi.....) ont été tenues pour consolider une vision commune permettant aux jeunes participants d'assimiler les informations nécessaires pour participer aux AàPs prévus, lors du post Info Day tenu en

région. Jusqu'au 10/07/2023, des accompagnements personnalisés ont été assurés par les cadres de la DDR au profit des porteurs d'idées.

Au niveau administratif plusieurs réunions à distance ont été réalisées pour s'informer de l'état d'avancement et les changements concernant les lignes directrices, la nouvelle manière de postulation et les candidats et filières économiques prioritaires relatifs au premier appel à proposition. Le tableau suivant restitue le calendrier des rencontres locales :

Date	Délégation	Local	Participants
13/02/2023	SAOUEF	Maison de culture	29
14/02/2023	NADHOUR	Maison de culture	36
15/02/2023	EL FAHS	Maison de culture	51
16/02/2023	BIR MCHERGUA	municipalité Birmchergua	25
17/02/2023	ZRIBA	municipalité Zriba	22
20/02/2023	ZAGHOUAN	local du croissant rouge	27



#### ➤ Gouvernorat du Kef :

Suite au lancement officiel du projet le 27 Janvier 2023, une série de réunions animées par les cadres des administrations chargés de la promotion de l'investissement privé ont été tenues à l'échelle locale de chaque Délégation. Ces journées sont adressées aux jeunes pour les inciter à adhérer au Projet en présentant leurs candidatures aux subventions disponibles.

Le tableau suivant résume ces manifestations :

Date	Délégation	(site)	Participants
28/02/2023	Djeridda	Siège de la délégation	33
16/02/2023	Le Kef	Complexe culturel	27
17/02/2023	Tourif	Bibliothèque publique	37
20/02/2023	Tejerouine	Hotel de ville	17
21/02/2023	Neber	Maison de la culture	61

22/02/2023	Kalaat Senene	Maison de la culture	23
23/02/2023	Kalaat Khesba	Hotel de ville	55
24/02/2023	Dehmeni	Maison des jeunes	14
27 /02/2023	Ksour	Maison de culture	17
01/03/2023	Sers	Hotel de ville	14
12/03/2023	Sakiet sidi youssef	Maison de la culture	76



➤ **Gouvernorat de Kairouan :**

Faisant suite au lancement officiel du projet en date du 10 Janvier 2023, un Comité régional est constitué à la DDR, avec la participation des acteurs de promotion de l'investissement privé; il a procédé à la programmation des rencontres locales de sensibilisation des jeunes aux objectifs et résultats du Projet.

Les rencontres se sont déroulées comme suit :

Date	Délégation	site	Participants
03/03/2023	Nasrallah		20
02/03/2023	Menzel Mhiri	Siège de la Délégation	15
01/03/2023	Kairouan Nord		53
27/03/2023	Ain jloula	Complexe culturel	22
24/02/2023	Cherarda	Bibliothèque publique	34
23/02/2023	Oueslatia	Hotel de ville	39
22/02/2023	Kairouan Sud	Maison de la culture	28
21/02/2023	Chebika	Maison de la culture	7
20/02/2023	Hajeb el Ayoun	Hotel de ville	24
20/02/2023	Hafouz	Maison des jeunes	50
17/02/2023	Sbikha	Maison de culture	58

16/02/2023	Alaa	Hotel de ville	26
15/02/2023	Bouhejla	Maison de la culture	55



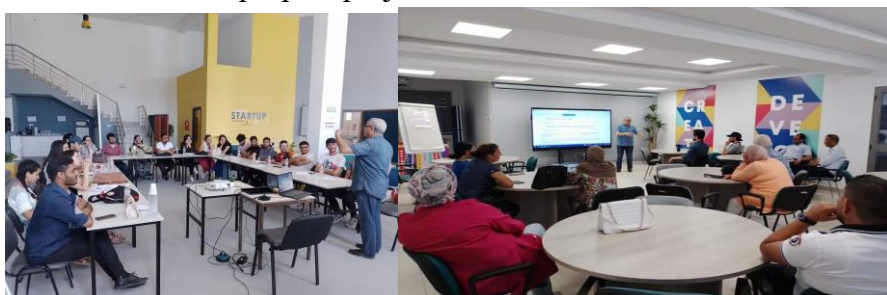
➤ **Gouvernorats de Kebili et Tozeur**

Date	Délégation	Site	Participants
13/02/2023	Kebili	Maison des jeunes	32
10/03/2023	Rejim Maatoug	Maison des handicapés	17
17/03/2023	Douz Nord	Maison des jeunes	27
22/03/2023	Souk Lahad	Siège de la délégation	18

Le 06 Février 2023, la DDR de TOZEUR a organisé une réunion avec les structures d'appuis et les associations actives (membre de comité de communication de Tozeur) pour communiquer et informer les jeunes à propos des subventions accordées par le projet IRADA YOUTH et les encourager à y participer. Douze(12) jeunes y ont participé. L'orientation et l'encadrement des jeunes s'est poursuivi à travers des contacts à distances ou en présentiel pour les informer et les inciter à s'inscrire 1er AàPs.

➤ **Gouvernorat de Mahdia**

Une série de réunions locales, regroupant les jeunes, ainsi que les partenaires administratifs régionaux ont eu lieu. L'objectif visé était la sensibilisation des jeunes et les inciter à profiter de cette action pour démarrer leur propres projets d'investissement.



Date	Délégation	site	Participants
13/06/2023	Mahdia	Espace entreprendre	18
20/06/2023	Mahdia	Village d'artisanat	30
05/07/2023	Mahdia	Pépinière entreprendre	21
06/07/2023	Mahdia	Espace entreprendre	18
07/07/2023	Mahdia	Centre d'affaires	18

## **Niveau 2 : La sélection sur la base des notes succinctes :**

Suite à la vérification administrative des notes succinctes, au niveau central, et l'attribution des codes pour chaque demande et leurs transferts aux comités régionaux pour :

La notification des demandes par des assesseurs régionaux, issus des administrations ayant une expérience pour l'évaluation des dossiers d'investissement (au moins 2 assesseurs), tels que des agents compétents de la BTS, la BFPME, les sociétés d'investissements dans les régions.

La validation de la notification des demandes, et des procès -verbaux ont été dressés, classifiant les demandes suivant les scores obtenus, et retenir les meilleures idées de projets, les estimant constituer des opportunités d'investissement qui méritent d'être proposées pour la deuxième étape de sélection ( voir annexes).

## **Niveau 3 La sélection sur la base des demandes complètes :**

La réception des résultats de la première étape de sélection a permis d'entamer la deuxième étape de sélection sur la base des demandes complètes. Les services centraux du CGDR ont alors fourni les lignes directrices et les grilles d'évaluation pour cette étape. Des conventions ont alors été établies avec les centres d'affaires dans les 6 gouvernorats, en vue d'assurer le recrutement de deux experts, le premier pour assurer l'accompagnement des jeunes candidats pour les aider à rédiger leurs demandes complètes, selon le formulaire standard fourni, le second sera chargé de la notification des demandes des candidats selon une grille d'évaluation préétablie par le CGDR.

A ce stade, nous fournirons en annexes les conventions signées avec les centres d'affaires, ainsi que les calendriers relatifs aux séances d'accompagnement. Du moment où les opérations d'accompagnement, démarrées au mois de novembre se sont poursuivies au mois de décembre 2023, Les résultats de dépôt des demandes complètes seront connus au mois de Janvier et Février 2024. Les photos suivantes illustrent les réunions en présentiel dans les 6 gouvernorats concernés.

## **ANNEXES**

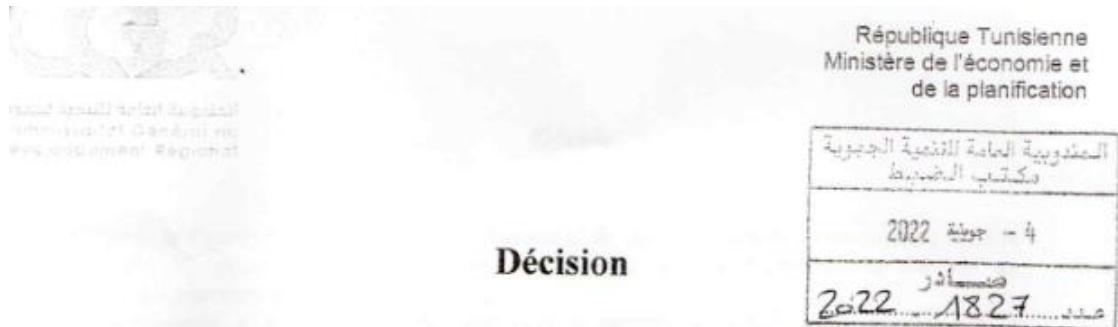
## 1- Les décisions de création des comités :

Des décisions de la direction centrale au CGDR ont porté sur la création d'un comité de pilotage du projet, la création des comités de sélection au niveau central et régional. Toutes ces décisions sont les suivantes :

### 1-1 Décision de création du comité de pilotage du projet

✓

#### Au niveau du CGDR:



Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional

Vu la loi n° 85-78 du 05 Aout 1985 portant statut général des agents des Offices, des Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial et des Sociétés dont le capital est détenu directement et entièrement par l'Etat ou par les Collectivités Publiques Locales telle que modifiée et complétée par la loi n° 99- 28 du 03 Avril 1999 et la loi n° 2003-21 du 17 Mars 2003,

Vu la loi n° 94-82 du 18 Juillet 1994 portant création du Commissariat Général au Développement Régional,

Vu le décret n° 98-418 du 18 Février 1998 fixant l'organisation administrative et financière ainsi que les modalités de fonctionnement du Commissariat Général au Développement Régional tel que modifié et complété par le décret n°2006-3364 du 25 Décembre 2006,

Vu le décret n° 99-1857 du 31 Aout 1999 portant approbation du statut particulier du personnel du Commissariat Général au Développement Régional tel que modifié par le décret n°2007-1978 du 30 Juillet 2007 et le décret n°2010-558 du 29 Mars 2010,

Vu le décret gouvernemental n° 2021-207 du 07 Avril 2021 fixant l'organigramme du Commissariat Général au Développement Régional,

Vu le contrat ENI 2018/41-142 relatif à l'avenant à la convention de financement conclu entre le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne relatif au programme d'appui à la jeunesse en Tunisie-IRADA,

Vu le contrat de subvention ENI 2022/432-935 relatif au programme de soutien au développement économique durable local pour l'emploi des jeunes IRADAYouth,

## Décide

**Article Premier:** un comité de coordination et de suivi de l'action à entreprendre dans le cadre du projet IRADAYouth est constitué au sein du Commissariat Général au Développement Régional.

Ce comité a pour mission de contribuer à garantir les conditions nécessaires à la préparation, la gestion et la mise en œuvre de cette action et à assurer la coordination entre les différents intervenants y afférents.

**Article 2:** La composition du comité ci-haut désigné est fixée comme suit:

- Monsieur Mohamed Abdessalem : président du Comité
- Monsieur Fadhel Amara : membre
- Madame Sihem Bouslimi : membre
- Madame Manoubia Fatoumi : membre
- Madame Radhia Khlifi : membre
- Monsieur Haythem Mestiri : membre
- Madame Ibtissem Irgui : membre
- Madame Sondes Khmiri : membre
- Madame Bisma Amri : membre
- Monsieur Atef Belhaj Lakhdhar : membre
- Monsieur Radhouan Mestiri : membre
- Monsieur Mohamed Belhaj Messaoud : membre

**Article 3:** Le comité prend fonction à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente décision. A

Le Directeur Général  
Faouzi Ghrab



✓ **Au niveau de l'ODNO**



**Ministère de l'économie et de la planification  
Office de Développement du Nord-Ouest**

N° 06 / 2022

17 9 JUL 2022

## **Décision**

Le Directeur général du de l'Office de Développement du Nord-Ouest

Vu la loi n° 78 du 05 Aout 1985 portant statut général des agents des offices, des Etablissements Publics à Caractère Industriel et Commercial et des Sociétés dont la capital est détenu directement et entièrement par l'Etat ou par les Collectivités Publiques Locales telle que modifiée et complétée par la loi n° 28 du 03 Avril 1999,

Vu la loi n° 85 du 18 Juillet 1994 portant création de l'Office de Développement du Nord-Ouest,

Vu le décret n° 420 du 18 Février 1998 fixant l'organisation administrative et financière de l'Office de Développement du Nord-Ouest,

Vu le décret n° 1736 du 09 Aout 1999 portant approbation du statut particulier du personnel de l'Office de Développement du Nord-Ouest,

Vu le décret gouvernemental n°208 du 7 Avril 2021 fixant l'organigramme de l'Office de Développement du Nord-Ouest,

Vu le contrat **ENI 2018/41-142** relatif à l'avenant à la convention de financement conclu entre le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne relatif au programme d'appui à la jeunesse en Tunisie IRADA.

Vu le contrat de subvention **ENI 2022/432-935** relatif au programme de soutien au développement économique durable local pour l'emploi des jeunes EU4Youth,

### **Article 1 : Création d'un comité de suivi et évaluation**

Un comité de suivi et évaluation de l'action à entreprendre dans le cadre du projet EU4Youth est constitué au sein de l'Office de Développement du Nord-Ouest

### **Article 2 : Mission du comité de suivi et évaluation**

Ce comité a pour mission de contribuer à garantir les conditions nécessaires relatives aux vérifications administratives des dossiers des bénéficiaires, la gestion et l'évaluation de la mise en œuvre des actions fixés par le projet en coordination avec la CGDR,

### **Article 3 : Composition du comité**

- Monsieur Kamel Rzeigui : président du comité.
- Monsieur Lasaad Rhaïem : membre
- Khaled Khelifa : membre
- Monsieur Khalifa Nouri : membre
- Monsieur Karim Jarboui : membre
- Madame Basma Jbali : membre

**Article 4** : le comité prend fonction à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente décision



  
Le Directeur Général  
Abdessattar Rebhi



## Au niveau de l'ODCO



14 OCT. 2022

Décision

2378 - 2

*Le Directeur Général de l'office de développement du centre ouest (ODCO),*

- Vu le contrat ENI 2018/41-142 relatif à l'avenant à la convention de financement conclu entre le Ministère de l'Economie et de la Planification et l'Union Européenne relatif au programme d'appui à la jeunesse en Tunisie –IRADA ,
- Vu le contrat de subvention ENI 2022/432-935 relatif au programme de soutien au Développement économique durable local pour l'emploi des jeunes IRADA Youth,

### Décide

*Article 1: un comité de coordination et de suivi de l'action à entreprendre dans le cadre du projet IRADA Youth, est constitué au sein de l'office de développement du centre ouest.*

*Ce comité a pour mission de contribuer à garantir les conditions nécessaires à la préparation, la gestion et la mise en œuvre de cette action et à assurer la coordination entre les différents intervenants y afférents,*

*Article 2: La composition du comité ci-haut désigné est fixée comme suit:*

- Monsieur Taher Nasri : Président du comité
- Monsieur Younes Barhoumi : membre
- Monsieur Rebeh Baccouchi : membre
- Monsieur Ahmed hamdi : membre
- Madame Majdouline Massaoudi : membre
- Monsieur Rafik Jallali : membre
- Monsieur Noureddine Allagui : membre

*Article 3 : Le comité prend fonction à compter de la date d'entrée en vigueur de la présente décision et se réunira à la demande du président à chaque fois qu'il s'avère nécessaire.*

Le Directeur Général

**Naddari Ahmed**



✓ **Au niveau de l'ODS**

REPUBLIQUE TUNISIENNE  
-----  
MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE ET DE LA PLANIFICATION  
-----  
OFFICE DE DÉVELOPPEMENT DU SUD



الجمهورية التونسية  
-----  
وزارة الاقتصاد والتخطيط  
-----  
ديوان تنمية الجنوب

16 SEPT 2022

**DECISION INTERNE**

N°: 47

Le Directeur Général de l'Office de Développement du Sud (ODS),

- Vu le contrat ENI 2018/41-142 relatif à l'avenant à la convention de financement conclu entre le Ministère de l'Économie et de la Planification et l'Union Européenne relatif au programme d'appui à la jeunesse en Tunisie-IRADA,
- Vu le contrat de subvention ENI 2022/432-935 relatif au programme de soutien au développement économique durable local pour l'emploi des jeunes IRADA Youth.

**DECIDE**

**Article 1:**

La mobilisation des ressources humaines de l'ODS pour la mise en œuvre du programme IRADA Youth en vue de :

- Préparation et mise en œuvre des projets dans les territoires sous la responsabilité de l'ODS (gouvernorats de Tozeur et de Kébili).
- Assurer la coordination avec l'administration contractante qui est le Commissariat Générale au Développement Régional (CGDR).

**Article 2 :**

Les ressources humaines mobilisées citées ci-dessous, seront chargées de l'accompagnement de la mise en œuvre et du suivi des projets financés par ce programme.

العنوان : صدارة التنمية 4119 مدنين - الهاتف : (+216) 75 640 363 - الفاكس : (+216) 75 641 747  
Adresse : Immeuble Ettannina- 4119 Médénine - Tél : (+216) 75 640 363 - Fax : (+216) 75 641 747 -E-mail : [odsud@ods.nat.tn](mailto:odsud@ods.nat.tn)

### Cadres chargés du programme IRADA Youth

N/O	Nom et prénom	Fonction
<b>ODS Central</b>		
01	Najoua Saidi	Directrice
02	Emna Hamroun	Sous directeur
03	Bochra Zammouri	Chef service
<b>DRD Tozeur</b>		
05	Doria Jellabi	Sous directeur
06	Safi Eddine Miadi	Sous directeur
<b>DRD Kébili</b>		
07	Mounir ben Khaled	Chef service
08	Houda El Abed	Cadre

#### **Article 3 :**

Le Directeur Général de l'ODS procédera à charger d'autres cadres pour des missions spécifiques suivant l'état d'avancement de réalisation du programme IRADA Youth s'il s'avère nécessaire.

#### **Article 4 :**

La présente décision, entrera en vigueur dès la date de sa signature par le Directeur Général et expirera avec la clôture du programme.



Directeur Général  
*Khaled Haichicha*  
Khaled Haichicha

## 1-2 Décision de création du comité d'évaluation au niveau central (CGDR) :

 Ressources Économiques MOEF - MEPE	 المندوبية العامة للتطوير الإقليمي Commissariat Général au Développement Régional	 Programme Financé par l'Union Européenne
المندوبية العامة للتطوير الإقليمي مكتب التشغيل 17 جويلية 2023		
عدد 1336 / 23		

**Projet IRADA4YOUTH :**  
**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES**

**Décision de Création du Comité Central  
pour la vérification de conformité des dossiers des demandeurs aux  
exigences des lignes directrices**

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : n°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 2 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ",

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

Vu les clauses des lignes directrices du premier appel à proposition lancé officiellement le 30 Mai 2023, prévoyant la clôture de dépôt des demande le 10 Juillet 2023

**Décide :**

**Article 1 : Création**

Un Comité central au CGDR est mis en place afin de procéder à la vérification de la conformité des demandes reçues aux exigences des lignes directrices, notamment : la résidence du candidat dans le gouvernorat ciblé avant le lancement officiel de l'appel à proposition en date du 31 Mai 2023, la

1

fourniture des copies des diplômes du supérieur ou des centres de formation professionnelle et l'utilisation du formulaire standard officiel conforme aux lignes directrices.

## Article 2 : Mission

Le Comité central examinera les fichiers de candidature reçus et procédera à :

- La vérification de la conformité des demandes aux exigences des lignes directrices .
- Attribuer à chaque demande de candidature (note succincte un code spécifique) permettant de référencier chaque demande et garantir l'anonymat de chaque dossier lors de l'évaluation ultérieure dans les régions.
- Agréger les demandes reçues électroniquement, mais transmises plus d'une fois, ou reçues fragmentées dans plus d'un fichier.
- La distribution des notes succinctes anonymes selon les gouvernorats ciblées, tout en gardant une copie originale permettant de vérifier la traçabilité.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres de ce comité central :

- Mr Mohamed abdessalem et Mr Fraj Saadaoui : chargés des Gouvernorats de Mahdia et Zaghouan.
- Mme Manoubia Fatoumi et Mme Manel Zeidi = chargées du Gouvernorat de Kairouan.
- Mme Radhia Khelifi et Mme Sihem Bouslimi = chargées des Gouvernorats de Tozeur et Le Kef.
- Mme Jamila Methnini et Mr Amara Tlijani = chargés du Gouvernorat de Kebili.

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional

Faouzi Ghrab

## 1-3 Décisions de création des comités régionaux d'évaluation :

### 1-3-1 Gouvernorat de Kébili :



Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES

### Décision de Création du Comité Régional d'Octroi et d'Évaluation - Gouvernorat de Kébili

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : n°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 2 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ".

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

**Décide :**

#### Article 1 : Création

Un Comité Régional d'Octroi et d'évaluation est mis en place auprès du Gouvernorat de Kébili afin de procéder au traitement et à la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets au Gouvernorat de Kébili.

## Article 2 : Mission

Le Comité Régional d'Octroi et d'évaluation se prononcera sur la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets soumis en procédant ainsi à la :

- Vérification administrative de la demande
- Vérification de l'éligibilité (projet, demandeur, coût...)
- Vérification des conditions d'adéquation du demandeur à la procédure d'octroi directe
- Validation des évaluations préalables réalisées par les assesseurs
- Avis d'octroi de subvention.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres du Comité Régional d'Octroi et d'évaluation :

- Mr Ali Elbey Directeur Régional de Développement du Gouvernorat de Kébili, Président (non votant).
- Mr Othman Mahmoudi Directeur régional de l'emploi et de la Formation Professionnelle du Gouvernorat de Kébili, Rapporteur (non votant).
- Mr Houcine Mbarek Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPMEs - du Gouvernorat de Kébili (votant).
- Mr Chokri Snoussi Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Kébili(votant).
- Mr Mohamed Jaber Président directeur général de la Société de Développement et d'Investissement de Kebili - SODIK-SICAR - ( votant).
- Mr Mounir Benkhaled Représentant de l'Office de Développement du Sud (observateur).
- Représentant.e de la Délégation de l'UE en Tunisie (Observateur).

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional

Faouzi Ghrab

## 1-3-2 Gouvernorat de Tozeur



إرادة  
4youth 4youth

Projet IRADA4YOUTH :

SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES

### Décision de Création du Comité Régional d'Octroi et d'Évaluation - Gouvernorat de Tozeur

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : n°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 2 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ".

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

Décide :

#### Article 1 : Création

Un Comité Régional d'Octroi et d'évaluation est mis en place auprès du Gouvernorat de Tozeur afin de procéder au traitement et à la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets au Gouvernorat de Tozeur.

## Article 2 : Mission

Le Comité Régional d'Octroi et d'évaluation se prononcera sur la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets soumis en procédant ainsi à la :

- Vérification administrative de la demande
- Vérification de l'éligibilité (projet, demandeur, coût...)
- Vérification des conditions d'adéquation du demandeur à la procédure d'octroi directe
- Validation des évaluations préalables réalisées par les assesseurs
- Avis d'octroi de subvention.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres du Comité Régional d'Octroi et d'évaluation :

- Mr El Aid Lazouach Directeur Régional de Développement du Gouvernorat de Tozeur, Président (non votant).
- Mr Brahim Khalifa Président du centre d'affaires du Gouvernorat de Tozeur, Rapporteur (non votant).
- Mm Awatef Chebbi Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME - du Gouvernorat de Tozeur (votant).
- Mr Semi Amari Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Tozeur (votant).
- Représentant.e de L'Union Tunisien de l'Industrie , de Commerce et de l'Artisanat - UTICA - (votant).
- Représentant.e de l'Union Tunisien de l'Agriculture et de la Pêche - UTAP (votant).
- Mr Safieddine Miadi Représentant de l'Office de Développement du Sud -ODS (observateur)..
- Mm Doria jellabi Représentante de l'Office de Développement du Sud -ODS (observateur).
- Représentant.e de la Délégation de l'UE en Tunisie (Observateur).

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.



The image shows a circular official stamp on the left, containing Arabic text and the acronym 'CGDR'. To the right of the stamp is a handwritten signature in blue ink, which reads 'Faouzi Ghrab'. Below the signature, the text 'Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional' is printed in blue.

### 1-3-3 Gouvernorat de Kairouan



Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES

#### Décision De Création du Comité Régional D'Octroi d'Evaluation - Gouvernorat de Kairouan

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : n°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 2 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ".

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

Décide :

#### Article 1 : Création

Un Comité Régional d'Octroi et d'évaluation est mis en place auprès du Gouvernorat de Kairouan afin de procéder au traitement et à la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets au Gouvernorat de Kairouan.

## Article 2 : Mission

Le Comité Régional d'Octroi et d'évaluation se prononcera sur la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets soumis en procédant ainsi à la :

- Vérification administrative de la demande
- Vérification de l'éligibilité (projet, demandeur, coût...)
- Vérification des conditions d'adéquation du demandeur à la procédure d'octroi directe
- Validation des évaluations préalables réalisées par les assesseurs
- Avis d'octroi de subvention.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres du Comité Régional d'Octroi et d'évaluation :

- Mr Rabeh Baccouchi Directeur Régional de Développement du Gouvernorat de Kairouan, Président (non votant).
- Mr Hatem Selmi Directeur Régional de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation - APII - du Gouvernorat de Kairouan , Rapporteur (non votant).
- Mr Abdelkarim Selmi, Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPMEs - du Gouvernorat de Kairouan (votant).
- Mr Ezzine Salhi, Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Kairouan (votant.)
- Mr Abdelkarim Kneni Directeur Régional du Société d'Investissement et de Développement du Centre Ouest - SIDCO - Gouvernorat de Kairouan(votant).
- Mr Ahmed Hamdi Représentant de l'Office de Développement du Centre Ouest -ODCO - (observateur).
- Représentant.e de la Délégation de l'UE en Tunisie (Observateur).

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

## 1-3-4 Gouvernorat du Kef



**Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES**

**Décision  
de Création du Comité Régional  
d'Octroi et d'Evaluation- Gouvernorat du Kef**

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : N°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 02 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ".

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

**Décide :**

**Article 1 : Création**

Un Comité Régional d'Octroi et d'évaluation est mis en place auprès du Gouvernorat de Kef afin de procéder au traitement et à la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets au Gouvernorat du Kef

## Article 2 : Mission

Le Comité Régional d'Octroi et d'évaluation se prononcera sur la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets soumis en procédant ainsi à la :

- Vérification administrative de la demande
- Vérification de l'éligibilité (projet, demandeur, coût...)
- Vérification des conditions d'adéquation du demandeur à la procédure d'octroi directe
- Validation des évaluations préalables réalisées par les assesseurs
- Avis d'octroi de subvention.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres du Comité Régional d'Octroi et d'évaluation :

- Mr Khelifa Nouri Directeur Régional de Développement de Gouvernorat du Kef, Président (non votant)
- Mr Lotfi Mannai Directeur régional de l'Office National de l'Artisanat - ONA - de Gouvernorat du Kef , Rapporteur (non votant)
- Mr Tahar Ounalli Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME - de Gouvernorat du Kef (votant)
- Mr Wadia Khadraoui Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - de Gouvernorat du Kef (votant)
- Mr Walid Oukaili Directeur Régional de la Société de Développement et d'Investissement du Noerd Ouest - SODINO - de Gouvernorat du Kef (votant)
- Mr Mehdi Klai Directeur Général du Complexe Industriel et Technologique du Kef (observateur).
- Mr Ridha Bouselmi Représentant de l'Office de Développement du Nord Ouest - ODNO - (observateur)
- Mr Yassine Khilil Directeur du centre d'affaires du Kef (observateur).
- Représentant.e de la Délégation de l'UE en Tunisie (Observateur)

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

## 1-3-5 Gouvernorat de Zaghouan



Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES

### Décision de Création du Comité Régional d'Octroi d'Evaluation - Gouvernorat de Zaghouan

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : n°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 02 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ".

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

Décide :

#### Article 1 : Création

Un Comité Régional d'Octroi et d'évaluation est mis en place auprès du Gouvernorat de Zaghouan afin de procéder au traitement et à la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets au Gouvernorat de Zaghouan.

## Article 2 : Mission

Le Comité Régional d'Octroi et d'évaluation se prononcera sur la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets soumis en procédant ainsi à la :

- Vérification administrative de la demande
- Vérification de l'éligibilité (projet, demandeur, coût...)
- Vérification des conditions d'adéquation du demandeur à la procédure d'octroi directe
- Validation des évaluations préalables réalisées par les assesseurs
- Avis d'octroi de subvention.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres du Comité Régional d'Octroi et d'évaluation :

- Mr Khaled Hosni Directeur Régional de Développement du Gouvernorat de Zaghouan, Président (non votant).
- Mr Samir Marzouk Directeur régional de l'Agence de Promotion des Investissements Agricoles - APIA - du Gouvernorat de Zaghouan , Rapporteur (non votant).
- Mm Ines Elouer Directeur régional de l'Agence de Promotion de l'Industrie et de l'Innovation - APII - du gouvernorat de Zaghouan ( non votant).
- Mm Faten Jerijni Diercteur Régional de l'emploi et de la Formation Professionnelle du Gouvernorat de Zaghouan ( non votant).
- Mr Limaiem Achouri Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises - BFPME - du Gouvernorat de Zaghouan (votant).
- Mr Chaker CHAIEB Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Zaghouan (votant).
- Mr Kamel Rahyem, Directeur du Centre d'Affaires de Zaghouan ( votant).
- Mr Atef Belhaj Lakhdher Représentant du Commissariat Général au Développement Régional - CGDR(observateur).
- Représentant.e de la Délégation de l'UE en Tunisie (Observateur).

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

## 1-3-6 Gouvernorat de Mahdia



**Projet IRADA4YOUTH :**  
**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI**  
**DES JEUNES**

### **Décision** **de Création du Comité Régional** **d'Octroi et d'Evaluation- Gouvernorat de Mahdia**

Le Directeur Général du Commissariat Général au Développement Régional (CGDR),

Vu la Convention de financement : n°ENI/2018/41-142 relative au programme EU4Youth et le Contrat de Subvention n° ENI /2022/432.935 du 2 juin 2022 relatif au projet de Soutien au Développement Economique Durable Local pour l'Emploi des Jeunes " IRADA4Youth ".

Vu le Guide des Marchés publics et Subventions de l'UE dans le cadre des actions extérieures de l'Union Européenne (version Juillet 2019),

Vu le Manuel des procédures revu en 2020 adressé au CGDR chargé de la mise en œuvre du mécanisme de subvention,

**Décide :**

#### **Article 1 : Création**

Un Comité Régional d'Octroi et d'évaluation est mis en place auprès du Gouvernorat de Mahdia afin de procéder au traitement et à la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets au Gouvernorat de Mahdia.

## Article 2 : Mission

Le Comité Régional d'Octroi et d'évaluation se prononcera sur la sélection des dossiers de demandes de subvention de projets soumis en procédant ainsi à la :

- Vérification administrative de la demande
- Vérification de l'éligibilité (projet, demandeur, coût...)
- Vérification des conditions d'adéquation du demandeur à la procédure d'octroi directe
- Validation des évaluations préalables réalisées par les assesseurs
- Avis d'octroi de subvention.

## Article 3 : Composition

Sont désignés membres du Comité Régional d'Octroi et d'évaluation :

- Mr AbdessattarToumi Directeur Régional de Développement du Gouvernorat de Mahdia, Président (non votant)
- Mm Imen Belhouja El Ghoul Directrice du centre d'affaires de Mahdia ,Rapporteur (non votant)
- Mr Chokri Machreki Chef d'Espace Entreprendre de Mahdia ( votant)
- Mr Mahmoud GUIZA Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises BFPME- du Gouvernorat de Mahdia (votant)
- Mr Romdhane Amri, Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Mahdia(votant)
- Mr Radhouan Mestiri Représentant du Commissariat Général au Développement Régional - CGDR - (observateur)
- Mr Adel Kacem Représentant du Commissariat Général au Développement Régional -CGDR - ( observateur ).
- Représentant.e de la Délégation de l'UE en Tunisie (Observateur).

## Article 4 :

Cette décision entre en vigueur dès sa signature par le DG du CGDR.

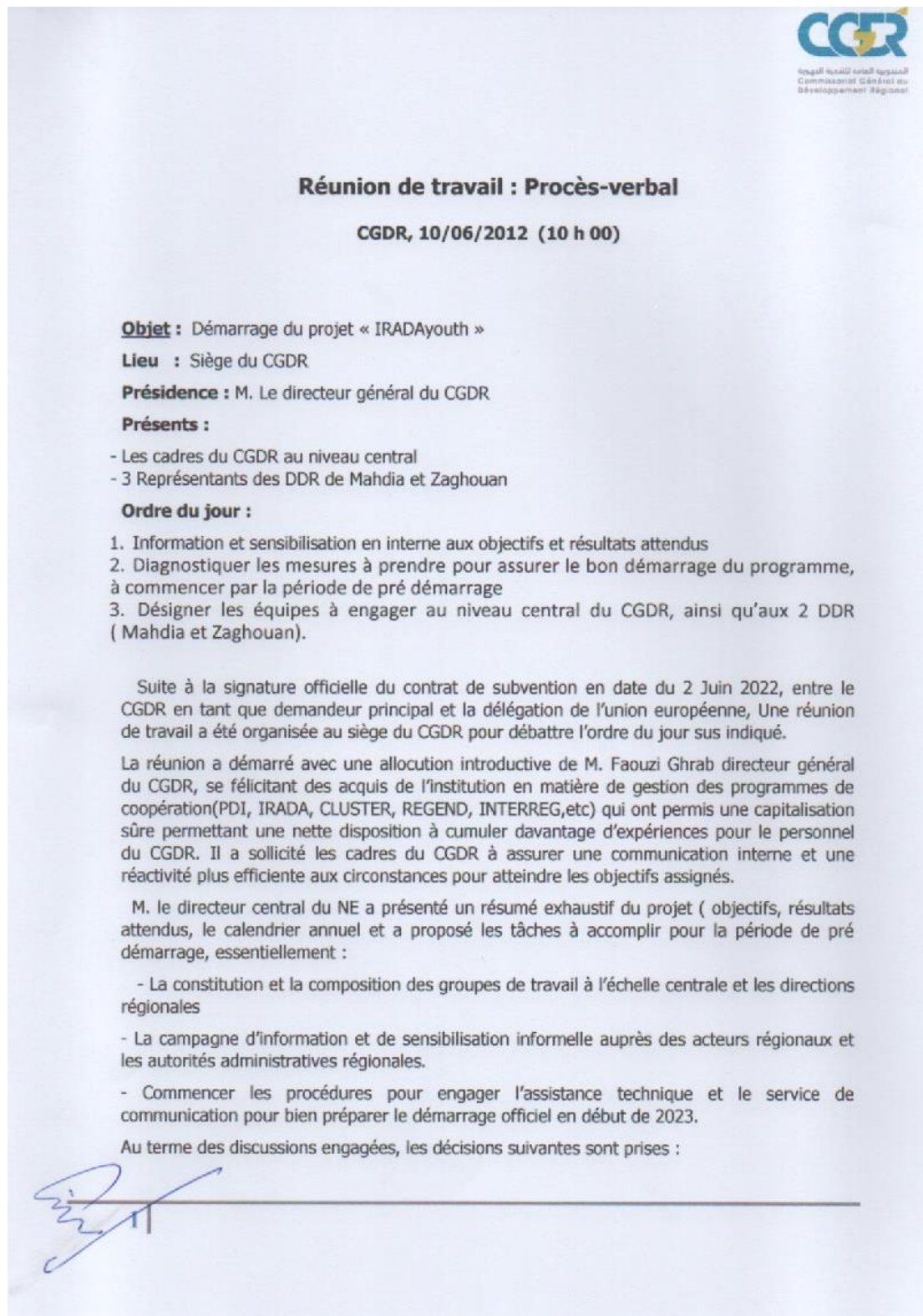


Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional

Fauzi Ghrab

## 2- Les procès-verbaux des différentes réunions :

### 2-1 Procès –verbaux d’aspect organisationnels



#### 4. Les discussions

1	<p>Constitution des équipes à engager dans le projet :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>• 2 Cadres de chaque DDR ( un cadre chargé de l'animation, préparation et suivi des actions de formation et de contact avec les acteurs régionaux, un deuxième cadre pour le suivi des dossiers de candidature des bénéficiaires finaux)</li> <li>• Au niveau central du CGDR, 3 cadres seront chargés des dossiers financiers, notamment les acquisitions, les contrats d'engagement de l'AT, l'agent communication, les actions de formation, les rencontres régionales, le paiement des subventions pour les bénéficiaires finaux ,etc). Pour le coté technique, 4 cadres seront chargés de suivre les actions dans les 6 gouvernorats, participer aux rencontres régionales, sélection des bénéficiaires ,etc)</li> </ul>
2	<p>Ordonner les DDR dans les régions concernées à entamer dès maintenant les recherches pour la collecte des études disponibles sur les secteurs économiques et les filières économiques dans les régions concernées. Ceci dans le but de dégager des idées de projets à mettre à la disposition des intéressés lors des appels à proposition.</p>
3	<p>Commencer dès à présent la préparation des décisions nominatives pour les comités à créer à l'échelle centrale et régionale et prioritairement le comité de gestion financière au niveau central, du moment que la première tranche de la subvention a été transférée.</p>
4	<p>Pour s'inspirer des procédures de recrutement de l'assistance technique et le service de communication, l'ordre a été donné pour entamer les contacts nécessaires avec l'UGP IRADA pour avoir les documents nécessaires pour cette démarche.</p>
5	<p>En prévision des procédures pour l'obtention de l'exonération de la TVA, la direction générale des impôts a été saisie pour avoir l'aval concernant les acquisitions à effectuer par le CGDR dans le cadre de sa gestion budgétaire, ainsi que pour les bénéficiaires finaux.</p>
6	<p>Entamer dès à présent la diffusion du projet auprès des autorités régionales pour les informer sur le démarrage du projet et solliciter leur coopération pour faciliter le travail des groupes formés et les animations qui suivront. A ce titre, le résumé présenté lors de l'actuelle réunion sera diffusée auprès de toutes les parties prenantes pour information et un courrier officiel sera transmis aux autorités régionales dans ce sens.</p>



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional

Faouzi Ghrab

## Procès-verbal

### Première réunion du comité d'implémentation du projet

#### EU4YOUTH-IRADA

CGDR, 28/07/2022 (09 h 00)

**Objet :** Agenda pour la phase préliminaire ( Aout-Décembre 2022) avant le démarrage officiel du projet EY4YOUTH-IRADA

**Lieu :** Siège du CGDR

**Présents :** ( tableau en annexe)

#### Ordre du jour :

1. Une mutuelle familiarisation entre les membres du comité (CGDR+ODRs+ DDRs)
2. Information et échange des documentations disponibles.
3. Proposition de la programmation en période de pré démarrage

La réunion en présentiel pour les membres au siège du CGDR et en ligne pour les membres dans les ODRs et DDRs. Elle a démarré par une présentation mutuelle du groupe du fait que c'est la première réunion du comité élargi. De point de vue officialisation des membres des comités au niveau des ODRs, une décision est en cours de signature pour les membres au siège de l'ODS et les deux DDRs ( Tozeur et Kébili).

Suite à cette introduction, M. Mohamed Abdessalem, président du comité a passé en revue les actions déjà réalisées depuis le 2 Juin 2022, date de la signature du contrat de subvention ; notamment la réunion d'information en interne au CGDR du 6 Juin 2022 pour présenter les objectifs, les actions et les résultats escomptés, ainsi que la chronologie et le budget alloué. De ce fait, la présente réunion porte essentiellement sur les actions de sensibilisation-information à entreprendre pour la période de pré démarrage du projet (entre Aout et Décembre 2022). A ce niveau, il a rappelé les actions entreprises suivantes :

- Adresser des lettres officielles aux autorités régionales (Mahdia et Zaghouan) pour les informer du projet et solliciter leur soutien aux équipes chargées de l'implémentation du projet .
- Nomination officielle des équipes (centrale et régionales) qui seront chargées de l'implémentation du projet.
- Coordination avec l'UGP IRADA pour l'obtention des TDRs relatives aux recrutements de l'agence communication et l'assistance technique pour s'en inspirer dans notre projet actuel.

#### 4. Les discussions

1	Demander des clarifications concernant la relation avec le projet IRADA concernant l'installation des plateformes régionales
2	Demander des clarifications des secteurs concernés pour l'éligibilité aux subventions par les jeunes dans le nouveau projet
3	Proposer des études spécifiques pour les créneaux d'investissement privé dans certaines régions
4	Clarification sur les rôles des cadres des DDRs concernés au sein des équipes régionales
5	Demander des clarifications concernant les jeunes ciblés et les montants alloués aux subventions

En réponse à ces commentaires, les clarifications suivantes sont apportées :

- Le projet IRADA dans sa composante soutien aux entreprises affectées par la pandémie COVID19 a porté sur le soutien des entreprises existantes et actives ; ce qui n'est pas le cas dans le projet actuel qui porte sur les subventions accordées aux nouveaux projets.
- Tous les secteurs d'activité sont concernés et prioritairement ceux qui s'intègrent dans les transitions écologiques, numériques et énergétiques ; mais ce sont des petits projets d'une moyenne de 21 milles euros. Donc, ce seront des projets de type financés par la BTS.
- Les jeunes concernés sont ceux qui ont 35 ans ou plus et qui devront être des diplômés du supérieur ou bien des jeunes de moins de 35 ans sans condition de diplôme de supérieur. La priorisation des jeunes femmes est à respecter dans ce projet.

- Dans le cadre du présent projet, il n'y aura pas des études spécifiques sur les filières comme c'était le cas de IRADA, il sera question d'explorer les études existantes à l'échelle de chaque région pour en dégager les priorités de chaque région. La diffusion des documents sur le projet vont clarifier davantage sur ces questions.

**Actions prioritaires :**

Au terme de cette réunion, les actions suivantes sont prioritaires pour réussir la phase de pré démarrage :

- Finaliser et échanger les décisions officielles avec le CGDR des équipes chargées de suivi du projet
- Informer officiellement le reste des autorités régionales qui ne sont pas encore informées
- Commencer les collectes des études disponibles pour dégager les filières et créneaux prioritaires.
- Les DDRs concernées sont appelées à programmer sous la tutelle des ODRs et les autorités régionales informées, des rencontres individuelles ou collectives pour la sensibilisation et diffusion des objectifs, les résultats, l'engagement de chacun tout au long de l'implémentation du projet. L'échange d'information avec le CGDR et les ODRs pour ces travaux est nécessaire pour la coordination.
- L'équipe administrative et financière au siège du CGDR est appelée à finaliser les procédures de recrutement de l'agence communication et l'assistance technique avant la fin du mois d'Août. Les TDRs relatives seront disponibles incessamment.

## Projet EU4YOUTH-IRADA : Concertation entre partenaires officiels (1ère réunion)

### Procès-Verbal

**Objet :** Coordonner les Préparatifs de la phase préliminaire du projet EY4YOUTH-IRADA

**Lieu :** CGDR (online)

**Date :** 26/10/2022 (15:00-17:00)

**Présents :**

CGDR : DG, DG-A (Mme Naima Abdelmalek), Coordinateur du Projet (Mohamed Abdessalam), Directeur (Mahmoud Abd.)

ODS : DG

ODCO : DG

ODNO : DG et Tahar Nasri (Référént),

UGP IRADA : Mohamed Tahrani

**Ordre du jour :**

Préparatifs engagés

Actions à finaliser avant démarrage officiel du Projet

Coordination et échanges entre partenaires

Aspects budgétaires

Le DG du CGDR a introduit la réunion avec un aperçu sur les préparatifs engagés, les actions à finaliser avant le démarrage officiel et les prévisions pour la première année (2023) d'exécution officielle du projet.

Actions engagées	Actions à finaliser	Prévisions au démarrage officiel
Constitution des équipes du suivi au niveau de chaque partenaire  Demande d'exonération de la TVA (DGI)	Echanges informels avec les acteurs régionaux et locaux  Relancer la DGI	LDs à établir Concertation CGDR-ODRs et finalisation des procédures d'acquisition : Bureautique et Fournitures, Informatique.
Saisir officiellement les autorités dans les régions concernées	Recueil d'études sectorielles, de filières/CdV, nationales ou régionales disponibles (DDR)  Etabli des « Fiches » de projets/Thématiques pertinents d'orientation à mettre à la disposition des promoteurs potentiels	
« Cadre logique » du projet : Finalisé		
Communication et ID visuelle :  - Consultant mobilisé par la DUE en Tunisie.	Communication et ID visuelle (modes, planning, outils...): Continuer les échanges CGDR-ODRs	Communication et ID visuelle (modes, planning, outils...): Préparer un planning (fin novembre 2022) de rencontres

- 3 rencontres de concertation		régionales de sensibilisation en associant les ODRs et autorités régionales
Finaliser et diffuser la documentation disponible sur le projet	Recrutement de Bureau d'Assistance Technique : Lancer l'AO	

#### **Discussions**

1	<p>Inciter les cadres du CGDR/ODRs à établir un diagnostic aussi complet que possible, en concertation avec les partenaires locaux : collecte et exploitation des études disponibles en rapport avec les objectifs du projet pour rédiger des « fiches » à mettre à la disposition des jeunes sensibilisés.</p> <p>Risques et difficultés : Recours à l'UGP IRADA</p>
2	Bien préparer les actions de communication au niveau des régions, garantes de bonne durabilité aux projets à soutenir pour les années à venir
3	<p>Objectifs du projet : Chiffres indicatifs et il n'y a pas de quota pour chaque région.</p> <p>Sensibilisation et accompagnement : Cibler aussi large que possible de jeunes à inciter ces derniers à l'auto-entreprenariat</p>
4	<p>entre les lignes b</p> <p>Budget : Modification mineures (moins de 25%) à envisager, en cas de besoin, en consultant la DUE à Tunis. Sinon, modification « majeures », la DUE à Tunis à consulter</p>

#### **Actions prioritaires à entreprendre:**

Au terme de la réunion, des actions sont jugées prioritaires pour cette phase de pré-démarrage :

- Finaliser la collecte et la synthèse des études disponibles au niveau des DDRs concernées.
- Partage et échange autour de « modèle » à préparer pour un gouvernorat à convenir (Délai : prochaine rencontre prévue fin Novembre 2022)
- Recrutement de l'Assistance technique dès que possible : Lancement d'A.O
- Accord de la DGI : A relancer
- Achats des consommables à acquérir : concertation avec les ODRs
- Acquisition d'équipements programmés : procédure à lancer
- Logistique des rencontres régionales (documentation, présentations, interventions, etc) : S'y préparer ...
- Lignes directrices (LDs) : A Finaliser

**Projet IRADA4Youth : Concertation entre partenaires officiels(2ème réunion)**

**Procès-Verbal**

**Objet :** Suite de Coordonation les Préparatifs de la phase préliminaire du projet IRADA4Youth

**Lieu :**CGDR (online)

**Date :**09/12/2022 (10:00-12:30)

**Présents :**

CGDR : DG, Coordinateur du Projet (Mohamed Abdessalem), Directeurs (Mahmoud Abdelmoula+ Manoubia fatoumi )

ODS : Mme Najoua Saidi et Walid triki

ODCO : DG

**Ordre du jour :**

Suivi des avancements accomplis pour les préparatifs au démarrage officiel du projet

Discussion des lignes directrices et les notes succinctes, en préparation du premier appel à proposition en 2023

Calendrier préliminaire des premières rencontres régionales de sensibilisation

Le DG du CGDR a introduit la réunion avec un passage en revue des préparatifs engagés, les actions à finaliser avant le démarrage officiel et les prévisions pour la première année (2023) d'exécution officielle du projet.

<b>Rubriques discutées</b>	<b>Résultat des échanges</b>	<b>Remarques et recommandations</b>
Acquisitions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les consommables</li> <li>• Les équipements (ordinateurs portables+ imprimantes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir l'achat de 75% des besoins pour la première année.</li> <li>- 100% la première année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier listing des besoins établi, une concertation des ODRs est prévue en ligne.</li> <li>- Dossier de consultation établi, prévoir si possible acquisition de caméras accessoires aux ordinateurs portables</li> </ul>
Autorisation d'exonération de la TVA pour le CGDR	Adresser en urgence un courrier de rappel et explicatif à la DGI	Une lettre est adressée aujourd'hui même à la DGI
Structuration des groupes de travail dans les régions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chef de file pour le groupe de sensibilisation et communication</li> <li>• Un chef de file pour le comité d'évaluation</li> </ul>	Les DGs des ODRs sont appelés à revoir les sélections des équipes chargées pour le suivi du projet en tenant compte de cette démarche	Les nouvelles décisions des ODRs sont prévues Lundi prochain
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication sur le projet</li> </ul>	L'agence COM recommandée par la DUE a entamé le processus d'identité pour le projet, 3 jeunes de chaque région ciblée participeront à ce processus (Zaghuan et Kébili ont déjà communiqué les jeunes à mobiliser)	Les DGs sont invités à coordonner avec les DDRs concernés pour proposer Les jeunes représentants des autres gouvernorats.  L'identification du LOGO du projet sera sous forme de concours, les propositions de chaque équipe

		représentant le gouvernorat, la meilleure proposition sera récompensée.
Lignes directrices et Notes succinctes en préparation du premier appel à proposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter des LD standards avec des ajouts nécessaires pour chaque gouvernorat</li> <li>- Les spécificités de chaque gouvernorat apparaitront dans les critères de sélection et les filières économiques identifiées</li> </ul>	<p>Les ODRs sont appelés à communiquer au CGDR leurs remarques sur le document provisoire qui leur est diffus, avant le 13 Décembre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réunion de validation des LD définitives est prévue le 15 Décembre, qui sera communiquée à la DUE pour non objection</li> </ul>
Calendrier des premières rencontres d'information et sensibilisation dans les régions concernées	<p>Le planning suivant est adopté provisoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Kairouan (le 10 Janvier 2023)- Tozeur et Kébili (17+18 Janvier 2023)- Mahdia (24 Janvier 2023)- Kef ( 27 Janvier)- Zaghouan ( 31 Janvier)</li> </ul>	<p>Agenda prévue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une présentation du GGDR sur le projet</li> <li>- Une présentation de la DDR sur les filières identifiées, les niches de projets potentiels, certaines fiches d'idées de projets</li> </ul>

**Autres recommandations:**

- Une note d'information est à adresser au MEP concernant les rencontres régionales
- Aviser les Gouverneurs des régions concernées pour les prochaines rencontres régionales programmées
- Assisteront aux rencontres régionales, outre les représentants de chaque région (officiels+acteurs régionaux+jeunes), le groupe représentant la centrale du CGDR et un référent de chaque ODR.
- La délégation de l'union européenne installera au début de l'année 2023 une plateforme numérique qui sera dédiée au programme EU4Youth dont le projet IRADA4Youth fait partie

## **2-2 Procès-verbaux pour le suivi du premier appel à proposition**

### **Projet IRADA4Youth : Préparatifs pour le lancement du premier appel à proposition**

#### **Procès-Verbal**

**Objet** : Etablissement des Lignes directrices pour le premier appel à proposition

**Lieu** : Siège de l'UGP IRADA

**Date** : 02/03/2023 (10:00-12:30)

**Présents** :

– Liste en annexe

**Ordre du jour** :

- **Examen d'une version améliorée des LDs** :

-Les participants à la réunion se sont félicités du progrès constaté dans la finalisation du contenu des lignes directrices. Cependant, ils enregistrent les recommandations suivantes :

-Préciser une quantification des résultats prévus, en termes d'emplois directs et indirects

-Spécifier l'aspect genre dans les objectifs et les résultats

-Approuver l'association des demandeurs entre eux lors de la présentation des candidatures, tout en respectant la condition de signature des contrats de subvention par un seul représentant.

-Vérifier qu'à la fin du processus de sélection des bénéficiaires qu'on a choisi les meilleures idées de projets et les meilleurs promoteurs, à travers un entretien final avec les demandeurs sélectionnés.

-Introduire plus de spécification par lots des demandeurs

-Proposer que la subvention couvre les TVA pour maintenir la participation du promoteur à 10% de la subvention.

-Veiller à plus d'harmonisation entre les intitulés des paragraphes et leurs contenus.

-Une réunion est prévue au début de la semaine prochaine pour examiner une version encore plus améliorée avec ces recommandations.

-Prévoir un accompagnement des projets lors de la phase de l'implémentation.

## Projet EU4YOUTH-IRADA : Concertation entre partenaires officiels (1ère réunion) Procès-Verbal

**Objet :** Coordonner les Préparatifs de la phase préliminaire du projet EY4YOUTH-IRADA

**Lieu :** CGDR (online)

**Date :** 26/10/2022 (15:00-17:00)

**Présents :**

1. CGDR : DG ( Faouzi Ghrab ) , DG-A (Mme Naima Abdelmalek ) , Coordinateur du Projet (Mohamed Abdessalam), Directeur (Mahmoud Abd.)
2. ODS : DG (Khaled Hachicha ) .
3. ODNO : DG ( Abdessattar Rebhi )
4. ODCO : DG ( Ahmed Nadderi ) et Tahar Nasri (Réfèrent),
5. UGP IRADA : Mohamed Tahrani

**Ordre du jour :**

1. Préparatifs engagés
2. Actions à finaliser avant le démarrage officiel du Projet
3. Coordination et échanges entre partenaires
4. Aspects budgétaires

Le DG du CGDR a introduit la réunion avec un aperçu sur les préparatifs engagés, les actions à finaliser avant le démarrage officiel et les prévisions pour la première année (2023) d'exécution officielle du projet.

1

Actions engagées	Actions à finaliser	Prévisions au démarrage officiel
Constitution des équipes de suivi au niveau de chaque partenaire.	Echanges informels avec les acteurs régionaux et locaux.	LDs à établir Concertation CGDR-ODRs et finalisation des procédures d'acquisition : Bureautique et Fournitures, Informatique.
Demande d'exonération de la TVA (DGI).	Relancer la DGI.	
Saisir officiellement les autorités dans les régions concernées.	Recueil d'études sectorielles, de filières/CdV, nationales ou régionales disponibles (DDR) Etablir des « Fiches » de projets/Thématiques pertinents d'orientation à mettre à la disposition des promoteurs potentiels.	
« Cadre logique » du projet : Finalisé		
Communication et ID visuelle : - Consultant mobilisé par la DUE en Tunisie. - 3 rencontres de concertation	Communication et ID visuelle (modes, planning, outils...): Continuer les échanges CGDR-ODRs	Communication et ID visuelle (modes, planning, outils...): Préparer un planning (avant le 16 décembre 2022) de rencontres régionales de sensibilisation en associant les ODRs et autorités régionales.
Finaliser et diffuser la documentation disponible sur le projet	Recrutement de Bureau d'Assistance Technique : Lancer l'AO Recrutement d'un Bureau d'Audit	

### Discussions

1	Inciter les cadres du CGDR/ODRs à établir un diagnostic aussi complet que possible, en concertation avec les partenaires locaux : collecte et exploitation des études disponibles en rapport avec les objectifs du projet pour rédiger des « fiches » à mettre à la disposition des jeunes sensibilisés. Risques et difficultés : Recours à l'UGP IRADA
2	Bien préparer les actions de communication au niveau des régions, garantes de bonne durabilité aux projets à soutenir pour les années à venir
3	Objectifs du projet : Chiffres indicatifs et il n'y a pas de quota pour chaque région. Sensibilisation et accompagnement : Cibler aussi large que possible de jeunes à inciter ces derniers à l'auto-entreprenariat
4	Budget : Modification dans les lignes budgétaires : (moins de 25%) en cas de besoin informant la DUE à Tunis ; Sinon, consulter la DUE à Tunis.

### Actions prioritaires à entreprendre:

Au terme de la réunion, des actions sont jugées prioritaires pour cette phase de pré démarrage :

- Finaliser la collecte et la synthèse des études disponibles au niveau des DDRs concernées.
- Partage et échange autour de « modèle » à préparer pour un gouvernorat à convenir (Délai : prochaine rencontre prévue fin Novembre 2022)
- Recrutement de l'AT assistance technique dès que possible : Lancement d'A.O
- Accord de la DGI : A relancer
- Achats des consommables à acquérir : concertation avec les ODRs
- Acquisition d'équipements programmés : procédure à lancer
- Logistique des rencontres régionales (documentation, présentations, interventions ,etc) : S'y préparer ...
- Lignes directrices (LDs) : A Finaliser

Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

## Procès-Verbal

### Projet EU4YOUTH-IRADA

**Objet** : Concertation avant le lancement officiel du premier Appel à Proposition

**Lieu** : CGDR (online)

**Date** : CGDR, 03-05-2023 (09:30 - 12:30)

### **Présents** :

Les membres de l'équipe de suivi et mise en œuvre du projet :

- CGDR : Coordinateur du Projet (Mohamed Abdessalam), Fattoumi Manoubia, Bouslimi Sihem, Khemiri Sondés, Khelifi Radhia,
- DDR Zaghouan : Khaled Hosni ( chef DDR)- Atef belhaj lakhdhar-
- DDR Mahdia : Radhouane Mestiri
- DDR kairouan :
- DDR Kef :
- DDR Kebili :
- DDR Tozeur :
- ODCO : M. Tahar Nasri

Le Coordinateur du Projet Mohamed Abdessalam a introduit l'ordre du jour de la réunion avec un bref aperçu sur les travaux engagés pour le démarrage officiel du projet, tout en insistant sur l'aspect collaboratif pour la finalisation des lignes directrices, qui demeurent le principal outil pour mener à bien ce premier appel à proposition.

Les discussions ont porté alors sur les conditions émises dans ces lignes directrices, pour partage et adoption des clauses à respecter.

Thèmes discutés	Les recommandations	Les décisions adoptés
Le zonage des interventions	Lors de la campagne d'information durant le mois de Janvier 2023, tous les gouvernorats concernés ont exigé de faire bénéficier leurs jeunes des interventions du projet, surtout pour la première année du lancement du projet	Le champ d'intervention portera sur les 6 gouvernorats sans exception
La date du lancement officiel de ce premier appel à proposition	Toutes le recommandations sont favorables pour la date du 15 Mai 2023 pour lancer officiellement cet appel	Confirmation de la date du 15 Mai 2023, et les services du CGDR sont appelés à fournir tous les supports numériques et les affiches pour bien respecter cette date.
Les filières prioritaires dans chaque Gouvernorat	Les recommandations des participants ont porté sur le maintien des filières proposées, sauf pour les gouvernorat de Mahdia qui propose des alternatives	Les filières prioritaires au niveau de chaque gouvernorat sont : <ul style="list-style-type: none"> <li>- Gouvernorat de Tozuer et Kébili :La valorisation des sous produits des oasis</li> <li>- Gouvernorat de Kairouan : Les plantes aromatiques et médicinales – l'arboriculture</li> <li>- Gouvernorat de Zaghouan :</li> <li>- Gouvernorat du Kef :</li> </ul>
Les Bénéficiaires prioritaires	Les recommandations pour ce premier appel sont favorables pour le choix des diplômés du supérieur et des centres de formation professionnelle, ainsi que les associations à but non lucratif	les diplômées de formation professionnelle et supérieure.
Procédure de l'évaluation des demandes	Les recommandations des participants sont centrées sur : <ul style="list-style-type: none"> <li>- La disponibilité des experts et les modalités d'accompagnement</li> <li>- Les modalités de fonctionnement des comités d'évaluation</li> <li>- Modalité des dépôts des demandes dans les régions</li> </ul>	
Recrutement de l'AT assistance technique		En cours
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Achats des consommables</li> <li>- Acquisition d'équipements</li> </ul>		En cours

**Projet IRADA4Youth : Préparatifs pour le lancement du premier appel à proposition**

**Procès-Verbal**

**Objet : Etablissement des Lignes directrices pour le premier appel à proposition**

**Lieu : Siège de l'UGP IRADA**

**Date :02/03/2023 (10:00-12:30)**

**Présents :**

– Liste en annexe

**Ordre du jour :**

- **Examen d'une version améliorée des LDs :**

- Les participants à la réunion se sont félicités du progrès constaté dans la finalisation du contenu des lignes directrices. Cependant, ils enregistrent les recommandations suivantes :
- Préciser une quantification des résultats prévus, en termes d'emplois directs et indirects
- Spécifier l'aspect genre dans les objectifs et les résultats
- Approuver l'association des demandeurs entre eux lors de la présentation des candidatures, tout en respectant la condition de signature des contrats de subvention par un seul représentant.
- Vérifier qu'à la fin du processus de sélection des bénéficiaires qu'on a choisi les meilleures idées de projets et les meilleurs promoteurs, à travers un entretien final avec les demandeurs sélectionnés.
- Introduire plus de spécification par lots des demandeurs
- Proposer que la subvention couvre les TVA pour maintenir la participation du promoteur à 10% de la subvention.
- Veiller à plus d'harmonisation entre les intitulés des paragraphes et leurs contenus.
- Une réunion est prévue au début de la semaine prochaine pour examiner une version encore plus améliorée avec ces recommandations.
- Prévoir un accompagnement des projets lors de la phase de l'implémentation.

**Projet IRADA4Youth : Concertation entre partenaires officiels(2ème réunion)**

**Procès-Verbal**

**Objet : Suite de Coordonation les Préparatifs de la phase préliminaire du projet IRADA4Youth**

**Lieu :CGDR (online)**

**Date :09/12/2022 (10:00-12:30)**

**Présents :**

CGDR : DG, Coordinateur du Projet (Mohamed Abdessalem), Directeurs (Mahmoud Abdelmoula+ Manoubia fatoumi )  
 ODS : Mme Najoua Saidi et Walid triki  
 ODCO : DG

**Ordre du jour :**

Suivi des avancements accomplis pour les préparatifs au démarrage officiel du projet  
 Discussion des lignes directrices et les notes succinctes, en préparation du premier appel à proposition en 2023  
 Calendrier préliminaire des premières rencontres régionales de sensibilisation

Le DG du CGDR a introduit la réunion avec un passage en revue des préparatifs engagés, les actions à finaliser avant le démarrage officiel et les prévisions pour la première année (2023) d'exécution officielle du projet.

<b>Rubriques discutées</b>	<b>Résultat des échanges</b>	<b>Remarques et recommandations</b>
Acquisitions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Les consommables</li> <li>• Les équipements (ordinateurs portables+ imprimantes)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Prévoir l'achat de 75% des besoins pour la première année.</li> <li>- 100% la première année</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Premier listing des besoins établi, une concertation des ODRs est prévue en ligne.</li> <li>- Dossier de consultation établi, prévoir si possible acquisition de caméras accessoires aux ordinateurs portables</li> </ul>
Autorisation d'exonération de la TVA pour le CGDR	Adresser en urgence un courrier de rappel et explicatif à la DGI	Une lettre est adressée aujourd'hui même à la DGI
Structuration des groupes de travail dans les régions : <ul style="list-style-type: none"> <li>• Un chef de file pour le groupe de sensibilisation et communication</li> <li>• Un chef de file pour le comité d'évaluation</li> </ul>	Les DGs des ODRs sont appelés à revoir les sélections des équipes chargées pour le suivi du projet en tenant compte de cette démarche	Les nouvelles décisions des ODRs sont prévues Lundi prochain
- Communication sur le projet	L'agence COM recommandée par la DUE a entamé le processus d'identité pour le projet, 3 jeunes de chaque région ciblée participeront à ce processus (Zaghouan et Kébili ont déjà communiqué les jeunes à mobiliser)	Les DGs sont invités à coordonner avec les DDRs concernés pour proposer Les jeunes représentants des autres gouvernorats.  L'identification du LOGO du projet sera sous forme de concours, les propositions de chaque équipe

		représentant le gouvernorat, la meilleure proposition sera récompensée.
Lignes directrices et Notes succinctes en préparation du premier appel à proposition	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adopter des LD standards avec des ajouts nécessaires pour chaque gouvernorat</li> <li>- Les spécificités de chaque gouvernorat apparaîtront dans les critères de sélection et les filières économiques identifiées</li> </ul>	<p>Les ODRs sont appelés à communiquer au CGDR leurs remarques sur le document provisoire qui leur est diffus, avant le 13 Décembre.</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une réunion de validation des LD définitives est prévue le 15 Décembre, qui sera communiquée à la DUE pour non objection</li> </ul>
Calendrier des premières rencontres d'information et sensibilisation dans les régions concernées	<p>Le planning suivant est adopté provisoirement :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Kairouan (le 10 Janvier 2023)- Tozeur et Kébili (17+18 Janvier 2023)- Mahdia (24 Janvier 2023)- Kef ( 27 Janvier)- Zaghouan ( 31 Janvier)</li> </ul>	<p>Agenda prévue :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Une présentation du GGDR sur le projet</li> <li>- Une présentation de la DDR sur les filières identifiées, les niches de projets potentiels, certaines fiches d'idées de projets</li> </ul>

**Autres recommandations:**

- Une note d'information est à adresser au MEP concernant les rencontres régionales
- Aviser les Gouverneurs des régions concernées pour les prochaines rencontres régionales proframées
- Assisteront aux rencontres régionales, outres les représentants de chaque région (officiels+acteurs régionaux+jeunes), le groupe représentant la centrale du CGDR et un référant de chaque ODR.
- La délégation de l'union européenne installera au début de l'année 2023 une plateforme numérique qui sera dédiée au programme EU4Youth dont le projet IRADA4Youth fait partie

**P.V. Réunion  
Comité Régional d'Octroi et d'Evaluation du Projet  
IRADA 4Youth**

**Objet :** Réunion du comité régional d'octroi et d'évaluation du projet IRADA 4Youth

**Lieu :** D.D.R.Kef

**Date et heure :** 13 septembre 2023 à 09h30.

**Ordre du jour :**

1. réception des notes attribuées par les assesseurs aux NS des projets
2. Calcul de la moyenne générale de notes pour chaque NS
3. Validation des notifications réalisées par les assesseurs
4. Validation des notes attribuées par le président du comité pour les demandes qui ont des écarts dépassant 10 points entre les notifications de deux assesseurs.
5. Sélection des candidats ayants des notes supérieures à 60/100
6. Classification par ordre décroissant des moyennes
7. Validation de 20 dossiers (voir annexe)

**Mesures adoptées**

- les évaluateurs ont ciblé les meilleures idées de projets appartenants aux filières priorisées et qui adoptent de l'innovation dans leurs processus de production programmés.

**Heure de fin de réunion :** 12h00

**Présents :**

- Mr Khalifa Nouri : Directeur Régional de Développement du Kef

- Mr Lotfi Mannai : commissaire ONA Kef

- Mr Tahar Ounalli : Directeur BFPME du Kef

- Mr wadia khadraoui : DIRECTEUR BTS ELKEF

- Mr walid oukaili : DIRECTEUR SODINO ELKEF

- Mr mehdi klai : DG CIT EL KEF

- Mr yassine khilil : DIRECTEUR centre d'affaires ELKEF

- Mr Kehri Ahmed Chedli : BTS<sub>1</sub> Le Kef

**Signatures :**



**Décision du comité régional d'octroi et d'évaluation  
Irada 4Youth kef**

Code de projet	Notes Finales
33029/01/2023	95,00
33003/01/2023	93,67
33026/01/2023	89,67
33022/01/2023	87,67
33018/01/2023	80,00
33037/01/2023	79,00
33020/01/2023	75,00
33043/01/2023	72,00
33015/01/2023	70,00
33017/01/2023	70,00
33021/01/2023	70,00
33013/01/2023	68,00
33046/01/2023	68,00
33008/01/2023	67,00
33011/01/2023	65,00
33014/01/2023	65,00
33047/01/2023	63,00
33023/01/2023	61,00
33028/01/2023	61,00
33045/01/2023	61,00

Tahar Ormelly  
 Nehdi Klai  
 anpenti Walid  
 Wadi Khadma  
 WAHRI AHMED CHOU



**Procès-verbal  
Projet EU4YOUTH-IRADA**

**Objet :** Grille d'évaluation IRADA4YOUTH et méthode de notification

**Lieu :** Direction De Développement Régional

**Date :** le 28-08-2023 (09<sup>h</sup> :00)

**Présents :**

- DDR : Président (Mr Khaled Hosni),
- Mme Besma El Amri,
- Mr Atef Belhaj Lakhdhar (Observateur)
- BFPME Zaghouan : Mr Limaiem Achouri (Votant)
- BTS Zaghouan : Mme Zohra Ben Rzig (Votant)
- Centre d'Affaire : Mr Kamel Rhayem (Votant)
- MFPE : Mme Faten Jerijni ( Non votant)
- APII : Mme Ines Elouer ( Non votant)
- APIA : Mr Samir Marzouk ( Non votant)

**Ordre du jour :**

- 1- Passation des dossiers des candidats et de la grille d'évaluation aux assesseurs,
- 2- Présentation, discussion de la méthode de notification selon la grille d'évaluation des NS.

La réunion à débuter à 9 :00 du matin aux bureaux de la DDR Zaghouan et présidé par Mr Khaled HOSNI, la première partie de la réunion été consacré à la présentation des dossiers des candidats ensuite on a procéder à l'explication de la méthode de notification selon la grille d'évaluation des NS. Les travaux ont abouti à une méthode de travail à suivre pour classer les dossiers selon un ordre de priorité et conformément au règlement de ladite ligne directrice,

Après discussions et échanges d'idées les participants se sont mis d'accord sur les points suivants :

- ✓ Transfert des dossiers des candidats et la grille d'évaluation aux assesseurs,
- ✓ Les assesseurs sont invités à remettre leurs évaluations, dans les grilles dûment remplis, dans les plus brefs délais.

La réunion a été clôturée à midi.



Procès-verbal  
Projet EU4YOUTH-IRADA

**Objet :** évaluation et notification des projets

**Lieu :** Direction De Développement Régional

**Date :** le 26-09-2023 (09 :00 h)

**Présents :**

- DDR : Président (Mr Khaled Hosni),
- Mme Besma El Amri,
- Mr Atef Belhaj Lakhdhar (Observateur)
- BTS Zaghuan : Mr Nizar Thlithi (Votant)
- Centre d'Affaire : Mr Kamel Rhayem (Votant)
- MFPE : Mme Faten Jerijni( Non votant)
- APII : Mme Ines Elouer ( Non votant)
- APIA : Mr Samir Marzouk( Non votant)

**Ordre du jour :**

- 1- Remise des grilles d'évaluations à la DDR,
- 2- Travaux de recoupements des deux Grilles et calcul des scores.

La réunion a débuté à neuf heures du matin (9h :00) aux bureaux de la DDR Zaghuan et présidé par Mr Khaled HOSNI, la première partie de la réunion a été consacrée à la présentation des résultats aboutis, suite aux travaux de recoupements les participants se sont mis d'accord sur les points suivants :

- ✓ Le rejet de 9 projets qui ont eu une moyenne des notes inférieures à 60 points,
- ✓ Acceptation de 17 projets dont la moyenne des notes est supérieure à 60 points,
- ✓ Transmission de 26 projets qui feront l'objet d'une deuxième lecture et seront réexaminés par les deux assessseurs et arbitrés par Mr Khaled Hosni vu qu'ils présentent un écart de note supérieur à 10 points.

Une troisième réunion est prévue le 05 Octobre en vue de clôturer les travaux d'évaluation et envoyer le résultat d'évaluation à la CGDR.

La réunion a été clôturée à midi.



**Procès-verbal  
Projet EU4YOUTH-IRADA**


**Objet :** étude des dossiers remis aux assesseurs pour réexamen et clôture de la phase évaluation.

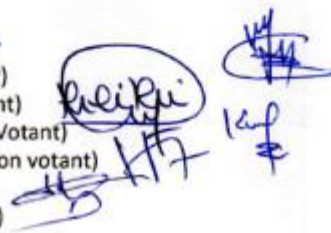
**Lieu :** BTS Zaghouan

**Date :** le 05-10-2023 (09<sup>h</sup> :00)

**Pièce jointe :** Tableau de classification des candidats selon un ordre de mérite

**Présents :**

- DDR : Président (Mr Khaled Hosni),
- Mme Bisma El Amri, 
- Mr Atef Belhaj Lakhdhar (Observateur)
- BTS Zaghouan : Mr Nizar Thlithi (Votant)
- Centre d'Affaire : Mr Kamel Rhayem (Votant)
- MFPE : Mme Bel haj salem Houda ( Non votant)
- APII : Mme Ines Elouer ( Non votant)
- APIA : Mr Samir Marzouk( Non votant)



**Ordre du jour :**

- 1- Une deuxième notification aux dossiers à réexaminer,
- 2- Clôture des travaux de présélection.

La réunion à débuter à 9 :00 du matin à la BTS et présidé par Mr Khaled HOSNI, la réunion été consacré à l'examen de 26 dossiers qui présentent un écart de note supérieur à 10 points.

Les participants se sont mis d'accord, après une revue de 26 dossiers un par un, sur les points suivants :

- ✓ Le rejet de 10 projets qui ont eu une moyenne des notes inférieures à 60 points,
- ✓ Acceptation de 42 projets dont la moyenne des notes est supérieure à 60 points,
- ✓ La classification des dossiers examinés selon un ordre de mérite suivant leurs notes.

La réunion a été clôturée à midi.

Tableau de classification des candidats selon un ordre de mérite

Code de projet	note BTS	notes CA	moyenne	ecart	Classement
22005	90	93	91,5	3	1
22007	85	94	89,5	9	2
22044	85	93	89	8	3
22033	85	92	88,5	7	4
22019	84	92	88	8	5
22026	83	90	86,5	7	6
22014	85	85	85	0	7
22049	80	90	85	10	8
22006	75	85	80	10	9
22009	75	85	80	10	10
22018	75	85	80	10	11
22027	75	85	80	10	12
22041	80	78	79	-2	13
22035	75	82	78,5	7	14
22054	75	82	78,5	7	15
22023	75	81	78	6	16
22029	75	81	78	6	17
22059	75	80	77,5	5	18
22066	75	80	77,5	5	19
22002	80	75	77,5	-5	20
22045	80	75	77,5	-5	21
22012	75	78	76,5	3	22
22022	75	77	76	2	23
22042	70	80	75	10	24
22061	70	80	75	10	25
22028	70	78	74	8	26
22065	70	77	73,5	7	27
22020	70	75	72,5	5	28
22032	70	66	68	-4	29
22038	70	65	67,5	-5	30
22046	65	70	67,5	5	31
22058	70	65	67,5	-5	32

22048	65	68	66,5	3	33
22050	65	68	66,5	3	34
22024	60	70	65	10	35
22060	60	70	65	10	36
22057	60	68	64	8	37
22037	65	61	63	-4	38
22039	65	60	62,5	-5	39
22056	60	65	62,5	5	40
22025	65	55	60	-10	41
22053	60	60	60	0	42
22031	60	53	56,5	-7	43
22047	60	58	56,5	-7	44
22015	55	57	56	2	45
22017	55	60	52,5	-5	46
22040	50	55	52,5	5	47
22003	55	42	48,5	-13	48
22030	75	52	43,5	17	49
22008	40	41	40,5	1	50
22043	35	45	40	10	51
22004	40	70	55	30	52

- Dossiers rejetés**
- Dossiers de la liste d'attente**
- Dossiers acceptés**



Kairouan le 22/09/2023

PV

Des Réunions du comité régional d'octroi et  
d'évaluation du projet IRADA4YOUTH  
Du gouvernorat du Kairouan

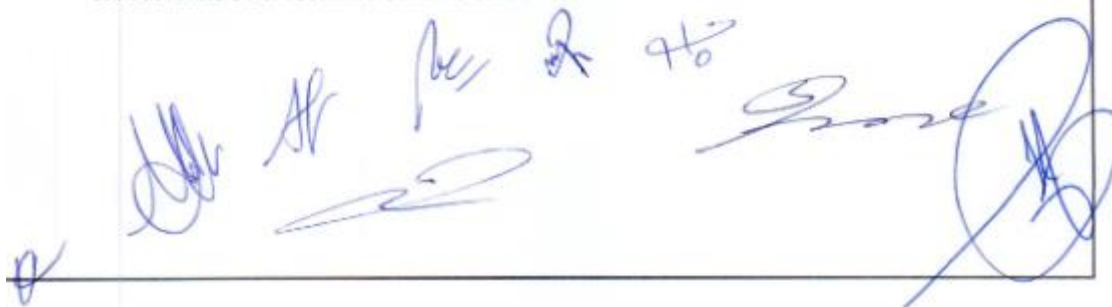
Dans le cadre d'exécution du projet IRADA4YOUTH dans le gouvernorat du Kairouan, le comité régional d'évaluation et d'octroi s'est réuni deux fois au siège de la direction régional du développement pour l'évaluation et la sélection des dossiers des demandes de subvention éligibles pour la phase de sélection finale.

La première réunion à la date du 06/09/2023 :

Avant les travaux d'évaluation des dossiers, le comité régional a pu noter les remarques suivantes :

- La décision de création du comité régional aurait pu considérer d'autres membres, autres que les représentants des structures financières, comme évaluateur pour diversifier les opinions en matière de notification ;
- La grille d'évaluation ne prend pas compte de l'employabilité du projet ainsi que les lignes directrices, alors que les directives des responsables du projet insistent sur ce critère ;
- La méthodologie d'évaluation consisterait à calculer la moyenne des trois notes attribués par les trois évaluateurs puis on compare cette moyenne aux notes attribués par les ascenseurs, dans le cas où la moyenne est supérieur ou inférieur au note de 10 point, on procède à l'ouverture de la note succincte et on évalue de nouveau le projet;
- Les idées de projets présentées hors les filières retenus sont exclues ;
- Les projets n'ayant pas une notes inférieur à 60 sont éliminés selon les lignes directrices ;

Le comité régional a traité par la suite, les dossiers évalués par les assesseurs et les résultats sont résumés comme suit :



Nombre des dossiers traités par les assesseurs	Dossiers non éligibles (Tableau n°2)	Dossiers éligibles et ayant un score inf. à 60 points (Tableau n°3)	Dossiers éligibles et ayant un score sup. à 60 points (Tableau n°4)
55	14	12	29

**NB** : le nombre de dossiers envoyé par la CGDR est de 56 dossiers (Voir tableau n°1), dont un dossier «Agro-LUX » a été enregistré sous deux codes qui sont :

- 41039012023
- 41076012023

Le code retenu est celui : 41039012023.

#### Travaux de recoupement

Pour la vérification des 29 dossiers qui ont un score sup. à 60 points, la direction régionale de développement a fait des recoupements avec les services suivants :

- La direction générale des impôts.
- Les services en ligne de registre national des entreprises RNE.
- L'Union Tunisienne de Solidarité Sociale responsable du projet TRACE.
- L'Organisation Internationale du Travail (OIT) responsable du projet JEUN'ESS.
- Commissariat Régional au Tourisme de Kairouan.

Les travaux de recoupements avec ces services ont abouti aux résultats suivants :

#### ❖ 12 dossiers ont des projets actifs : patentes, RNE et l'octroi des subventions du projet Trace et Jeun'ess :

- Un candidat qui a une entreprise actif, a bénéficié d'une subvention de 50000 DT du projet Trace et admis à la subvention du projet jeun'ess.
- Un candidat qui a un salon de coiffure pour dame, a bénéficié d'une subvention de 20000 DT du projet Trace.

*(Handwritten signatures and initials in blue ink)*

- Un candidat a bénéficié d'une subvention de 20000 DT du projet Trace et admis à la subvention du projet Jeun'ess.
- Deux candidats ont bénéficié d'une subvention du projet Trace.
- Deux candidats ont deux projets individuels actifs.
- Un candidat a deux projets individuels et une société.
- Un candidat a quatre sociétés dans le domaine touristique.
- Un candidat a une société en tourisme alternative et a un projet de maison d'hôte en cours de réalisation.
- Un candidat a une société dans le domaine informatique.
- Un candidat a quatre projets en artisanat et service et en plus il a bénéficié d'une subvention de 70000 DT du projet Trace.

Les détails de ces résultats sont inscrits dans le tableau n°5 :

❖ 17 dossiers néants.

La deuxième réunion a la date du 22/09/2023 :

Le comité régional et après les discussions décide :

- ❖ L'élimination des 12 dossiers qui ont des projets actifs et ont bénéficié des subventions du projet Trace et Jeun'ess.
- ❖ L'admission du 17 projets pour la sélection finale (tableau n°6).

MALLAT ALI (SIDCO)

Albayri Nouradin

*[Signature]*

Selma Hachem

Rabah BACCOU HS

chaïba Belkadi

ABMED ABMED

Directeur Régional  
de Développement  
Rabah BACCOU HS  
TICHI

*[Signature]*

*[Signature]*  
Evaluateur (BTS)

Tableau n°1

	BTS	bfpme	SIDCO	Moyen score
41001012023	60	53	50	54,33333333
41005012023	45	50	65	56
41006012023	40	51	53	48
41007012023	65	85	73	74,33333333
41008012023	70	57	72	66,33333333
41009012023	50	70	55	58,33333333
41011012023	60	57	63	60
41013012023	70	74	72	72
41015012023	70	42	50	54
41016012023	80	52	67	66,33333333
41019012023	55	52	70	59
41021012023	60	68	57	61,66666667
41022012023	70	54	60	61,33333333
41024012023	75	37	45	52,33333333
41025012023	70	72	48	63,33333333
41026012023	80	58	70	69,33333333
41027012023	40	73	60	57,66666667
41028012023	65	63	65	64,33333333
41030012023	45	37	40	40,66666667
41031012023	55	48	40	54,33333333
41033012023	70	63	70	67,66666667
41034012023	70	73	59	67,33333333
41035012023	55	42	88	61,66666667
41039012023	85	78	75	79,33333333
41040012023	65	69	73	69
41041012023	80	68	83	77
41042012023	55	76	68	66,33333333
41043012023	70	79	77	75,33333333
41044012023	65	76	63	69
41046012023	65	76	70	70,33333333
41048012023	65	62	74	67
41052012023	50	46	59	52,33333333
41053012023	45	32	57	44,66666667
41054012023	45	68	70	61
41055012023	65	53	78	65,33333333
41056012023	65	53	76	64,66666667
41057012023	60	73	83	71,33333333
41061012023	80	73	79	77,33333333
41063012023	45	30	35	36,66666667
41064012023	65	52	62	59,66666667
41065012023	70	75	85	78,66666667
41066012023	45	27	36	35,66666667
41067012023	55	74	83	70,66666667
41071012023	60	48	55	54,33333333
41072012023	50	69	67	62
41073012023	70	58	84	70,66666667
41074012023	60	98	60	62,66666667
41075012023	50	63	66	59,33333333
41076012023	0	0	0	0
41078012023	55	77	64	65,33333333
41079012023	70	52	60	60,66666667
41081012023	60	73	85	72,66666667
41082012023	50	66	81	68,33333333
41083012023	45	78	52	41,66666667
41086012023	65	56	64	62,33333333
41089012023	70	47	67	61,33333333



Handwritten signature or initials in green ink.

Directeur Régional  
de développement  
Rabeh BACCOUCHI

Tableau n°2

Listes des dossiers ont des activités non éligibles selon les conditions des notes succincte

41006012023	Unités de concessage et épiluchage de pistaches, d'amandes et de noyau d'abricot	45	58	65	0
41006012023	Projet de ferme intégrée d'élevage apicole, et plantation d'amande et d'olivier	50	70	55	0
41013012023	Projet intégré en polyculture : Elevage bovin laitier et culture fourragère	70	74	72	0
41024012023	Production et conditionnement de tomates sèches	75	37	45	0
41027012023	Station d'élevage des reines et production des produits de la ruche	40	73	60	0
41033012023	La plantation d'olivier à huile et d'amandiers et du luzerne et l'élevage bovin laitier.	70	63	70	0
41036012023	Culture de coton	55	42	88	0
41039012023	AGRO-LUXE	85	78	75	0
41043012023	Transformation des déchets alimentaires en produits finis sains et sans additifs alimentaires chimique	70	79	77	0
41063012023	Production d'alimentation de bétail	45	31	57	0
41067012023	"développement d'un système d'élevage bovin avec intégration de l'orge hydroponique"	60	73	81	0
41072012023	Services liés aux activités agricoles (par exemple : produits laitiers, élevage, fourrage, transformation des produits agricoles, etc.)	50	60	67	0
41073012023	TOMAGRO	70	58	84	0
41075012023	Usine de production de complément alimentaire animale bovin	50	63	65	0

Abdelhamid SELMI (BFOVE) *[Signature]*  
 ALI MACHAT (SIDCO) *[Signature]*  
 Kharza Akkba (BTS Bank) *[Signature]*  
 Selma Hater (APPII) *[Signature]*



*[Signature]*  
 Doud Harouds

Abdelhakim Chelha (conseiller régional)

Allegri Bondehine *[Signature]*

Tableau n°3

Liste des dossiers ayant un score inférieur à 60 points

41064012023	Unité de Conditionnement et de mise en bouteille d'huile d'olive Vierge et extra vierge	85	52	62	59,6666667
41019012023	Balya sweet farm Slogan « reconstruit ton corps et ton esprit »	55	52	70	59
41001012023	Extraction d'huiles de pépins de figue de barbarie	60	53	50	54,3333333
41031012023	Plateforme numérique collaborative d'échange de connaissances en agriculture	55	68	40	54,3333333
41071012023	Les huiles de Houfria	60	48	55	54,3333333
41015012023	Création d'une unité d'extraction d'huiles essentielles	70	42	50	54
41052012023	Résidence familiale et touristique à aspect traditionnelle.	50	48	59	52,3333333
41006012023	Peinture des arbres fruitiers	40	51	53	48
41083012023	Oliveraie	45	28	52	41,6666667
41030012023	Plantation de cerisiers	45	37	40	40,5555556
41063012023	projet agricole	45	30	35	36,5555556
41066012023	Un projet agricole spécialisé dans la culture de l'olive	45	27	35	35,6666667

Directeur Régional  
de développement  
Rabah BACCOUCHI



Khazri Abdel (BTS Back)

Abdelmajid SEMI (BFDNF) B



ALIMMEST (SBDLO)

selmi thabet (ADFI)



Allegri Nouradine



Abdelhak (Gouverneur Kénouba)

Direction Régionale  
de la Région de Damas  
Rabeh BACCOURT

40

Selwi Hatem  
(ADP)  
Abdelhakim Nwada

Liste des dossiers éligible et ayant un score supérieur et égale à 60 points.

Code de projet	Titre du Projet	BTS	BFME	SIDCO	Note Finale Moyenne des évaluateurs
41061012023	Composteur : Production du compost	80	73	79	77,333333
41041012023	Unité de valorisation des déchets agricoles en composte	80	68	83	77
41065012023	Unité de distillation et d'extraction des plantes aromatiques et médicinales et la fabrication des produits cosmétiques naturels.	70	75	85	76,666667
41007012023	Atelier de confection artisanal	65	85	73	74,333333
41081012023	Plantation et Valorisation de Rose de Damas	60	73	85	72,666667
41067012023	Tourisme Alternatif et Durable (gite rural d'une capacité de 30 personnes avec 10 buvetteur en bois ou en pierre à Jebel ouest de ville de ouest de Damas) Nom : Dar QUESLAT	55	74	83	70,666667
41046012023	Extraction des huiles végétales aromatiques et médicinales	65	76	70	70,333333
41026012023	Fabrication des produits cosmétiques BIO	80	58	70	69,333333
41040012023	LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DES PLANTES AROMATIQUES ET MEDICINALES	65	60	73	69
41044012023	SMART FARMING (Agriculture intelligente)	65	79	63	69
41062012023	Unité mobile de distillation et de production d'hydrolats et d'huiles essentielles	60	64	81	68,333333
41034012023	Maison de Charme	70	73	59	67,333333
41048012023	Unité de services d'entretien et récolte oléicole plus efficace	65	62	74	67
41008012023	Unité de Collecte, Transport et Valorisation des Déchets de Grignons d'Olives	70	57	72	66,333333
41016012023	Transformation artisanale du bois en objet Décoratifs. (Bois D'olive, Caroubie, Eucalyptus, Robin ...) ecl. En objets décoratifs	80	52	67	66,333333
41042012023	Trap Hive	55	76	68	66,333333
41065012023	Culture de la spiruline biologique	65	53	78	65,333333
41078012023	E-marketing des produits artisans et agriculteurs et tourisme alternatif	55	77	64	65,333333
41066012023	Unité de valorisation des plantes aromatiques et médicinales et herbicoides (Extraction et distillation)	65	53	76	64,666667
41028012023	Distillation de rose de damas et cyprès	65	63	65	64,333333

Abdelhakim Selwi (BFME) Khayri Alkhal (BTS Bank) Ali MUCAT (SIDCO)

Tableau n° 4

1/2

Abdelhakim Nwada  
Selwi Hatem  
Ali MUCAT (SIDCO)

Sub Total au V° 4

(2/2)

41028012023	Plateforme de marketing en ligne des produits agricoles	70	72	48	63,3333333
41074012023	Unité d'extraction des huiles essentielles, huiles végétales et hydrolat des plantes aromatiques et médicinales et arboricoles	60	68	60	62,6666667
41086012023	Extraction des huiles essentielles et végétales	65	58	64	62,3333333
41021012023	Création et Modélisation d'une marque de prêt à porter traditionnelle	60	68	57	61,6666667
41022012023	Distillation des huiles essentielles et extraction des huiles végétales et fabrication des produits cosmétiques naturels	70	54	60	61,3333333
41089012023	Création d'un exploitation d'olivier	70	47	67	61,3333333
41054012023	Maison d'hoie « dar chraït »	45	68	70	63
41079012023	Olives Marocaines	70	52	60	60,6666667
41011012023	Les Oliviers Millénaires : Romain	60	57	63	60

29

SEHMI MALLAÏ (BFONE) *SM*

Wazri Allala (BTS Bank) *WAZ*

Ali MALLAT (SIDCO) *AM*

SEHMI HATEM (APST) *SH*



Allegui Nawadine *AN*

Yahid' cha Ken (Gouvernement Ken'Noum) *YK*

Amal Bannou *AB*

**Listes des dossiers exclus suite aux consultations au prêt des services d'imports, RNE, UTSS et OIT et CR tourisme Kairouan**

Tableau n°5

1/2

CH	NOM	Cedu de projet	Idée du Projet	Patente	RNE	Projet Trade	Projet jeune use	Autres (Sources C.R. au Tourisme de Kairouan)
07545539	SAMHA O AOUTH	41061012023	Composteur : Production de compost		Société à Responsabilité Limitée (SARL) STE SAMHA SPA	Intervention : 50000 DT	*	
07533666	DORSAF ABDELKAFI	41065012023	Unité de distillation et d'extraction des plantes aromatiques et médicinales et la fabrication des produits cosmétiques naturels.		Salon de coiffure pour dame depuis 2000	Projet extraction des huiles essentielles. Subvention: 20000 DT		
07716472	BOUTHAJMA BOUGUERBA	41081012023	Plantation et Valorisation de Rose de Damas			Production et valorisation de rose de DAMAS. Subvention: 20000 DT	*	
06218038	HELA BEN SLIMEN	41046012023	Extraction des huiles végétale aromatiques et médicinales	Bureau de consultation depuis 2021				
11906516	SAMIA HEDI	41040012023	LA PRODUCTION ET LA TRANSFORMATION DES PLANTES AROMATISANTES ET MEDICINALES		Société Unipersonnelle à Responsabilité Limitée (SARL) IT-FINIS services informatique	Extraction des huiles essentielles. Subvention : 10000 DT		
07624935	HEDI NSBI	41044012023	SMART FARMING (Agriculture Intelligente)		Projet d'arsenne des métiers et de tissage + Société à Responsabilité Limitée (SARL) STE ANHEM DU COMMERCE INTERNATIONAL + Société d'artisanat confectionner conseil + Groupement Mère des villes de Kairouan	valorisation en bois d'olivier 70000 DT		
060916457	INES MECHY	41016012023	Transformation artisanale de bois en objet décoratifs, (bain D'olive, Caronde, Escalypus, bain ...) ect. En objets décoratifs					
07730883	LATFA GARBOU	41028012023	Distillation de rose de damas et cyprès			Distillation de rose de damas et cyprès. Subvention: 10000 DT		


 Directeur Régional  
de développement  
Rabel BACCOUCHI

Handwritten notes and signatures in blue ink on the left margin.

Sud du Golfe eau

(2)

07070764	MOU OUBAIT	41079012023	Maison d'habitat « bar éternel »	2 patentes (fabrication des pains spéciaux + industrie pâtisseries)	STE DES UNITES DE PRODUCTION AGRICOLE DU CENTRE			
07070421	ABRASSI BRAHEM	41079012023	Oua Masdenaa	Projet de collecte des déchets en plastiques depuis 2019				
07092218	VASSINE WESLAMI	41087012023	Tourisme Alternatif et Durable (gite rural d'une capacité de 30 personnes avec 10 bungalow en bois ou en pierre à jebel ouestiel ville de ouestalia		Société à Responsabilité Limitée (SARL) viat canada + Société à Responsabilité Limitée (SARL) JUICE & JOY + Société à Responsabilité Limitée (SARL) RUBY TRAVEL & TOURISM + Association Tunisienne			
12667510	NOSM MAJIB	41034012023	Maison de Charme		Société à Responsabilité Limitée (SARL) JONACH RESORT ET SPA			A un projet de maison en étrole à valouan en cours de la réalisation en 2023

R AMOSI AYOYO



Selma Houtou



Rabeh Chahin



Atlagui Nourahelmine



MARAT Aei (SIDCO)



Sallei Eggie



Rabeh Baccouchi



Directeur Régional  
de développement  
Rabeh BACCOUCHI

Tableau n°6

17 dossiers du projet triés qui sont retenus pour le gouvernement Marocain 2023

Rang	CIN	NOM	Code de projet	Idée du Projet	Note finale
1	07746585	BASSMA SAANOUNI	41041012023	Unité de valorisation des déchets agricoles en composte	77
2	11933948	HOUSSEINE CHAHIR	41007012023	Atelier de confection artisanal	74.33333333
3	07708138	SALWA MAJRI	41029012023	Fabrication des produits cosmétiques BIO	69.33333333
4	07742671	LATFA DKHLI	41082012023	Unité mobile de distillation et de production d'hydrolats et d'huiles essentielles	68.33333333
5	07746541	KHOULOUA GHAUSSALH	41048012023	Unité de services d'entretien et récolte cibécocle plus efficace	67
6	07739938	HEDI SAUDI	41008012023	Unité de Collecte, Transport et Valorisation des Déchets de Girgironis d'Ouves	66.33333333
7	07746412	HAAMDEN NASRO	41042012023	Tripl'Hive	66.33333333
8	07638857	BASSMA MAJRI	41059012023	Culture de la spiruline biologique	65.33333333
9	11918091	HOUSSEM HOUMEL	41078012023	Emballaging des produits artisans et agriculteurs et tourisme alternatif (Extraction et distillation)	65.33333333
10	11970226	HANEN ZEIRI	41066012023	Unité de valorisation des plantes aromatiques et médicinales et aromatisés	64.66666667
11	11919657	MED DERBEL	41029012023	Pratiquer de marketing en ligne des produits agricoles	63.33333333
12	11929976	LAMIA SAANOUNI	41074012023	Unité de extraction des huiles essentielles, huiles végétales et hydrofat des plantes aromatiques et médicinales et aromatisés	62.66666667
13	07692149	IMEN KLAIL	41069012023	Extraction des huiles essentielles et végétales	62.33333333
14	11856457	KAOULHER WAHIBI	41021012023	Création et Modélisation d'une marque de prêt à porter traditionnel	61.66666667
15	08073786	JIHEN JMALI	41022012023	Restoration des huiles essentielles et extraction des huiles végétales et fabrication des produits cosmétiques naturels	61.33333333
16	07746023	MANOUBIA FOMCHANI	41089012023	Création d'un exploitation d'olive	61.33333333
17	07610058	FABIAA OULIED JABALLAH	41011012023	Les Olives Marraises : Roman	60

AHMED RABBOU  
 WILAT ALI (SIDCO)

glucio Kettou  
 Rabeh BACCOCCHI  
 Dine  
 Salim  
 Salligine



Alaym' Roumelina  
 H

## P.V.

### De la Commission Régionale d'Octroi et d'Evaluation des Demandes de Subvention de Projet IRADA4YOUTH

Du 19 septembre 2023

Le mardi dix-neuf septembre de l'an deux mille-vingt-trois à neuf heure trente (9h30), les membres de la Commission Régionale d'Octroi et d'Evaluation des Demandes de Subvention de Projet IRADA4YOUTH se réunissent au siège de l'Espace Entreprendre de Mahdia suite à la convocation écrite du président du comité dont l'ordre du jour est comme suit :

- Rappel de la note d'orientation;
- Présentation des évaluations des 3 assesseurs;
- Sélection de 15 meilleurs projets pour l'octroi de subventions et établir la liste d'attente;
- Divers (Besoin de formation des acteurs régionaux).

Le président du comité, Mr Abdessattar Toumi, le Directeur Régional de Développement du Gouvernorat de Mahdia en vérifiant la légalité de la réunion a approuvé la présence de :

- Mm Imen Belkhouja El Ghouli, la Directrice du Centre d'Affaires de Mahdia ;
- Mr Chokri Machreki, le Chef d'Espace Entreprendre de Mahdia ;
- Mr Mahmoud GUIZA, le Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises – BFPME - du Gouvernorat de Mahdia
- Mr Romdhane Amri, le Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Mahdia
- Mr Radhouane Mestiri Représentant du Commissariat Général au Développement Régional - CGDR -
- Mr Adel Kacem Représentant du Commissariat Général au Développement Régional -CGDR-

Et l'absence du Représentant de la Délégation de l'UE en Tunisie à la réunion.

Après les expressions de bienvenue et l'approbation de l'ordre du jour avec la présence, le président a rappelé le rôle de la commission régionale du programme IRADA4YOUTH et du 1er appel à projet de l'année 2023.

Ainsi il a informé la présence que le comité central du programme du CGDR a reçu 59 demandes pour le gouvernorat de Mahdia, suite à la date limite du 1er appel à projet (10 juillet 2023).

La vérification des demandes des candidats a été entamée tout en assurant :

- La confidentialité de traitement des candidatures.
- L'égalité des chances et transparence dans le traitement des candidatures.
- L'impartialité et l'anonymat des candidatures.
- La préparation de travail des comités régionaux qui sont chargés de l'évaluation et la sélection des candidats sur la base des notes succinctes.


Les dossiers transmis aux comités régionaux sont anonymes (comportant uniquement un code attribué à chaque dossier de candidature). Ce code se présente comme suit :

Code du gouvernorat utilisé dans la répartition du budget national +Numéro de dossier allant de 1 à 999+ indication du numéro de l'appel à proposition +année. Pour les gouvernorats ciblés, à titre d'information, sont:

Gouvernorat de Mahdia : 53xxx/2023

Gouvernorat de Kalrouan : 40xxx/2023

Gouvernorat de Kef : 33xxx/2023



Gouvernorat de Kebili : 73xxx/2023  
Gouvernorat de Tozeur : 72xxx/2023  
Gouvernorat de Zaghwan : 22xxx/2023

Le travail de prétraitement au niveau du CGDR central a permis de vérifier que :

- Les candidatures sont complètes (remplissant les conditions de résidence dans le gouvernorat depuis la publication officielle de l'appel à proposition (30 Mai 2023), les copies des diplômes sont fournis et l'utilisation du formulaire standard pour rédiger les demandes). Toutes les candidatures parvenues à la date fixée par les lignes directrices (10 Juillet 2023 avant minuit), et toutes les demandes sont parvenues électroniquement. Le transfert aux comités régionaux se limite aux notes succinctes anonymes pour évaluation et classement.

- Des fichiers comportant uniquement les formulaires des notes succinctes remplis sont transférées aux comités régionaux. Ces dossiers feront l'objet des travaux des comités régionaux pour évaluation et classement selon les scores totaux obtenus.

- **1<sup>er</sup> point de l'ordre du jour: Rappel de la note d'orientation :**

Les missions du comité régional sont indiquées dans la décision de création, signée par M. le directeur général du CGDR. Toutefois, les clarifications suivantes sont pour aider et orienter ses travaux.

Une fois les dossiers transmis aux comités régionaux, ces derniers sont tenus de se réunir autant de fois qu'il le souhaite et remettre les PVs des réunions et les résultats de ses travaux aux ODRs/CGDR respectifs.

Les comités régionaux s'organisent de façon à permettre un déroulement de ses travaux sans avoir recours à l'impression des contenus des candidatures. Tout le travail se fait électroniquement.

Pour cette étape de sélection des candidatures dans le cadre du premier appel à proposition, et pour des conditions particulières, le travail d'évaluation sera confié à titre exceptionnel aux comités régionaux. Ces comités régionaux sont invités à désigner 2 ou 3 assesseurs parmi ses membres qui seront chargés volontairement de la notification des notes succinctes, conformément aux dispositions de la grille d'évaluation, détaillée dans les lignes directrices.

Les membres des comités régionaux chargés de la notification des demandes selon la grille d'évaluation sont tenus de présenter au comité, en mode anonyme le tableau de notification de chacun des assesseurs. Les notes globales qui seront les moyennes des notes attribuées par chacun des assesseurs feront l'objet des discussions des comités régionaux. Si un écart important est observé entre la notification de deux assesseurs, la candidature sera réexaminée par le président du comité.

La DDR sera chargée de programmer et suivre les travaux des comités (fixation du calendrier et ordre du jour, logistique, sauvegarde des dossiers,..)

Le démarrage de travail de ces comités débutera dès l'obtention des décisions officielles de ces comités, signées par M. le directeur général du CGDR et les dossiers des notes succinctes transmises par le CGDR.

Le travail des comités régionaux se déroule en toute harmonie avec la centrale du CGDR. L'essentiel est d'harmoniser les méthodes de travail et garantir le maximum de transparence aboutissant à un classement anonyme des demandes de candidature.

- **2<sup>me</sup> point de l'ordre du jour: Présentation des évaluations des 3 assesseurs;**

Le nombre global des dossiers traité par le comité central est de 59 et que le nombre des demandes retenues après la vérification administrative est de 44 candidats pour le gouvernorat de Mahdia.

Ainsi le comité régional a entamé le processus d'évaluation de 44 demandes ou Notes Succinctes NS en utilisant la grille d'évaluation à fin de sélectionner les meilleurs projets pour l'octroi de subvention de programme IRADA4YOUTH qui pourrait s'élever à 100 000 dinars pour chaque projet, tout en se basant sur la note d'orientation des travaux des comités régionaux d'octroi et d'évaluation.

Les 3 assesseurs du comité régionale de Mahdia sont :

- Mr Chokri Machreki, le Directeur d'Espace Entreprendre de Mahdia ;
- Mr Mahmoud GUIZA, le Directeur Régional de la Banque de Financement des Petites et Moyennes Entreprises – BFPME - du Gouvernorat de Mahdia ;
- Mr Romdhane Amri, le Directeur Régional de la Banque Tunisienne de Solidarité - BTS - du Gouvernorat de Mahdia

Chaque assesseur a effectué son évaluation et transmettre les notes sur sa grille d'évaluation (ci-joint les 3 grilles d'évaluations). Le tableau récapitulatif présente les 3 évaluations au même temps qui est présenté à la présence de la réunion pour la sélection des demandes des subventions retenues et la liste d'attente des candidats (le tableau récapitulatif ci-joint).

**Résolution 1 :** Le président et les membres du comité ont décidé de faire la moyenne des 3 notes des assesseurs pour définir la note finale de classement de 15 premiers candidats et la liste d'attente des demandes ayant une note supérieure ou égale à 60 points sur 100.

- **3<sup>me</sup> point de l'ordre du jour: Sélection de 15 meilleurs projets pour l'octroi de subventions et établir la liste d'attente;**

**Résolution 2 :** La liste des 15 premières demandes sont classées par ordre de mérite comme suit:

N°	Code de projet	Idée du Projet	AS 1	AS 2	AS 3	Note Finale
			Total	Total	Total	Moyenne des assesseurs
01	53009/01/2023	SKA Savonnerie Artisanale	95	90	90	92
02	53038/01/2023	Cultures hydroponiques « Laitue, Basilic et Menthe»	75	65	95	78
03	53055/01/2023	L'Atelier du Tannin	75	85	85	75
04	53001/01/2023	AgroTech Connect	60	65	95	73
04	53008/01/2023	Unité mobile (tractable) de micro-méthanisation rurale & Agricole	70	85	85	73
06	53017/01/2023	Marquage publicitaire des productions artisanales et produits agricoles par le moyen des emballages écologiques.	65	60	90	72
07	53022/01/2023	Un moulin pour le broyage et la fabrication de fromage et de piments rouges séchés pour les agriculteurs de Mahdia.	65	90	85	70
07	53030/01/2023	EXTRACTION DES HUILES ESSENTIELLES DE PLANTES AROMATIQUE ET MEDICINALES POUR LA FABRICATION DE PRODUITS COSMETIQUES	70	55	85	70
07	53049/01/2023	Terre d'Aromates	60	55	85	70
10	53038/01/2023	Centre de formation pour le développement rural et touristique	55	80	93	69
11	53007/01/2023	Production et commercialisation des produits agricoles Bio	60	50	85	68
11	53028/01/2023	Extraction d'huile de figue de barbarie et des huiles végétales	60	65	80	68
11	53054/01/2023	Décapage tous support avec Aérogommage et Hydrogommage pour les matériels agricoles, bateaux de pêches et les articles artisanaux	65	60	80	68
11	53056/01/2023	Projet intitulé : « Multi-Décoration » Création et réalisation des articles de décoration et accessoires à base de déchets	65	65	75	68
15	53010/01/2023	La création artisanale comme moyen de revalorisation des déchets selon une approche de recyclage	60	55	85	67
15	53034/01/2023	La production des plantes aromatiques et médicinales en « bio » avec installation d'une unité de séchage	60	55	85	67

**Résolution 3:** La liste d'attente des demandes ayant une note supérieure ou égale à 60 points sur 100 qui se classent juste après les 15 premières demandes sont les suivantes par ordre de priorité:

N°	Code de projet	Titre du Projet	AS 1	AS 2	AS 3	Note finale
			Total	Total	Total	Royenne des assesseurs
01	53018/01/2023	Centre de développement et la promotion des activités artisanales à Mahdia	65	50	80	65
01	53024/01/2023	Laboratoire d'analyses médicales au service des agriculteurs	45	65	85	65
01	53043/01/2023	Elevage ovin intégrée à des cultures fourragères : Ray gras, Luzerne	75	60	60	65
04	53035/01/2023	Station de compostage	50	60	83	64
05	53004/01/2023	Relais culturel: Made in Mahdia	40	70	80	63
06	53014/01/2023	Conception et production de bijoux	60	55	75	63
07	53036/01/2023	Plantation d'oliviers en irrigué (variété : Koréneik) , conditionnement et commercialisation d'huile d'olive , production fourragère en intercalaire, mise en place d'une pépinière pour production de plantes d'olivier	35	65	85	62
07	53042/01/2023	Atelier de la Mosquée d'Art	50	65	70	62
07	53057/01/2023	La ferme moderne Soueli	40	55	80	62

- 4<sup>me</sup> point de l'ordre du jour: Divers (Besoin de formation des acteurs régionaux).

**Résolution 4:** Chaque responsable prépare le tableau des besoins en formation du personnel de son administration.

Toutes les résolutions ont été approuvées à l'unanimité et la clôture de la réunion est à 12h30.

**La présence**

- Mm Imen Belkhouja El Ghoul
- Mr Chokri Machreki
- Mr Mahmoud GUIZA
- Mr Romdhane Amri
- Mr Radhouane Mestiri
- Mr Adel Kacem

**Signature**

**Le président du comité**

Mr Abdessattar Toumi



**Procès-Verbal du comité régional  
Chargé de l'évaluation des notes succinctes au Gouvernorat de Kébili  
tenue le mercredi 16 Aout 2023 au local de la direction de régionale de  
développement (DRD -Kébili)**


Dans le cadre de la mise en œuvre du programme d'appui au développement économique local durable pour les jeunes, le projet « IRADA4Youth » financé par l'Union européenne et supervisé par la Commissariat Général au Développement Régional (CGDR) en partenariat avec l'Office de Développement du Sud (ODS) et qui vise à permettre l'intégration économique et sociale de la catégorie des jeunes diplômés des centres de formation professionnelle et des titulaires de diplômes universitaires à travers la création de projets innovants, le comité régional chargé de l'évaluation de Kébili, créé par la décision signée par le Directeur Général de CGDR le 17 juillet 2023, s'est réuni le mercredi 16 août 2023, pour évaluer et trier les dossiers des candidats relatifs au gouvernorat de Kébili.

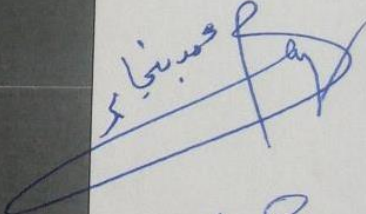
Il convient de noter qu'après la mise à disposition d'une plateforme électronique pour soumettre les candidatures, 123 candidatures ont été enregistrées avant de sélectionner une liste définitive au niveau central qui comprend 72 candidatures.

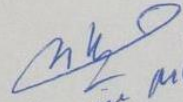
Après le processus d'évaluation et l'attribution des notes par les membres votants conformément au tableau d'évaluation et la décision du Président du Comité sur les différences qui ont dépassé 10 points entre les votants dans un certain nombre de dossiers, les travaux du Comité ont conduit à l'identification de 25 candidats pour la phase finale, comme indiqué dans le tableau ci-joint.


The bottom section of the document features several handwritten signatures in blue ink. There are also two official circular stamps in blue ink. The stamps contain the text 'COMITÉ RÉGIONAL CHARGÉ DE L'ÉVALUATION' and 'GOUVERNORAT DE KÉBILI' around a central emblem. The signatures are written over and around these stamps.

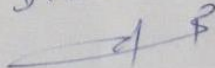
		AS SICAR	AS BTS	AS BFPME	Note Finale	Préselection
	Code projet	Total	Total	Total	Moyenne des assesseurs	Minimum de 30 pour la préselection
1	73005	65	85	75	75,00	Complete Passe à la demande
2	73050	60	95	70	75,00	
3	73011	60	100	65	75,00	
4	73016	75	85	61	73,67	
5	73024	80	85	53	72,67	
6	73049	60	90	65	71,67	
7	73002	70	75	70	71,67	
8	73012	65	85	60	70,00	
9	73057	70	80	58	69,33	
10	73053	50	85	70	68,33	
11	73061	65	90	50	68,33	
12	73071	65	90	50	68,33	
13	73046	65	75	62	67,33	
14	73048	70	70	60	66,67	
15	73051	40	100	60	66,67	
16	73056	50	95	55	66,67	
17	73063	65	90	45	66,67	
18	73064	55	90	55	66,67	
19	73017	70	95	30	65,00	
20	73060	70	70	55	65,00	
21	73066	60	80	55	65,00	
22	73022	65	70	60	65,00	
23	73067	55	90	50	65,00	
24	73058	65	80	45	63,33	
25	73015	65	65	57	62,33	
26	73031	50	80	52	60,67	
27	73023	65	75	42	60,67	
28	73006	45	80	50	58,33	
29	73065	50	80	45	58,33	
30	73047	70	75	25	56,67	
31	73054	40	80	50	56,67	
32	73042	30	80	57	55,67	
33	73004	35	95	35	55,00	
34	73027	40	90	33	54,33	
35	73026	40	85	36	53,67	
36	73003	40	80	40	53,33	
37	73055	45	65	50	53,33	
38	73068	35	75	50	53,33	
39	73028	45	75	38	52,67	
40	73010	45	80	30	51,67	
41	73025	60	65	25	50,00	
42	73059	40	70	40	50,00	

Ali Elbey  


عبدنور  



Houssine Mbarak  


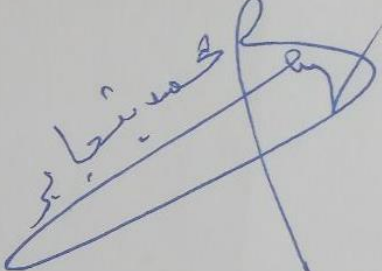
تكري السويدي  


Ben Khalid  


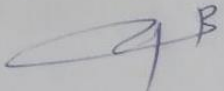


43	73070	35	50	50	45,00
44	73007	35	65	35	45,00
45	73008	30	65	35	43,33
46	73029	30	65	35	43,33
47	73030	30	65	35	43,33
48	73039	30	45	47	40,67
49	73072	15	50	55	40,00
50	73069	45	75	0	40,00
51	73020	50	70	0	40,00
52	73052	30	45	45	40,00
53	73036	25	50	45	40,00
54	73001	30	55	30	38,33
55	73041	10	50	54	38,00
56	73037	20	45	47	37,33
57	73014	60	45	0	35,00
58	73033	20	55	25	33,33
59	73035	20	55	25	33,33
60	73044	15	50	30	31,67
61	73045	25	30	40	31,67
62	73013	35	40	20	31,67
63	73009	15	55	20	30,00
64	73034	20	45	25	30,00
65	73038	20	45	25	30,00
66	73040	20	45	25	30,00
67	73021	17	35	25	25,67
68	73019	20	30	25	25,00
69	73043	0	35	25	20,00
70	73032	0	25	25	16,67
71	73062	0	25	25	16,67
72	73018	0	0	0	0,00

Ali Elsey  




Abd  
 Hussein Alkureh

Ben Khalid  


**Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL  
POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES**

**PV  
Du Comité Régional  
D'Octroi et d'Evaluation - Gouvernorat de Tozeur**

Étaient présents à la réunion :

- M. Laid Lazouech, Directeur de la DDR - Gouvernorat de Tozeur Président.
- M. Brahim khalifa, Président du centre d'affaires du Gouvernorat de Tozeur.
- MM .Awatef chebbi, chef bureau Régional BFPME - Gouvernorat de Tozeur.
- M.M Doria jellabi, Représentants de l'ODS .
- M.Mbarek ousama Représentant de L'UTICA .
- M. Daouadi adel Représentant de l'UTAP .

La séance a été ouverte à 10 heures, le 04 septembre 2023 au siège de la direction régionale de développement de TOZEUR par Monsieur Lazouech Laid, qui assurait les fonctions de président. Madame Doria jallabi assurait la fonction de rédacteur.

En conformité avec l'ordre du jour, il a été délibéré sur les questions suivantes :

1. Création d'une commission  
Rappel du rôle de la commission régionale
2. Adoption du processus de projet  
Aucune remarques n'ayant été suggérer, le processus est adopté à l'unanimité.
3. Remarques sue le déroulement de projet

Synthèse :

- des demandes des originaires de la régions ont étes refusées par la commission nationale; motif non originaires de la région.

4. Consultation sur les évaluations  
Quatre institutions ont reçu l'état d'évaluation (BFPME/BTS/UTICA/UTAP).  
Résultat rendus des évaluations (bfpme/utica/utap)

5. Décision sur l'organisation de l'opération de classement :  
- Prendre en considération l'ascenseur qui ont répondu ;  
- exploité le tableau de synthèse ; après insertion des résultats.

6. Conclusions prise par le comité  
Suite au résultat de classement, le comité a émis un avis favorable à l'unanimité.

7. Fixation de la date de la prochaine réunion

La séance est levée à 11 heures.

صوافف الشابي

در عبيد جوي

PRESIDENT  
Signature

المشور الجهوي للتنمية  
بـتـوزـر  
محمد العبدل أزروش





Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES

**Procès-verbal de clôture de la première étape de sélection  
dans le cadre du premier appel à proposition**

**Le 6 Octobre 2023**

## Contenu :

- **Calendrier**
- **Participants**
- **Procédures**
- **Résultats**

### 1- Calendrier :

	<b><u>Date</u></b>	<b><u>Heure</u></b>
<b><u>Publication</u></b>	<b><u>31 Mai 2023</u></b>	
<b><u>Date de clôture de soumission des candidatures</u></b>	<b><u>10 Juillet 2023</u></b>	<b><u>minuit</u></b>
<b><u>Réunion 1</u></b>	<b><u>17 Juillet 2023</u></b>	<b><u>10h00</u></b>
<b><u>Réunion 2</u></b>	<b><u>06 Octobre 2023</u></b>	<b><u>9h00</u></b>

### 2- Participants :

<b><u>Nom</u></b>	<b><u>Dossiers traités</u></b>
Mohamed Abdessalem	Gouvernorat de Mahdia+ Zaghouan
Fraj SAADAOUJ	Gouvernorat de Mahdia+ Zaghouan
Manoubia Fatoumi	Gouvernorat de Kairouan
Manel Zeidi	Gouvernorat de Kairouan
Radhia Khlifi	Gouvernorat de Tozeur+ Elkef
Bouslimi SIHEM	Gouvernorat de Tozeur+ Elkef
Amara Tlijeni	Gouvernorat de Kebili
Jamila Methnini	Gouvernorat de Kebili

### 3- Ordre du jour :

Le comité central au CGDR, chargé du suivi de la première étape de sélection des candidatures a tenu sa deuxième réunion pour débattre et valider le résultat des travaux des comités régionaux, qui ont déposé leurs Pv conformément aux lignes directrices.

#### 3-1 Cadrage de l'opération

Le comité est constitué Conformément à la décision de la Direction Générale du CGDR, N°2023/1936 datée du 17 juillet 2023.

Ce comité s'est réuni une première fois, le 17 Juillet 2023 pour valider la vérification administrative des candidatures reçues. Pour rappel, un total de 306 candidats ont été retenus pour cette présélection.

Les dossiers retenus ont été transférés aux comités régionaux ( 6 comités) pour effectuer la sélection des candidats potentiels à proposer pour la deuxième étape de sélection.

Le travail des comités régionaux a abouti à la proposition du nombre de dossiers remis au comité central, faisant l'objet de cette réunion

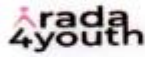
Gouvernorat	Candidature	
	Proposition régionale	Décisions du comité central
Zaghwan	52	15
Mahdia	44	16
Kebili	71	25
Tozeur	46	15
Kairouan	55	17
LaKef	38	20
<b>Total</b>	<b>306</b>	<b>108</b>

À la clôture de la réunion, les recommandations sont :

- 1- Chaque membre du comité, chargé de l'évaluation des dossiers du gouvernorat qui lui revient est tenu de transférer une notification pour chaque candidat retenu, ainsi que chaque candidat non retenu.
- 2- Le présent PV doit être transmis aux comités régionaux, ainsi que les COIRs pour information et la préparation de la prochaine étape de sélection.
- 3- Le présent PV sera transmis à tutelle au ministère de l'économie et de la planification, ainsi que la délegation de l'union européenne pour information.

4- Signature :

NOM	Signature
Mohamed Abdesslem	
Fraj SAADAOUI	
Mencoubia Fatoumi	
Manel Zeldi	
Radha KHIR	
Bousslimi SIHEM	
Amara Tijjeni	
Jamila Methaini	



**Projet IRADA4YOUTH :  
SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI  
DES JEUNES**

**Procès-verbal de vérification administrative de conformité des  
candidatures aux exigences des lignes directrices  
(Notes succinctes)**

**Contenu :**

- **Calendrier**
- **Participants**
- **Procédures**
- **Résultats**

### 1- Calendrier :

	<b>Date</b>	<b>Heure</b>
<b>Publication</b>	<b>31 Mai 2023</b>	
<b>Date de clôture de soumission des candidatures</b>	<b>10 Juillet 2023</b>	<b>minuit</b>
<b>Réunion</b>	<b>16 Juillet 2023</b>	

### 2- Participants :

Nom	Dossiers traités
Mohamed Abdesslem	Gouvernorat de Mahdia+ Zaghouan
Fraj SAADAoui	Gouvernorat de Mahdia+ Zaghouan
Manoubia Fatoumi	Gouvernorat de Kairouan
Manel Zeidi	Gouvernorat de Kairouan
Radhia Khelifi	Gouvernorat de Tozeur+ Elkef
Bouslimi SIHEM	Gouvernorat de Tozeur+ Elkef
Amara Tijeni	Gouvernorat de Kebili
Jamila Methnini	Gouvernorat de Kebili

### 3- Vérification administrative :

#### 3-1 Cadrage de l'opération

Conformément à la décision de la Direction Générale du CGDR, N°2023/1936 datée du 17 juillet 2023, portant création de ce comité central de vérification des demandes des candidats, garantissant :

- Assurer la confidentialité de traitement des candidatures.
- Egalité des chances et transparence dans le traitement des candidatures.
- Assurer l'impartialité et l'anonymat des candidatures.
- Préparer le travail des comités régionaux qui seront chargés de l'évaluation et la sélection des candidats sur la base des notes succinctes.

#### 3-2 Procédures :

Une première étape a consisté au stockage d'un fichier global assurant la traçabilité des demandes, ensuite on a procédé à la répartition de tous les mails reçus selon le gouvernorat de provenance. Ainsi 6 fichiers sont constitués au préalable contenu les mails de chaque gouvernorat. A cette étape, nous remarquons que ces mails sont de différentes sortes :

- Des questionnements différents
- Des mails répétés plus d'une fois, exprimant la volonté du candidat de s'assurer de la recevabilité de sa demande.
- Des candidatures fragmentées sur plus d'un mail.

Les membres du comité ont procédé au traitement en binôme des dossiers comme suit :

- Extraire les mails contenant les demandes complètes et retenir le mail correspondant à la demande la plus complète :
- Vérifier les demandes en répétition plus d'une fois, et ne retenir que les mails correspondant à une seule demande, la plus complète.
- Regrouper les candidatures fragmentées pour reconstituer une demande de candidature complète pour chaque postulant.
- Examen de chaque candidature :
- Vérification la fourniture selon les critères d'acceptabilité comme suit :

Critères	Motifs d'exclusion
Le formulaire correct de la note succincte a été utilisé	Formulaire non conforme
La proposition est rédigée électroniquement	Copie rédigée manuellement et scannée
L'action sera mise en œuvre dans le gouvernorat ciblé	Proposition d'un autre gouvernorat
Diplôme du supérieur/ de la formation professionnelle	Autres diplômes non agréments

- Attribuer à chaque note succincte un code correspondant à : code gouvernorat( en référant à la répartition adoptée par le ministère des finances)-numéro de classement attribué à chaque demande ( trois chiffres)/ N° d'appel à proposition/ année (2023).

### 3-3 Résultats de la vérification administrative:

Le nombre global des mails reçus est de 535 mails, contenant différentes situations ( questionnements, demandes fragmentées, candidatures répétitives,...). Le premier tri a permis de constituer le nombres des dossiers à traiter par gouvernorats. Le second tri a permis de vérifier les 3 critères émis dans les lignes directrices : diplômes universitaires ou de formation professionnelle ; la résidence dans un des 6 gouvernorats ciblés et l'utilisation du formulaire correcte des notes succinctes. Les résultats obtenus à la suite de ce tri sont comme suit :

Gouvernorat	Candidature	
	Reçues	Administrativement éligibles
Zaghouan	65	52
Mahdia	59	44
Kebili	128	71
Tozeur	56	46
Kairouan	90	55
LeKef	47	38
<b>Total</b>	<b>445</b>	<b>306</b>



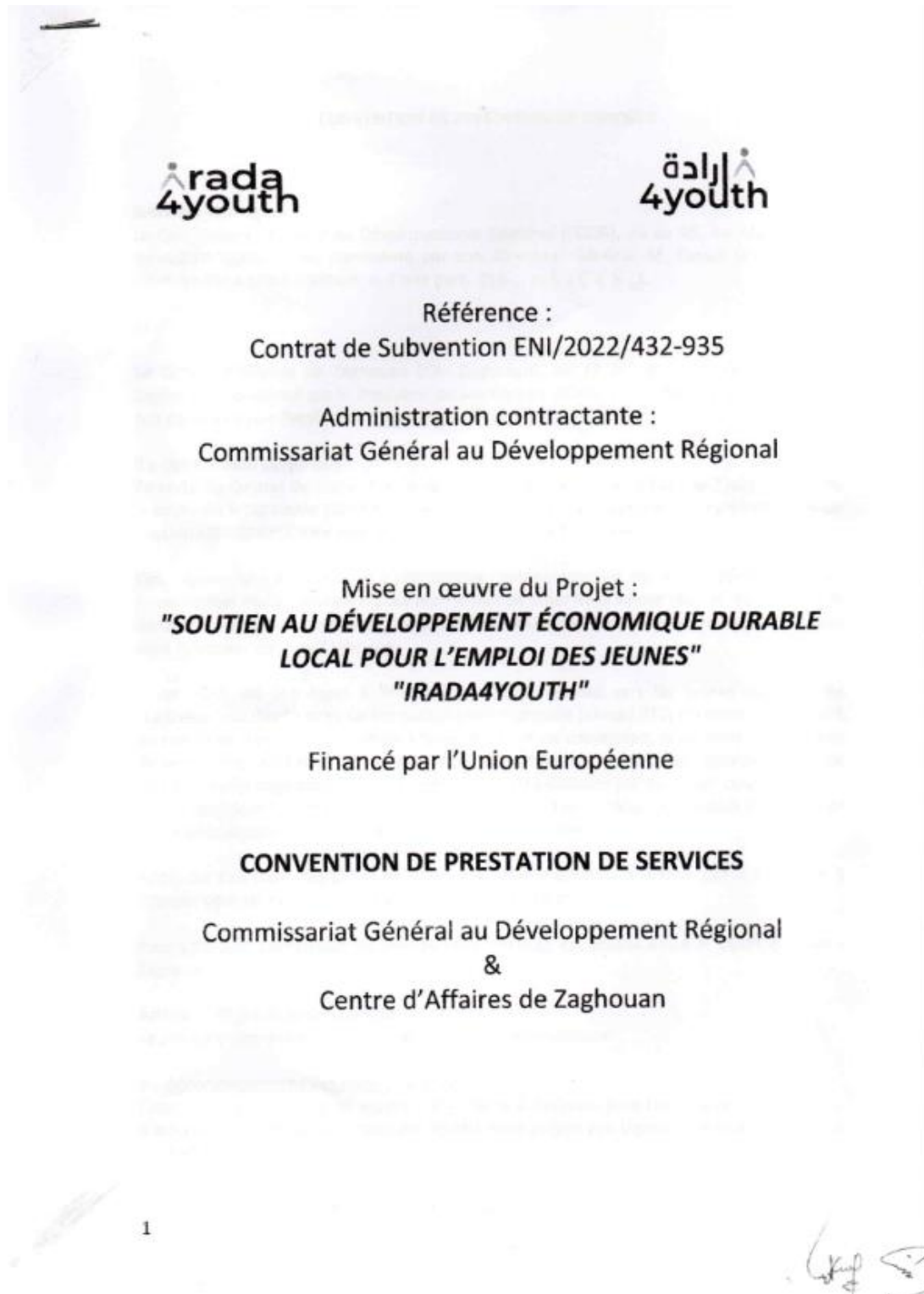
Le traitement des fichiers complets contenant les candidatures administrativement recevables a permis de dresser les fichiers suivants par gouvernorat : (voir annexe )

4- Signature :

NOM	Signature
Mohamed Abdessalem	
Fraj SAADAOU	
Manoubia Fatoumi	
Manel Zeidi	
Radhia Khlifi	
Bousslimi SIHEM	
Amara Tlijeni	
Jamila Methnini	

### 3- Les conventions signées avec les CA

#### 3-1 Convention avec le centre d'affaires du gouvernorat de ZAGHOUAN



## CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

### Entre les soussignés :

Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), sis au 98, Av. Mohamed V, Belvédère, 1002, Tunis, représenté par son Directeur Général, M. Faouzi Ghrab, ci-suit dénommé le « commanditaire », d'une part, NF: 0315687

et

Le Centre d'Affaires de Zaghouan (CA- Zaghouan), sis 77 Av. de l'Indépendance, 1100 Zaghouan, représenté par le Président de son Conseil d'Orientation, M. AMOR TRABELSI, ci-suit dénommé le « Prestataire du service », d'autre part, NF: 1114158K

### Il a été convenu ce qui suit :

En vertu du Contrat de subvention établi avec la DUE en Tunisie, à Tunis le 2 juin 2022, dans le cadre du Programme *EU4YOUTH*, le CGDR s'engage à entreprendre l'implémentation de l'Action «*IRADA4YOUTH*» dans des régions tunisiennes prioritaires.

Cette Action vise à stimuler et à promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes dans des filières économiques régionales spécifiques permettant de créer de la valeur ajoutée, de favoriser le dynamisme économique local et l'employabilité des jeunes dans six gouvernorats prioritaires dont le Gouvernorat de Zaghouan.

A cet effet, un 1er Appel à Propositions (AàPs), orienté vers les jeunes diplômés de l'Université ou des Centres de Formation professionnelle (niveau BTS) est lancé par le CGDR en vue de sélectionner des projets à faire bénéficier de subvention, et ce selon la procédure de sélection en cascades prévue au Contrat de subvention. Ce 1er AàPs aborde l'étape de sélection sur la base des Demandes Complètes (DC) à élaborer par de jeunes candidats. En vue de mieux soutenir ces jeunes candidats, une action d'accompagnement à assurer par des professionnels en la matière est envisagée par le CGDR.

Aussi, un Assesseur des DC et ce selon une grille d'évaluation établie par le CGDR est à engager pour les besoins de cette procédure de sélection.

Pour cela, une Convention de prestation de services est établie entre le CGDR et le CA - Zaghouan.

### Article 1 : Objet de la Convention

La présente Convention intervient pour assurer deux missions:

#### 1- Accompagnement des jeunes candidats :

Cette mission se déroule en modes présentiel et à distance. Tout Expert à recruter est tenu d'assurer sa prestation en observant les chapitres prévus aux Lignes Directrices (LDs) de ce 1er AàPs.

A cet effet, six (06) réunions à tenir en mode présentiel (une réunion par semaine) seront prévues : (01) réunion introductive, (04) réunions thématiques selon les LDs et (01) réunion de clôture; elles se présentent comme suit:

- Réunion 1 : Présentation générale et démarrage des travaux,
- Réunion 2 (Premier thème) : Présentation du promoteur (capacités technique et managériale) et de la proposition à entreprendre (présentation détaillée),
- Réunion 3 : Eléments d'analyse de marché et rentabilité de la proposition,
- Réunion 4 : Budget de de la proposition,
- Réunion 5 : Durabilité de de la proposition,
- Réunion 6 : Clôture de l'opération et présentation de cas concret.

Toutefois, des réunions d'accompagnement à distance sont à tenir entre l'Expert et les jeunes candidats pour discuter des détails et questions particulières. Ces réunions à distance sont estimées à l'équivalent de quatre (04) Journées de Travail (JT). La rédaction des DC sera menée progressivement à la tenue de ces réunions. Ainsi, globalement, la mission d'accompagnement s'étalera sur l'équivalent de dix (10) JT.

#### 2- Evaluation des DC :

Cette mission débutera après achèvement de la phase d'accompagnement et validation administrative des DC reçues par le Comité central siégeant au CGDR et après remise des dossiers retenus au Comité régional d'Evaluation. Elle s'étalera sur trois (03) semaines et sera clôturée par la remise des notifications au Comité régional d'Evaluation. Les honoraires de la mission sont comptabilisés selon le nombre de dossiers parvenus au Comité régional d'Evaluation.

#### **Article 2 : Engagements des Parties**

Le CGDR s'engage à fournir :

- Les LDs, conçues pour la mise en œuvre de cette étape
- Un canevas détaillé mis à la disposition des jeunes candidats afin d'aider à la rédaction des DC,
- Une grille d'évaluation qui servira à l'Assesseur de guide de notation des D.

De son côté, le CA - Zaghouan s'engage à :

- Recruter un Expert à charger de l'accompagnement des jeunes candidats en les orientant à la rédaction des DC, et ce selon les LDs sus indiquées,
- Recruter un Expert-Assesseur pour assurer la notification des DC selon la grille d'évaluation remise par le CGDR,
- Assurer la logistique d'organisation de réunions en mode présentiel (matériel audio-visuel, consommables)

#### **Article 3 : Durée de la Convention**

Cette Convention s'étale sur deux étapes :

1. Première étape : Elle démarrera dès l'annonce officielle du lancement de la deuxième phase de sélection. Le CGDR se chargera de l'annonce de cette étape après signature de

la Convention. La durée de cette mission est fixée à six (06) semaines d'encadrement. Elle est conclue par le dépôt en ligne des DC par les jeunes candidats.

2. **Deuxième étape** : Elle est consacrée à l'évaluation des DC parvenues au Comité régional d'évaluation et s'étalera sur trois (03) semaines, à partir de la remise des dossiers à l'Assesseur. L'Assesseur est tenu de remettre le résultat de ses travaux au Comité régional d'évaluation des dossiers.

**Article 4 : Confidentialité**

Chacune des deux Parties s'engage à ne divulguer aucune information qui pourrait lui être communiquée sur l'autre Partie dans le cadre de cette Convention.

**Article 5 : Suivi de la prestation**

La qualité des prestations de services convenues sera assurée par :

- La Direction du Développement Régional (DDR) au gouvernorat de Zaghouan dont un représentant assistera aux réunions en mode présentiel, animées par l'Expert chargé de l'accompagnement des jeunes candidats.
- Le Comité régional d'évaluation au gouvernorat de Zaghouan pour les DC soumises par l'Assesseur (Volet Notification et Evaluation).

**Article 6 : Montant de la prestation**

Le montant global de la prestation est arrêté à 15 740.0 DT (HTVA) ventilé comme suit :

- Accompagnement : 4000.0 DT (HTVA) pour les 10 réunions en présentiel,
- Evaluation : 7500.0 DT (HTVA) pour les 15 dossiers à notifier et à évaluer,
- Frais divers : 4240.0 DT (HTVA) pour les consommables et la tenue des réunions. Ces frais seront consacrés exclusivement aux pauses- cafés (6 réunions en présentiel) et aux consommables de bureautique.

**Article 7 : Paiement des honoraires**

Le paiement des honoraires au titre de cette Convention sera effectué par le CGDR selon trois tranches :

- **Première tranche** : 20% des honoraires, pour la préparation de la mission, à régler à la signature de la présente Convention
- **Deuxième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture de l'étape d'accompagnement,
- **Troisième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture définitive de la mission.

**Article 8 : Droits d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement de la présente Convention seront à la charge du CA - Zaghouan.

Faite en cinq (05) d'exemplaires

À Tunis, le 02 NOV 2023



Pour le CGDR

Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

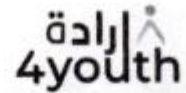
Enregistré à la Recette des Finances  
Cité Administrative Zaghouan  
le 02/11/2023  
Quittance N° 23403423  
Enregistrement N° 23403423  
Recu: [Signature]



Pour le Centre d'Affaires de Zaghouan

72.680.233  
Fax: 72.680.653  
Zaghouan

3-2 Convention avec le centre d'affaires du gouvernorat du KEF



Référence :  
Contrat de Subvention ENI/2022/432-935

Administration contractante :  
Commissariat Général au Développement Régional

Mise en œuvre du Projet :  
**"SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE  
LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES"  
"IRADA4YOUTH"**

Financé par l'Union Européenne

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES**

Commissariat Général au Développement Régional  
&  
Centre d'Affaires du Kef



## CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

### Entre les soussignés :

Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), sis au 98, Av. Mohamed V, Belvédère, 1002, Tunis, représenté par son Directeur Général, M. Faouzi Ghrab, ci-suit dénommé le « commanditaire », d'une part,

### Et

Le Centre d'Affaires du Kef, sis à immeuble Noura Babrbouche, Avenue Mongi Slim Kef, représenté par Mme Ichrak KNENI REZGUI, Présidente du conseil d'orientation du centre, ci-suit dénommé le « Prestataire du service », d'autre part,

### Il a été convenu ce qui suit :

En vertu du Contrat de subvention établi avec la DUE en Tunisie, à Tunis le 2 juin 2022, dans le cadre du Programme *EU4YOUTH*, le CGDR s'engage à entreprendre l'implémentation de l'Action «*IRADA4YOUTH*» dans des régions tunisiennes prioritaires.

Cette Action vise à stimuler et à promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes dans des filières économiques régionales spécifiques permettant de créer de la valeur ajoutée, de favoriser le dynamisme économique local et l'employabilité des jeunes dans six gouvernorats prioritaires dont le Gouvernorat du Kef.

A cet effet, un 1er Appel à Propositions (AàPs), orienté vers les jeunes diplômés de l'Université ou des Centres de Formation professionnelle (niveau BTS) est lancé par le CGDR en vue de sélectionner des projets à faire bénéficier de subvention, et ce selon la procédure de sélection en cascades prévue au Contrat de subvention. Ce 1er AàPs aborde l'étape de sélection sur la base des Demandes Complètes (DC) à élaborer par de jeunes candidats. En vue de mieux soutenir ces jeunes candidats, une action d'accompagnement à assurer par des professionnels en la matière est envisagée par le CGDR.

Aussi, un Assesseur des DC et ce selon une grille d'évaluation établie par le CGDR est à engager pour les besoins de cette procédure de sélection.

Pour cela, une Convention de prestation de services est établie entre le CGDR et le CA du Kef.

### Article 1 : Objet de la Convention

La présente Convention intervient pour assurer deux missions:

#### 1- Accompagnement des jeunes candidats :

Cette mission se déroule en modes présentiel et à distance. Tout Expert à recruter est tenu d'assurer sa prestation en observant les chapitres prévus aux Lignes Directrices (LDs) de ce 1er AàPs.



A cet effet, six (06) réunions à tenir en mode présentiel (une réunion par semaine) seront prévues : (01) réunion introductive, (04) réunions thématiques selon les LDs et (01) réunion de clôture; elles se présentent comme suit:

- Réunion 1 : Présentation générale et démarrage des travaux,
- Réunion 2 (Premier thème) : Présentation du promoteur (capacités technique et managériale) et de la proposition à entreprendre (présentation détaillée),
- Réunion 3 : Eléments d'analyse de marché et rentabilité de la proposition,
- Réunion 4 : Budget de de la proposition,
- Réunion 5 : Durabilité de de la proposition,
- Réunion 6 : Clôture de l'opération et présentation de cas concret.

Toutefois, des réunions d'accompagnement à distance sont à tenir entre l'Expert et les jeunes candidats pour discuter des détails et questions particulières. Ces réunions à distance sont estimées à l'équivalent de quatre (04) Journées de Travail (JT). La rédaction des DC sera menée progressivement à la tenue de ces réunions.

Ainsi, globalement, la mission d'accompagnement s'étalera sur l'équivalent de dix (10) JT.

#### 2- Evaluation des DC :

Cette mission débutera après achèvement de la phase d'accompagnement et validation administrative des DC reçues par le Comité central siégeant au CGDR et après remise des dossiers retenus au Comité régional d'Evaluation. Elle s'étalera sur trois (03) semaines et sera clôturée par la remise des notifications au Comité régional d'Evaluation. Les honoraires de la mission sont comptabilisés selon le nombre de dossiers parvenus au Comité régional d'Evaluation.

#### **Article 2 : Engagements des Parties**

Le CGDR s'engage à fournir :

- Les LDs, conçues pour la mise en œuvre de cette étape
- Un canevas détaillé mis à la disposition des jeunes candidats afin d'aider à la rédaction des DC,
- Une grille d'évaluation qui servira à l'Assesseur de guide de notation des D.

De son côté, le CA du Kef s'engage à :

- Recruter un Expert à charger de l'accompagnement des jeunes candidats en les orientant à la rédaction des DC, et ce selon les LDs sus indiquées,
- Recruter un Expert-Assesseur pour assurer la notification des DC selon la grille d'évaluation remise par le CGDR,
- Assurer la logistique d'organisation de réunions en mode présentiel (matériel audiovisuel, consommables)

#### **Article 3 : Durée de la Convention**

Cette Convention s'étale sur deux étapes :

1. Première étape : Elle démarrera dès l'annonce officielle du lancement de la deuxième phase de sélection. Le CGDR se chargera de l'annonce de cette étape après signature de



la Convention. La durée de cette mission est fixée à six (06) semaines d'encadrement. Elle est conclue par le dépôt en ligne des DC par les jeunes candidats.

2. Deuxième étape : Elle est consacrée à l'Evaluation des DC parvenues au Comité régional d'Evaluation et s'étalera sur trois (03) semaines, à partir de la remise des dossiers à l'Assesseur. L'Assesseur est tenu de remettre le résultat de ses travaux au Comité régional d'Evaluation des dossiers.

**Article 4 : Confidentialité**

Chacune des deux Parties s'engage à ne divulguer aucune information qui pourrait lui être communiquée sur l'autre Partie dans le cadre de cette Convention.

**Article 5 : Suivi de la prestation**

La qualité des prestations de services convenues sera assurée par :

- La Direction du Développement Régional (DDR) au gouvernorat du Kef dont un représentant assistera aux réunions en mode présentiel, animées par l'Expert chargé de l'accompagnement des jeunes candidats.
- Le Comité régional d'Evaluation au gouvernorat du Kef pour les DC soumises par l'Assesseur (Volet Notification et Evaluation).

**Article 6 : Montant de la prestation**

Le montant global de la prestation est arrêté à 18600 DT (HTVA) ventilé comme suit :

- Accompagnement : 4000.0 DT (HTVA) pour les 10 réunions en présentiel,
- Evaluation : 10000.0 DT (HTVA) pour les 20 dossiers à notifier et à évaluer,
- Frais divers : 4600.0 DT (HTVA) pour les consommables et la tenue des réunions. Ces frais seront consacrés exclusivement aux pauses- cafés (6 réunions en présentiel) et aux consommables de bureautique.

**Article 7 : Paiement des honoraires**

Le paiement des honoraires au titre de cette Convention sera effectué par le CGDR selon trois tranches :

- Première tranche : 20% des honoraires, pour la préparation de la mission, à régler à la signature de la présente Convention
- Deuxième tranche : 40% des honoraires, à régler à la clôture de l'étape d'accompagnement,
- Troisième tranche : 40% des honoraires, à régler à la clôture définitive de la mission.

**Article 8 : Droits d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement de la présente Convention seront à la charge du CA du Kef.

Faite en cinq (05) d'exemplaires originaux.

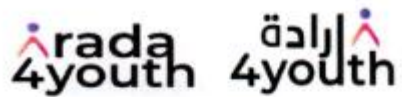
À Tunis, le 02 NOV 2023

Pour le CGDR  
Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

Pour le Centre d'Affaires du Kef



**3-3 Convention avec le centre d'affaires du gouvernorat de MAHDIA**



Référence :

Contrat de Subvention ENI/2022/432-935

Administration contractante :

Commissariat Général au Développement Régional

Mise en œuvre du Projet :

**"SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE  
LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES"  
"IRADA4YOUTH"**

Financé par l'Union Européenne

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES**

Commissariat Général au Développement Régional

&

Centre d'Affaires de Mahdia



## CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

### Entre les soussignés :

Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), sis au 98, Av. Mohamed V, Belvédère, 1002, Tunis, représenté par son Directeur Général, M. FaouziGhrab, ci-suit dénommé le « commanditaire », d'une part,

et

Le Centre d'Affaires deMahdia(CA-Mahdia), sis 2 Mars, Imm. Chatti, 5100 Mahdia, représenté par le Président de son Conseil d'Oriention, M. Ali KLEBI, ci-suit dénommé le « Prestataire du service », d'autre part,

### Il a été convenu ce qui suit :

En vertu du Contrat de subvention établiavec la DUE en Tunisie, à Tunis le 2 juin 2022, dans le cadre du Programme *EU4YOUTH*, le CGDR s'engage à entreprendre l'implémentation de l'Action «*IRADA4YOUTH*» dans des régions tunisiennes prioritaires.

Cette Action vise à stimuler et à promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes dans des filières économiques régionales spécifiques permettant de créer de la valeur ajoutée, de favoriser le dynamisme économique local et l'employabilité des jeunes dans six gouvernorats prioritaires dont le Gouvernorat de Mahdia.

A cet effet, un 1er Appel à Propositions (AàPs), orienté vers les jeunes diplômés de l'Université ou des Centres de Formation professionnelle (niveau BTS) est lancé par le CGDR en vue de sélectionner des projets à faire bénéficier de subvention, et ce selon la procédure de sélection en cascades prévue au Contrat de subvention. Ce 1er AàPs aborde l'étape de sélection sur la base des Demandes Complètes (DC) à élaborer par dejeunes candidats.

En vue de mieux soutenir ces jeunes candidats, une action d'accompagnement à assurer par des professionnels en la matière est envisagée par le CGDR.

Aussi, un Assesneurdes DC et ce selon une grille d'évaluation établie par le CGDR est à engager pour les besoins de cette procédure de sélection.

Pour cela, une Convention de prestation de services est établie entre le CGDR et le CA-Mahdia.

### Article 1 : Objet de la Convention

La présente Convention intervient pour assurer deux missions:

#### 1- Accompagnement des jeunes candidats :

Cette mission se déroule en modesprésentiel et à distance. Tout Expert à recruter est tenu d'assurer sa prestationen observantles chapitres prévusauxLignes Directrices (LDs) de ce 1er AàPs.

A cet effet, six (06) réunions à tenir en mode présentiel (une réunion par semaine) seront prévues : (01) réunion introductive, (04) réunions thématiques selon les LDs et (01) réunion de clôture; elles se présentent comme suit:

- Réunion 1 : Présentation générale et démarrage des travaux,
- Réunion 2 (Premier thème) : Présentation du promoteur (capacités technique et managériale) et de la proposition à entreprendre (présentation détaillée),
- Réunion 3 : Eléments d'analyse de marché et rentabilité de la proposition,
- Réunion 4 : Budget de de la proposition,
- Réunion 5 : Durabilité de de la proposition,
- Réunion 6 : Clôture de l'opération et présentation de cas concret.

Toutefois, des réunions d'accompagnement à distance sont à tenir entre l'Expert et les jeunes candidats pour discuter des détails et questions particulières. Ces réunions à distance sont estimées à l'équivalent de quatre (04) Journées de Travail (JT). La rédaction des DC sera menée progressivement à la tenue de ces réunions.

Ainsi, globalement, la mission d'accompagnement s'étalera sur l'équivalent de dix (10) JT.

#### 2- Evaluation des DC :

Cette mission débutera après achèvement de la phase d'accompagnement et validation administrative des DC reçues par le Comité central siégeant au CGDR et après remise des dossiers retenus au Comité régional d'Evaluation. Elle s'étalera sur trois (03) semaines et sera clôturée par la remise des notifications au Comité régional d'Evaluation. Les honoraires de la mission sont comptabilisés selon le nombre de dossiers parvenus au Comité régional d'Evaluation.

#### **Article 2 : Engagements des Parties**

Le CGDR s'engage à fournir :

- Les LDs, conçues pour la mise en œuvre de cette étape
- Un canevas détaillé mis à la disposition des jeunes candidats afin d'aider à la rédaction des DC,
- Une grille d'évaluation qui servira à l'Assesseur de guide de notation des D.

De son côté, le CA-Mahdias'engage à :

- Recruter un Expert à charger de l'accompagnement des jeunes candidats en les orientant à la rédaction des DC, et ce selon les LDs sus indiquées,
- Recruter un Expert-Assesseur pour assurer la notification des DC selon la grille d'évaluation remise par le CGDR,
- Assurer la logistique d'organisation de réunions en mode présentiel (matériel audiovisuel, consommables)

#### **Article 3 : Durée de la Convention**

Cette Convention s'étale sur deux étapes :

1. Première étape : Elle démarrera dès l'annonce officielle du lancement de la deuxième phase de sélection. Le CGDR se chargera de l'annonce de cette étape après signature de

la Convention. La durée de cette mission est fixée à six (06) semaines d'encadrement. Elle est conclue par le dépôt en ligne des DC par les jeunes candidats.

2. **Deuxième étape** : Elle est consacrée à l'évaluation des DC parvenues au Comité régional d'évaluation et s'étalera sur trois (03) semaines, à partir de la remise des dossiers à l'Assesseur. L'Assesseur est tenu de remettre le résultat de ses travaux au Comité régional d'évaluation des dossiers.

**Article 4 : Confidentialité**

Chacune des deux Parties s'engage à ne divulguer aucune information qui pourrait lui être communiquée sur l'autre Partie dans le cadre de cette Convention.

**Article 5 : Suivi de la prestation**

La qualité des prestations de services convenues sera assurée par :

- La Direction du Développement Régional (DDR) au gouvernorat de Mahdia dont un représentant assistera aux réunions en mode présentiel, animées par l'Expert chargé de l'accompagnement des jeunes candidats.
- Le Comité régional d'évaluation au gouvernorat de Mahdia pour les DC soumises par l'Assesseur (Volet Notification et Evaluation).

**Article 6 : Montant de la prestation**

Le montant global de la prestation est arrêté à 16240.0 DT (HTVA) ventilé comme suit :

- Accompagnement : 4000.0 DT (HTVA) pour les 10 réunions en présentiel,
- Evaluation : 8000.0 DT (HTVA) pour les 16 dossiers à notifier et à évaluer,
- Frais divers : 4240.0 DT (HTVA) pour les consommables et la tenue des réunions. Ces frais seront consacrés exclusivement aux pauses- cafés (6 réunions en présentiel) et aux consommables de bureautique.

**Article 7 : Paiement des honoraires**

Le paiement des honoraires au titre de cette Convention sera effectué par le CGDR selon trois tranches :

- **Première tranche** : 20% des honoraires, pour la préparation de la mission, à régler à la signature de la présente Convention
- **Deuxième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture de l'étape d'accompagnement,
- **Troisième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture définitive de la mission.

**Article 8 : Droits d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement de la présente Convention seront à la charge du CA - Mahdia.

Faite en cinq (05) d'exemplaires originaux.

À Tunis, le 02 NOV 2023



Pour le CGDR

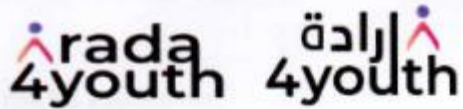
*Faouzi Ghrab*  
Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

Pour le Centre d'Affaires de Mahdia



*[Signature]*

3-4 Convention avec le centre d'affaires du gouvernorat de KEBILI



Référence :

Contrat de Subvention ENI/2022/432-935

Administration contractante :

Commissariat Général au Développement Régional

Mise en œuvre du Projet :

**"SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE  
LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES"  
"IRADA4YOUTH"**

Financé par l'Union Européenne

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES**

Commissariat Général au Développement Régional  
&  
Centre d'Affaires de Kébili

## CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

### Entre les soussignés :

Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), sis au 98, Av. Mohamed V, Belvédère, 1002, Tunis, représenté par son Directeur Général, M. FaouziGhrab, ci-suit dénommé le « commanditaire », d'une part,

et

Le Centre d'Affaires deKébili(CA-Kébili), sis Imm. Nour, Cité Administrative, 4200 Kébili, représenté par le Président de son Conseil d'Orientation, Mme TOUITI FERIEL, ci-suit dénommé le « Prestataire du service », d'autre part,

### Il a été convenu ce qui suit :

En vertu du Contrat de subvention établi avec la DUE en Tunisie, à Tunis le 2 juin 2022, dans le cadre du Programme *EU4YOUTH*, le CGDR s'engage à entreprendre l'implémentation de l'Action «*IRADA4YOUTH*» dans des régions tunisiennes prioritaires.

Cette Action vise à stimuler et à promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes dans des filières économiques régionales spécifiques permettant de créer de la valeur ajoutée, de favoriser le dynamisme économique local et l'employabilité des jeunes dans six gouvernorats prioritaires dont le Gouvernorat de Kébili.

A cet effet, un 1er Appel à Propositions (AàPs), orienté vers les jeunes diplômés de l'Université ou des Centres de Formation professionnelle (niveau BTS) est lancé par le CGDR en vue de sélectionner des projets à faire bénéficier de subvention, et ce selon la procédure de sélection en cascades prévue au Contrat de subvention. Ce 1er AàPs aborde l'étape de sélection sur la base des Demandes Complètes (DC) à élaborer par de jeunes candidats. En vue de mieux soutenir ces jeunes candidats, une action d'accompagnement à assurer par des professionnels en la matière est envisagée par le CGDR.

Aussi, un Assesseur des DC et ce selon une grille d'évaluation établie par le CGDR est à engager pour les besoins de cette procédure de sélection.

Pour cela, une Convention de prestation de services est établie entre le CGDR et le CA-Kébili.

### Article 1 : Objet de la Convention

La présente Convention intervient pour assurer deux missions:

#### 1- Accompagnement des jeunes candidats :

Cette mission se déroule en modes présentiel et à distance. Tout Expert à recruter est tenu d'assurer sa prestation en observant les chapitres prévus aux Lignes Directrices (LDs) de ce 1er AàPs.

A cet effet, six (06) réunions à tenir en mode présentiel (une réunion par semaine) seront prévues : (01) réunion introductive, (04) réunions thématiques selon les LDs et (01) réunion de clôture; elles se présentent comme suit:

- Réunion 1 : Présentation générale et démarrage des travaux,
- Réunion 2 (Premier thème) : Présentation du promoteur (capacités technique et managériale) et de la proposition à entreprendre (présentation détaillée),
- Réunion 3 : Eléments d'analyse de marché et rentabilité de la proposition,
- Réunion 4 : Budget de de la proposition,
- Réunion 5 : Durabilité de de la proposition,
- Réunion 6 : Clôture de l'opération et présentation de cas concret.

Toutefois, des réunions d'accompagnement à distance sont à tenir entre l'Expert et les jeunes candidats pour discuter des détails et questions particulières. Ces réunions à distance sont estimées à l'équivalent de quatre (04) Journées de Travail (JT). La rédaction des DC sera menée progressivement à la tenue de ces réunions.

Ainsi, globalement, la mission d'accompagnement s'étalera sur l'équivalent de dix (10) JT.

#### 2- Evaluation des DC :

Cette mission débutera après achèvement de la phase d'accompagnement et validation administrative des DC reçues par le Comité central siégeant au CGDR et après remise des dossiers retenus au Comité régional d'Evaluation. Elle s'étalera sur trois (03) semaines et sera clôturée par la remise des notifications au Comité régional d'Evaluation. Les honoraires de la mission sont comptabilisés selon le nombre de dossiers parvenus au Comité régional d'Evaluation.

#### **Article 2 : Engagements des Parties**

Le CGDR s'engage à fournir :

- Les LDs, conçues pour la mise en œuvre de cette étape
- Un canevas détaillé mis à la disposition des jeunes candidats afin d'aider à la rédaction des DC,
- Une grille d'évaluation qui servira à l'Assesseur de guide de notation des D.

De son côté, le CA-Kébilis'engage à :

- Recruter un Expert à charger de l'accompagnement des jeunes candidats en les orientant à la rédaction des DC, et ce selon les LDs sus indiquées,
- Recruter un Expert-Assesseur pour assurer la notification des DC selon la grille d'évaluation remise par le CGDR,
- Assurer la logistique d'organisation de réunions en mode présentiel (matériel audiovisuel, consommables)

#### **Article 3 : Durée de la Convention**

Cette Convention s'étale sur deux étapes :

1. Première étape : Elle démarrera dès l'annonce officielle du lancement de la deuxième phase de sélection. Le CGDR se chargera de l'annonce de cette étape après signature de

la Convention. La durée de cette mission est fixée à six (06) semaines d'encadrement. Elle est conclue par le dépôt en ligne des DC par les jeunes candidats.

2. **Deuxième étape** : Elle est consacrée à l'Evaluation des DC parvenues au Comité régional d'Evaluation et s'étalera sur trois (03) semaines, à partir de la remise des dossiers à l'Assesseur. L'Assesseur est tenu de remettre le résultat de ses travaux au Comité régional d'Evaluation des dossiers.

**Article 4 : Confidentialité**

Chacune des deux Parties s'engage à ne divulguer aucune information qui pourrait lui être communiquée sur l'autre Partie dans le cadre de cette Convention.

**Article 5 : Suivi de la prestation**

La qualité des prestations de services convenues sera assurée par :

- La Direction du Développement Régional (DDR) au gouvernorat de Kébili dont un représentant assistera aux réunions en mode présentiel, en l'absence de l'expert chargé de l'accompagnement des jeunes candidats.
- Le Comité régional d'Evaluation au gouvernorat de Kébili pour les DC soumises par l'Assesseur (Volet Notification et Evaluation).

**Article 6 : Montant de la prestation**

Le montant global de la prestation est arrêté à 21460.0 DT (HTVA) le 02 NOV 2023

- Accompagnement : 4000.0 DT (HTVA) pour les 10 réunions en présentiel,
- Evaluation : 12500.0 DT (HTVA) pour les 25 dossiers à notifier et à évaluer,
- Frais divers : 4960.0 DT (HTVA) pour les consommables et la tenue des réunions. Ces frais seront consacrés exclusivement aux pauses- cafés (6 réunions en présentiel) et aux consommables de bureautique.

**Article 7 : Paiement des honoraires**

Le paiement des honoraires au titre de cette Convention sera effectué par le CGDR selon trois tranches :

- **Première tranche** : 20% des honoraires, pour la préparation de la mission, à régler à la signature de la présente Convention
- **Deuxième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture de l'étape d'accompagnement,
- **Troisième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture définitive de la mission.

**Article 8 : Droits d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement de la présente Convention seront à la charge du CA - Kébili.

Faite en cinq (05) d'exemplaires originaux.

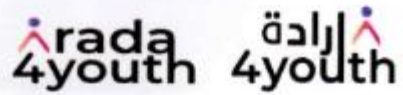
À Tunis, le 02 NOV 2023

Pour le CGDR  
Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab

Pour le Centre d'Affaires de Kébili

Enregistré à la Direction des Finances  
2ème Bureau à Kébili  
Le 13 NOV 2023  
Quittance N° : 024724  
Enregistrement N° : 2304968  
Le 02 NOV 2023  
Le Receveur

3-5 Convention avec le centre d'affaires du gouvernorat de KAIROUAN



Référence :

Contrat de Subvention ENI/2022/432-935

Administration contractante :

Commissariat Général au Développement Régional

Mise en œuvre du Projet :

**"SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE  
LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES"  
"IRADA4YOUTH"**

Financé par l'Union Européenne

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES**

Commissariat Général au Développement Régional  
&  
Centre d'Affaires de Kairouan

## CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

### Entre les soussignés :

Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), sis au 98, Av. Mohamed V, Belvédère, 1002, Tunis, représenté par son Directeur Général, M. Faouzi Ghrab, ci-suit dénommé le « commanditaire », d'une part, MF: 031568 JN

et

Le Centre d'Affaires de Kairouan (CA-Kairouan), sis Av. Imam Sahnoun Imm. UTAP, 3100 Kairouan, représenté par le Président de son Conseil d'Orientation, M. HATEM SELMI, ci-suit dénommé le « Prestataire du service », d'autre part, MF, 10 40 711 F

### Il a été convenu ce qui suit :

En vertu du Contrat de subvention établi avec la DUE en Tunisie, à Tunis le 2 juin 2022, dans le cadre du Programme EU4YOUTH, le CGDR s'engage à entreprendre l'implémentation de l'Action « IRADA4YOUTH » dans des régions tunisiennes prioritaires.

Cette Action vise à stimuler et à promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes dans des filières économiques régionales spécifiques permettant de créer de la valeur ajoutée, de favoriser le dynamisme économique local et l'employabilité des jeunes dans six gouvernorats prioritaires dont le Gouvernorat de Kairouan.

A cet effet, un 1er Appel à Propositions (AàPs), orienté vers les jeunes diplômés de l'Université ou des Centres de Formation professionnelle (niveau BTS) est lancé par le CGDR en vue de sélectionner des projets à faire bénéficier de subvention, et ce selon la procédure de sélection en cascades prévue au Contrat de subvention. Ce 1er AàPs aborde l'étape de sélection sur la base des Demandes Complètes (DC) à élaborer par de jeunes candidats. En vue de mieux soutenir ces jeunes candidats, une action d'accompagnement à assurer par des professionnels en la matière est envisagée par le CGDR.

Aussi, un Assesneur des DC et ce selon une grille d'évaluation établie par le CGDR est à engager pour les besoins de cette procédure de sélection.

Pour cela, une Convention de prestation de services est établie entre le CGDR et le CA-Kairouan.

### Article 1 : Objet de la Convention

La présente Convention intervient pour assurer deux missions:

#### 1- Accompagnement des jeunes candidats :

Cette mission se déroule en modes présentiel et à distance. Tout Expert à recruter est tenu d'assurer sa prestation en observant les chapitres prévus aux Lignes Directrices (LDs) de ce 1er AàPs.

A cet effet, six (06) réunions à tenir en mode présentiel (une réunion par semaine) seront prévues : (01) réunion introductive, (04) réunions thématiques selon les LDs et (01) réunion de clôture; elles se présentent comme suit:

- Réunion 1 : Présentation générale et démarrage des travaux,
- Réunion 2 (Premier thème) : Présentation du promoteur (capacités technique et managériale) et de la proposition à entreprendre (présentation détaillée),
- Réunion 3 : Eléments d'analyse de marché et rentabilité de la proposition,
- Réunion 4 : Budget de la proposition,
- Réunion 5 : Durabilité de la proposition,
- Réunion 6 : Clôture de l'opération et présentation de cas concret.

Toutefois, des réunions d'accompagnement à distance sont à tenir entre l'Expert et les jeunes candidats pour discuter des détails et questions particulières. Ces réunions à distance sont estimées à l'équivalent de quatre (04) Journées de Travail (JT). La rédaction des DC sera menée progressivement à la tenue de ces réunions.

Ainsi, globalement, la mission d'accompagnement s'étalera sur l'équivalent de dix (10) JT.

#### 2- Evaluation des DC :

Cette mission débutera après achèvement de la phase d'accompagnement et validation administrative des DC reçues par le Comité central siégeant au CGDR et après remise des dossiers retenus au Comité régional d'Evaluation. Elle s'étalera sur trois (03) semaines et sera clôturée par la remise des notifications au Comité régional d'Evaluation. Les honoraires de la mission sont comptabilisés selon le nombre de dossiers parvenus au Comité régional d'Evaluation

#### **Article 2 : Engagements des Parties**

Le CGDR s'engage à fournir :

- Les LDs, conçues pour la mise en œuvre de cette étape
- Un canevas détaillé mis à la disposition des jeunes candidats afin d'aider à la rédaction des DC,
- Une grille d'évaluation qui servira à l'Assesseur de guide de notation des DC .

De son côté, le CAR-Kairouans'engage à :

- Recruter un Expert à charger de l'accompagnement des jeunes candidats en les orientant à la rédaction des DC, et ce selon les LDs sus indiquées,
- Recruter un Expert-Assesseur pour assurer la notification des DC selon la grille d'évaluation remise par le CGDR,
- Assurer la logistique d'organisation de réunions en mode présentiel (Salle de réunions, matériel audio-visuel, consommables)

#### **Article 3 : Durée de la Convention**

Cette Convention s'étale sur deux étapes :

1. Première étape : Elle démarrera dès l'annonce officielle du lancement de la deuxième phase de sélection. Le CGDR se chargera de l'annonce de cette étape après signature de

la Convention. La durée de cette mission est fixée à six (06) semaines d'encadrement. Elle est conclue par le dépôt en ligne des DC par les jeunes candidats.

2. **Deuxième étape** : Elle est consacrée à l'évaluation des DC parvenues au Comité régional d'évaluation et s'étalera sur trois (03) semaines, à partir de la remise des dossiers à l'Assesseur. L'Assesseur est tenu de remettre le résultat de ses travaux au Comité régional d'évaluation des dossiers.

#### Article 4 : Confidentialité

Chacune des deux Parties s'engage à ne divulguer aucune information qui pourrait lui être communiquée sur l'autre Partie dans le cadre de cette Convention.

#### Article 5 : Suivi de la prestation

La qualité des prestations de services convenues sera assurée par :

- La Direction du Développement Régional (DDR) au gouvernorat de Kairouan dont un représentant assistera aux réunions en mode présentiel, animées par l'Expert chargé de l'accompagnement des jeunes candidats.
- Le Comité régional d'évaluation au gouvernorat de Kairouan pour les DC soumises par l'Assesseur (Volet Notification et Evaluation).

#### Article 6 : Montant de la prestation

Le montant global de la prestation est arrêté à 17 784.0 DT (HTVA) ventilé comme suit :

- Accompagnement : 4000.0 DT (HTVA) pour les 10 réunions en présentiel
- Evaluation : 8500.0 DT (HTVA) pour les 17 dossiers à notifier et à évaluer
- Frais divers : 5 284.0 DT (HTVA) pour les consommables et la tenue des réunions. Ces frais seront consacrés exclusivement à la location d'une salle de réunion, aux pauses-café (6 réunions en présentiel) et aux consommables de bureautique.

#### Article 7 : Paiement des honoraires

Le paiement des honoraires au titre de cette Convention sera effectué par le CGDR selon trois tranches :

- **Première tranche** : 20% des honoraires, pour la préparation de la mission, à régler à la signature de la présente Convention
- **Deuxième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture de l'étape d'accompagnement,
- **Troisième tranche** : 40% des honoraires, à régler à la clôture définitive de la mission.

#### Article 8 : Droits d'enregistrement

Les frais d'enregistrement de la présente Convention seront à la charge du CA-Kairouan.

Faite en cinq (05) d'exemplaires originaux.

À Tunis, le 02 NOV 2023

Pour le CGDR

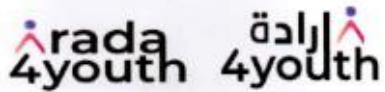


Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab



Pour le Centre d'Affaires de Kairouan

3-6 Convention avec le centre d'affaires du gouvernorat de TOZEUR



Référence :

Contrat de Subvention ENI/2022/432-935

Administration contractante :

Commissariat Général au Développement Régional

Mise en œuvre du Projet :

**"SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE  
LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES"**

**"IRADA4YOUTH"**

Financé par l'Union Européenne

**CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES**

Commissariat Général au Développement Régional

&

Centre d'Affaires de Tozeur

 1 



6 Convention avec le centre d'affaires de TOZEUR

## CONVENTION DE PRESTATION DE SERVICES

### Entre les soussignés :

Le Commissariat Général au Développement Régional (CGDR), sis au 98, Av. Mohamed V, Belvédère, 1002, Tunis, représenté par son Directeur Général, M. FaouziGhrab, ci-suit dénommé le « commanditaire », d'une part, (MF.031568/JN)

et

Le Centre d'Affaires deTozeur(CA-Tozeur), sis àRue Mohamed Belkhouja, Immeuble Innakhil-3<sup>ème</sup> étage- 2200 Tozeur, représenté par le Président de son Conseil d'Orientation, M IBRAHIM KHELIFAc-i-suit dénommé le « Prestataire du service », d'autre part, (MF.10'42673/3)

### Il a été convenu ce qui suit :

En vertu du Contrat de subvention établiavec la DUE en Tunisie,à Tunis le 2 juin 2022, dans le cadre du Programme *EU4YOUTH*, le CGDR s'engage à entreprendre l'implémentation de l'Action «*IRADA4YOUTH*» dans des régions tunisiennes prioritaires.

Cette Action vise à stimuler et à promouvoir l'Entrepreneuriat des jeunes dans des filières économiques régionales spécifiques permettant de créer de la valeur ajoutée, de favoriser le dynamisme économique local et l'employabilité des jeunes dans six gouvernorats prioritaires dont le Gouvernorat de Tozeur.

A cet effet, un 1er Appel à Propositions (AàPs), orienté vers les jeunes diplômés de l'Université ou des Centres de Formation professionnelle (niveau BTS) est lancé par le CGDR en vue de sélectionner des projets à faire bénéficier de subvention, et ce selon la procédure de sélection en cascades prévue au Contrat de subvention. Ce 1er AàPs aborde l'étape de sélection sur la base des Demandes Complètes (DC) à élaborer par dejeunes candidats. En vue de mieux soutenir ces jeunes candidats, une action d'accompagnement à assurer par des professionnels en la matière est envisagée par le CGDR.

Aussi, un Assesneurdes DC et ce selon une grille d'évaluation établie par le CGDR est à engager pour les besoins de cette procédure de sélection.

Pour cela, une Convention de prestation de services est établie entre le CGDR et le CA-Tozeur.

### Article 1 : Objet de la Convention

La présente Convention intervient pour assurer deux missions:

#### 1- Accompagnement des jeunes candidats :

Cette mission se déroule en modesprésentiel et à distance. Tout Expert à recruter est tenu d'assurer sa prestationen observantles chapitres prévusauxLignes Directrices (LDs) de ce 1er AàPs.

A cet effet, six (06) réunions à tenir en mode présentiel (une réunion par semaine) seront prévues : (01) réunion introductive, (04) réunions thématiques selon les LDs et (01) réunion de clôture; elles se présentent comme suit:

- Réunion 1 : Présentation générale et démarrage des travaux,
- Réunion 2 (Premier thème) : Présentation du promoteur (capacités technique et managériale) et de la proposition à entreprendre (présentation détaillée),
- Réunion 3 : Eléments d'analyse de marché et rentabilité de la proposition,
- Réunion 4 : Budget de de la proposition,
- Réunion 5 : Durabilité de de la proposition,
- Réunion 6 : Clôture de l'opération et présentation de cas concret.

Toutefois, des réunions d'accompagnement à distance sont à tenir entre l'Expert et les jeunes candidats pour discuter des détails et questions particulières. Ces réunions à distance sont estimées à l'équivalent de quatre (04) Journées de Travail (JT). La rédaction des DC sera menée progressivement à la tenue de ces réunions.

Ainsi, globalement, la mission d'accompagnement s'étalera sur l'équivalent de dix (10) JT.

#### 2- Evaluation des DC :

Cette mission débutera après achèvement de la phase d'accompagnement et validation administrative des DC reçues par le Comité central siégeant au CGDR et après remise des dossiers retenus au Comité régional d'Evaluation. Elle s'étalera sur trois (03) semaines et sera clôturée par la remise des notifications au Comité régional d'Evaluation. Les honoraires de la mission sont comptabilisés selon le nombre de dossiers parvenus au Comité régional d'Evaluation.

#### **Article 2 : Engagements des Parties**

Le CGDR s'engage à fournir :

- Les LDs, conçues pour la mise en œuvre de cette étape
- Un canevas détaillé mis à la disposition des jeunes candidats afin d'aider à la rédaction des DC,
- Une grille d'évaluation qui servira à l'Assesseur de guide de notation des D.

De son côté, le CA-Tozeurs'engage à :

- Recruter un Expert à charger de l'accompagnement des jeunes candidats en les orientant à la rédaction des DC, et ce selon les LDs sus indiquées,
- Recruter un Expert-Assesseur pour assurer la notification des DC selon la grille d'évaluation remise par le CGDR,
- Assurer la logistique d'organisation de réunions en mode présentiel (matériel audiovisuel, consommables)

#### **Article 3 : Durée de la Convention**

Cette Convention s'étale sur deux étapes :

1. Première étape : Elle démarrera dès l'annonce officielle du lancement de la deuxième phase de sélection. Le CGDR se chargera de l'annonce de cette étape après signature de

la Convention. La durée de cette mission est fixée à six (06) semaines d'encadrement. Elle est conclue par le dépôt en ligne des DC par les jeunes candidats.

2. Deuxième étape : Elle est consacrée à l'évaluation des DC parvenues au Comité régional d'évaluation et s'étalera sur trois (03) semaines, à partir de la remise des dossiers à l'Assesseur. L'Assesseur est tenu de remettre le résultat de ses travaux au Comité régional d'évaluation des dossiers.

**Article 4 : Confidentialité**

Chacune des deux Parties s'engage à ne divulguer aucune information qui pourrait lui être communiquée sur l'autre Partie dans le cadre de cette Convention.

**Article 5 : Suivi de la prestation**

La qualité des prestations de services convenues sera assurée par :

- La Direction du Développement Régional (DDR) au gouvernement de Tozeur dont un représentant assistera aux réunions en mode présentiel, animées par l'Expert chargé de l'accompagnement des jeunes candidats.
- Le Comité régional d'évaluation au gouvernement de Tozeur pour les DC soumises par l'Assesseur (Volet Notification et Evaluation).

**Article 6 : Montant de la prestation**

Le montant global de la prestation est arrêté à 15 740.0 DT (HTVA) ventilé comme suit :

- Accompagnement : 4000.0 DT (HTVA) pour les 10 réunions en présentiel,
- Evaluation : 7500.0 DT (HTVA) pour les 15 dossiers à notifier et à évaluer,
- Frais divers : 4240.0 DT (HTVA) pour les consommables et la tenue des réunions. Ces frais seront consacrés exclusivement aux pauses- cafés (6 réunions en présentiel) et aux consommables de bureautique.

**Article 7 : Paiement des honoraires**

Le paiement des honoraires au titre de cette Convention sera effectué par le CGDR selon trois tranches :

- Première tranche : 20% des honoraires, pour la préparation de la mission, à régler à la signature de la présente Convention
- Deuxième tranche : 40% des honoraires, à régler à la clôture de l'étape d'accompagnement,
- Troisième tranche : 40% des honoraires, à régler à la clôture définitive de la mission.

**Article 8 : Droits d'enregistrement**

Les frais d'enregistrement de la présente Convention seront à la charge du CA- Tozeur.

Faite en cinq (05) d'exemplaires originaux.

À Tunis, le 16 NOV 2023

Pour le CGDR



Le Directeur Général du Commissariat  
Général au Développement Régional  
Faouzi Ghrab



Le Receveur  
Pour le Centre d'Affaires de Tozeur



## Des supports de communication et de visibilité

### 1- Les journées d'information sur le lancement officiel du projet au mois de Janvier 2023








**أيام إعلامية**  
"برنامج دعم التنمية الاقتصادية المحلية  
المستدامة عبر تشغيل الشباب"

## INFO DAYS

**SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE  
DURABLE LOCAL POUR L'EMPLOI DES JEUNES  
IRADA YOUTH**

Gouvernorat de Kairouan	2023	10	الثلاثاء	ولاية القيروان
Gouvernorat de Tozeur	2023	17	الثلاثاء	ولاية توزر
Gouvernorat de Kébili	2023	18	الأربعاء	ولاية قبلي
Gouvernorat de Mahdia	2023	24	الثلاثاء	ولاية المهدية
Gouvernorat du Kef	2023	27	الجمعة	ولاية الكاف
Gouvernorat de Zaghouan	2023	31	الثلاثاء	ولاية زغوان

[www.cgdr.nat.tn](http://www.cgdr.nat.tn)
[www.ods.nat.tn](http://www.ods.nat.tn)
[www.odno.nat.tn](http://www.odno.nat.tn)
[www.odco.nat.tn](http://www.odco.nat.tn)
[www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia\\_en](http://www.eeas.europa.eu/delegations/tunisia_en)

### 2- la charte graphique et lancement du premier appel à proposition



Soutenir le développement économique local durable pour l'emploi des jeunes «IRADA 4YOUTH»





SOUTIEN AU DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE DURABLE LOCAL  
POUR L'EMPLOI DES JEUNES «IRADA4YOUTH»

**APPEL À PROPOSITIONS**

Montant de la subvention :  
**2.5 MDT**

**PUBLICS CIBLES :**

DIPLOMÉS DE L'UNIVERSITÉ  
ET DES CENTRES DE FORMATION PROFESSIONNELLE AGREES

**DOMAINES :**

- Exploitation des plantes aromatiques et médicinales
- Oléiculture dans ses différentes composantes
- Arboriculture (pistachier, amandier, etc.)
- Agriculture biologique
- Tourisme alternatif
- Services liés aux activités agricoles (par exemple : produits laitiers, élevage, fourrage, transformation des produits agricoles, etc.)
- Artisanat
- Valorisation des sous-produits de l'oasis (par exemple : palmier dattier)